



Le leader de l'opposition à Ottawa, M. Robert Stanfield, n'a pas attendu le déclenchement d'élections fédérales pour lancer sa campagne. Hier, il se trouvait en tournée à Hudson Bay, en Saskatchewan, où un photographe l'a aperçu, en chemise, coiffé d'un haut-de-forme, se régaland d'une crêpe. (Téléphoto CP)

la météo

Devenant nuageux avec
averses et orages. Maxi-
mum d'environ 80.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Sainte-Marie-Reine

VOL. LXIII - NO 193

Montréal, mardi 22 août 1972

15 CENTS

Le meilleur moyen de réduire le coût des soins : la clinique communautaire

OTTAWA (CP) — C'est par un système complètement intégré touchant les soins médicaux, hospitaliers, communautaires, dentaires, pharmaceutiques et sociaux qu'on peut réaliser des économies dans le financement d'un programme de santé.

Telle est la conclusion d'un rapport spécial préparé par un comité de 20 membres pour le compte du ministère fédéral et des ministères provinciaux de la santé.

Ce rapport, déposé à Ottawa hier, recommande que les provinces mettent sur pied un nombre assez important de cliniques communautaires à but non-lucratif pour leur permettre de contrôler leurs frais et en même temps

de faire connaître un nouveau programme de santé.

Mais, soulignent les auteurs du rapport, les provinces ne réaliseront de vraies économies que si le centre de santé communautaire fait partie d'un service de santé intégré sur le plan administratif et financier.

Le comité auteur de ce rapport était présidé par le Dr John Hastings de l'université de Toronto qui a réalisé la tâche qui lui avait été confiée durant un congé sans solde d'un an et grâce à une subvention de \$40,000 du gouvernement fédéral. L'enquête avait été mise en marche après une réunion fédérale-provinciale des ministres de la santé, l'an dernier.

Le seul ministre provincial de la santé à faire connaître sa réaction hier au rapport a été M. Richard Potter, de l'Ontario, qui a précisé que sa province avait déjà appliqué plusieurs des recommandations du rapport Hastings.

Le rapport, qui traite d'abord des centres communautaires de santé et enfin d'un programme global des services de santé, insiste sur le fait que ce sont les contribuables qui fournissent l'argent nécessaire aux soins médicaux.

Pour cette raison, les membres du comité sont d'avis que les provinces doivent garder la plus grande part de responsabilités dans l'administration des services de santé, et qu'elles doivent aussi garder leur autonomie dans

la planification et l'évaluation de leurs ressources médicales.

Si les centres communautaires de santé doivent être moins coûteux que le système actuel, souligne le rapport, ils ne seront utiles que si le nombre de lits d'hôpitaux est réduit en proportion.

Au terme du plan Hastings, les services réorganisés seraient regroupés sous l'égide d'un conseil régional qui régirait un hôpital de 200 lits et une clinique communautaire qui comprendrait les services publics et privés de santé, les services dentaires et pharmaceutiques, certains services médicaux privés et des services à domicile.

Les changements apporteraient une

Voir page 6: Le meilleur

Les troupes libérales n'attendent plus que le signal de leur chef

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — La situation n'a jamais été si favorable pour le gouvernement et les troupes libérales n'attendent que le signal de leur chef, M. Trudeau, pour se lancer à l'assaut des 264 circonscriptions du pays.

A moins d'un contre-ordre du premier ministre, il y a de très fortes chances que les Canadiens soient conviés à un scrutin général dès cet automne.

C'est du moins ce qui se dégage des propos tenus par les deux présidents du comité de la campagne électorale, les ministres Jean Marchand et Robert Andras, à la suite d'une rencontre avec M. Trudeau, hier à Ottawa.

MM. Marchand et Andras ont indiqué que les consultations du chef du gouvernement avec les membres du comité sont à toutes fins utiles, terminées et il ne reste plus au leader libéral qu'à décider de la date des élections.

"Il se pourrait, cependant, que le premier ministre consulte d'autres personnes avant de prendre sa décision", a ajouté M. Marchand.

M. Trudeau a pris le déjeuner avec les membres du comité à l'hôtel Skyline au cours duquel il a entendu les rapports des représentants des diverses régions du pays sur la situation politique.

Le premier ministre a quitté la salle, se contentant de formuler ce vague commentaire: La réunion s'est déroulée dans une excellente ambiance.

Quelques instants plus tard, M. Marchand, plus volubile et enthousiaste, a rencontré la presse avec son collègue M. Andras.

"Il y eut une rencontre générale, ce

■ Les savants doivent reviser leur attitude, si l'on veut éviter un cataclysme. (page 6)

matin, en vue d'évaluer la situation politique au pays et chacun des représentants des provinces a fait un rapport en conséquence, a dit le ministre de l'expansion économique régionale et coprésident du comité.

"Si vous me voyez réjouï, c'est parce que les rapports sont excellents, même en Ontario et en Colombie-Britannique, provinces qui étaient considérées comme des points faibles".

Au sujet du Québec, M. Marchand a déclaré qu'il ne peut être mieux préparé pour l'élection d'une majorité de candidats libéraux.

"Il n'est pas possible d'être plus haut au Québec, sinon il ne restera plus rien pour les autres partis", a ajouté le chef des députés libéraux fédéraux du Québec.

Dans son esprit, le Canada est "prêt" et tout dépend maintenant de la volonté du premier ministre de fixer la date des élections, soit à l'automne ou au printemps.

Pour sa part, M. Andras a abondé dans le même sens que son collègue, ajoutant que M. Trudeau a été "impressionné par le degré de préparation des troupes libérales face à une élection".

Le comité a fait savoir au chef libéral qu'il est disposé à se lancer en campagne à n'importe quel moment, selon M. Andras.

Les stratégies libérales se faisaient du souci sur la popularité du parti, principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, il y a quelques mois. "Depuis, la situation s'est beaucoup améliorée", a dit encore le ministre Andras.

Outre MM. Marchand et Andras, le comité de la campagne électorale est formé du président du parti, le sénateur Richard Stanbury, des présidents provinciaux du parti, des sous-comités, du sénateur Paul Martin, leader du gouvernement au Sénat, d'un représentant au caucus des députés et d'autres personnes, soit une trentaine de membres en tout.

Ces derniers ont procédé à des sondages, des études de la situation générale depuis quelque temps auprès de la population et évalué les chances du parti libéral de se maintenir au pouvoir.

De leur côté, les dirigeants du parti conservateur s'apprêtent à battre la dernière main au programme électoral et à leur stratégie.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, passe la semaine dans la capitale "dans l'attente de la bonne nouvelle", d'après un membre de son entourage, qui faisait allusion à l'annonce d'élections.

Les conservateurs espèrent encore fermement convaincre le juge Claude Wagner de se joindre à eux.

Ce même porte-parole a précisé, au cours d'une conversation téléphonique, hier, que le parti aura "une bonne nouvelle" à diffuser, aussitôt la date des élections fixée, relativement aux pourparlers avec M. Wagner.

Voir page 6: Les troupes

Le roi Hassan II affronte la presse sur un ton de défi

RABAT (d'après l'AFP et Reuter) — Le roi Hassan II a adopté une position de défi contre tous ceux qui veulent mettre en péril son régime, qu'il estime libéral.

Au cours d'une conférence de presse hier soir, destinée à éclaircir les circonstances de l'attentat dirigé contre le Boeing 727 qui le ramenait de Paris, le roi n'a fait aucune concession, ni aux partis politiques d'opposition, ni à l'armée de la grogne.

Le souverain s'est déclaré, en toutes circonstances, garant de la légitimité et comme certains croyaient voir dans ses propos une ouverture vers les partis, il a sereinement accepté le principe d'une coopération avec eux, s'ils ont modifié leurs positions depuis le printemps dernier, date à laquelle était consommée la rupture des pourparlers entre l'opposition et le palais.

D'après Hassan II, un seul régime peut survivre au Maroc: la monarchie. C'est pourquoi, a-t-il dit, le général Mohamed Oufkir n'a jamais eu l'intention de renverser le régime: il voulait tuer le roi, puis le remplacer par son fils, ce qui lui aurait laissé les mains libres pour exercer le pouvoir, l'enfant n'ayant que huit ans. Le complot a échoué, mais sur quelles forces va s'appuyer le roi? Sa réponse est toute prête: sur la légalité. Je vais, a-t-il déclaré, rester à la disposition de

tous pour préparer les élections. Que les plus courageux s'engagent dans la lutte politique. C'est sur eux que je m'appuie.

Après Skhirat, il disait: je vais changer quelque chose à ma manière de gouverner: il ne le dit même plus

Voir page 6: Hassan II

au gré du temps Stéréotypite

D'après le ministre des communications du Québec, les organes d'information à travers le Canada sont devenus stéréotypés. Au total, la presse quotidienne de tout le pays charriait des informations identiques à un iota près.

M. L'Allier a-t-il songé que cette "uniformité la plus monotone" apparaît comme le critère même de l'objectivité selon le pouvoir en place (dont il est) et les corps publics, lesquels ne cessent d'accuser les journalistes de biaiser, de tronquer ou d'interpréter leurs gestes et paroles?

Le député de Deux-Montagnes n'ayant eu que des éloges à l'endroit des hebdomas du Québec "qui ont su conserver un caractère bien personnalisé", il ne resterait donc qu'à créer un nouvel organe répondant à son attente: un semainier qui paraîtrait tous les jours.

Albert BRIE

En attendant Nixon

Une convention dans l'ordre et l'apathie

MIAMI BEACH Floride (d'après l'AFP) — En moins de deux heures, dont plus de la moitié s'était passée en discours d'usage, audition d'hymnes patriotiques et projection de films en l'honneur des aînés disparus, comme le président Eisenhower, les délégués à la trentième convention du parti républicain en avaient terminé hier avec leur première session plénière.

La séance du soir, avec la présence de vedettes d'Hollywood comme Glenn Ford et James Stewart et la projection d'un film sur l'ère Nixon: "Changements sans chaos", et d'un court métrage sur la première dame des États-Unis, Pat, ne devait pas durer plus long-

temps et se dérouler suivant le même cérémonial unique au monde.

Les mêmes hymnes, les mêmes prières, les mêmes flonflons avaient, il y a six semaines dans la même salle, ouvert les débats interminables des délégués, deux fois plus nombreux, de la convention du Parti démocrate. Aux palabres indigestes, aux luttes intestines, ont fait place dans Convention Hall le calme, l'ordre... et l'ennui. En l'absence de leur grand homme, le président, les délégués ont pris part au cérémonial en présence de sa famille au grand complet: Mme Nixon, ses filles et ses gendres.

Le vice-président, M. Spiro Agnew, n'a encore fait aucune apparition à

Convention Hall et a passé sa journée à jouer au tennis. L'ordre du jour a été adopté sans aucune opposition et le programme du parti, déjà publié sans aucune contre-proposition, sera soumis aujourd'hui aux délégués qui, vraisemblablement, l'adopteront sans difficulté. Tout étant ainsi réglé d'avance, la seule tâche que se soient trouvés les délégués est la discussion de la représentation des États lors de la prochaine convention, celle de 1976. Comme cette question risque de faire naître une controverse entre les États les plus peuplés et les moins peuplés, les dirigeants du parti s'efforcent de trouver dans les coulisses une solution de compromis qui sera soumise en temps opportun aux délégués.



Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, n'a pas encore décidé de la date des prochaines élections. Hier, après avoir rencontré les membres du comité national de la campagne libérale, le premier ministre a répondu à un journaliste qu'il était fort possible que lui et ses confrères demeurent encore un bon moment dans le noir quant à la date de ces élections.

(Téléphoto CP)

Situation tendue aux Postes: manifestations dans 14 villes

OTTAWA (CP) — En proposant hier aux postiers canadiens de ne pas donner suite au projet de régionalisation de leurs tarifs de salaire, le Conseil du trésor estimait supprimer l'un des prin-

cipaux obstacles à la ratification d'une convention entre leur groupe d'une part, et le ministère des postes, de l'autre. Mais une autre source de conflit demeure, entre les syndicats postaux et le gouvernement: celle de la mise en oeuvre des machines de tri postal et de l'embauche, d'une nouvelle catégorie d'employés payés à un tarif inférieur à celui des trieurs manuels.

Sous le régime de la régionalisation des traitements, que le Conseil du trésor — en sa qualité d'agent négociateur — tentait de faire admettre depuis quelque temps, les employés postaux auraient reçu des salaires variables selon les régions du pays, et calculés d'après le revenu des non-fonctionnaires exécutant des fonctions analogues dans l'entreprise privée.

Au début de la journée, le président du Syndicat canadien des postiers, M. James McCall, avait déclaré "totale-ment inacceptable" cette idée de régionalisation, à l'occasion d'une conférence de presse où sa principale déclaration cependant faisait valoir que les syndicats d'employés postaux ne consentaient jamais à conclure une convention tant que les négociateurs fédéraux n'auraient pas accepté de discuter avec eux la création de la nouvelle classe de préposés au tri.

Voir page 6: Une convention

Voir page 6: Les Postes

5 évadés restent toujours au large

Les forces policières étaient toujours hier soir à la recherche de cinq des six détenus qui s'étaient évadés le matin de l'Unité spéciale de correction de Saint-Vincent-de-Paul.

Le sixième évadé, Pierre Vincent, a été intercepté par les policiers à l'intersection des boulevards des Laurentides et Levesque, dans le quartier Pont-Viau, dans une voiture qu'il avait volée quelques minutes plus tôt. L'arrestation de Vincent par des policiers de Laval, aidés de collègues de Montréal, est survenue vers midi.

Les prisonniers en fuite sont tous considérés comme très dangereux par la Sûreté du Québec. Ce sont Jean-Paul Mercier, 28 ans, Jacques Mesrine, 37 ans, Robert Imbeault, 23 ans, André Ouellette, 33 ans, et Michel Lafleur, 22 ans. Tous purgeaient des peines allant de 10 à 25 ans. Ouellette et Lafleur sont soupçonnés d'avoir été reliés au FLQ.

Dans une visite-éclair à l'Unité spéciale de correction, le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, s'est dit stupéfait devant cette évasion. Il a déclaré

Voir page 6: Cinq évadés

Les Jeux de Munich: le CIO s'interroge

MUNICH (AFP) — Deux documents deux réactions et pas de changement: tel est le bilan d'un lundi particulièrement décevant pour les observateurs de questions olympiques à Munich.

À la fin de la soirée d'hier, on ignorait encore à Munich qui, de la Rhodésie ou du groupe de 35 pays africains, quitteront Munich ou si les uns et les autres participeront aux Jeux. Et pourtant, toute la journée, commission exécutive et session du C.I.O. se sont réunies, et les réunions se sont succédées chez les Africains. Seuls les Rhodésiens restent imperturbables et muets au village olympique.

À la fin de la matinée, la réunion commission exécutive (CIOCNO) n'avait rien apporté de nouveau. Le premier document, négatif-positif, était la conférence de presse de M. Avery Brundage, président du C.I.O., qui restait en gros sur ses positions.

Pendant l'après-midi, alors que la session du C.I.O. était réunie pour la première fois, on apprenait de New-

Voir page 6: Les Jeux

L'Église unie se prépare à l'indépendance du Québec

SASKATOON (PC) — Le parlement de l'Eglise unie du Canada a entériné hier un rapport émanant d'une commission spéciale et recommandant à ses membres de se préparer à l'indépendance du Québec.

Le rapport, qui a fait l'objet d'un long et orageux débat durant le 25e concile général de l'Eglise unie, a finalement été adopté hier après que les 450 délégués eurent convenu de remettre à plus tard l'étude de certaines recommandations portant sur le rôle de l'Eglise unie au Québec.

Voir page 6: L'Eglise unie

aux 4 coins

Explosion nucléaire souterraine en URSS?

WASHINGTON (AFP) — Des signaux sismiques semblant provenir d'une explosion souterraine nucléaire en Union soviétique ont été enregistrés aux États-Unis samedi dernier, annonce la commission de l'énergie atomique. Les signaux enregistrés avaient pour origine une région au nord de la Mer Caspienne. Ils étaient équivalents en puissance à une explosion nucléaire souterraine de 20 à 200 kilotonnes. Il s'agit de la sixième explosion nucléaire souterraine soviétique signalée cette année par la A.E.C. Les précédents avaient eu lieu au terrain d'essais soviétique de Semipalatinsk. La dernière explosion qui s'était produite au nord de la Mer Caspienne remonte du 22 décembre 1971.

Mutinerie à la prison de Trieste : deux morts

TRIESTE, Italie (Reuter) — Deux détenus sont morts et quatre autres ont été blessés, au cours d'une mutinerie à la prison de Trieste, dimanche soir. Ils ont été asphyxiés et brûlés dans un incendie. Les deux hommes qui ont péri dans un incendie provoqué par leur co-détenus dans un couloir de la prison. Ces derniers avaient mis le feu à des tables, des matelas et des couvertures. La mutinerie avait commencé après les exercices du soir, le gouverneur de la prison ayant ordonné qu'un prisonnier soit transféré dans un "mitard" en raison d'un état d'hypernervosité. Plusieurs prisonniers devaient protester contre la décision du gouverneur et des bagarres éclatèrent avec les gardiens. Le calme n'est revenu qu'à l'aube. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de cette mutinerie.

Musiciens soviétiques disparus à Mexico

MEXICO (AFP) — Deux membres du music-hall de Leningrad, actuellement en tournée dans la capitale mexicaine, ont disparu depuis samedi après-midi, annonce lundi les journaux de Mexico. L'impresario du groupe pour l'Amérique latine, M. David Llano, a confirmé que les musiciens soviétiques Alejandro Ivanov et Yuri Grodzki, âgés tous deux d'une trentaine d'années, avaient quitté leur hôtel samedi après-midi en indiquant qu'ils allaient au cinéma mais qu'ils n'ont pas reparu depuis. M. Llano a précisé qu'il a déjà notifié cette disparition au ministère mexicain des affaires étrangères et à l'ambassade d'URSS. L'attaché culturel d'Union soviétique au Mexique, M. Constantin Berzhitsky, a de son côté ajouté M. Llano, lui a fait part de l'insuccès de ses démarches pour localiser les deux musiciens. Le groupe était arrivé à Mexico le 15 août dernier.

Deux pétroliers entrent en collision près du Cap

LE CAP (AFP) — Deux pétroliers sont entrés en collision dans la nuit de dimanche à lundi, près du cap. L'un des pétroliers géants a coulé lundi au large du Cap, où régnait un brouillard très dense. Il s'agit du Texanita (100.000 t) battant pavillon libérien. Le second pétrolier, jaugeant 95.000 tonnes et battant également pavillon libérien, l'Oswego Guardian, tente de gagner Le Cap bien qu'il ait subi une déchirure par laquelle s'échappe sa cargaison. Le Texanita a coulé après une violente explosion qui a été entendue à 100 km à la ronde, brisant les vitres de la région de Mossel Bay. Selon des témoins la déflagration a fait autant de bruit qu'un tremblement de terre.

Le NY Times n'a pas été mis en vente hier

NEW YORK (AFP) — Le New York Times d'hier, lundi 21 août n'a pas été mis en vente à la suite d'une grève des manutentionnaires du journal. Un millier d'exemplaires seulement ont été distribués. Le tirage normal du quotidien new-yorkais est d'environ 850.000 exemplaires. Le conflit est motivé par le transfert d'un employé du service de manutention du siège du journal, à Times Square, à l'imprimerie, au début du mois. La direction du journal a engagé des pourparlers avec le syndicat et espère que l'incident pourra être réglé dans la journée.

Création d'un musée du whisky à Tokyo

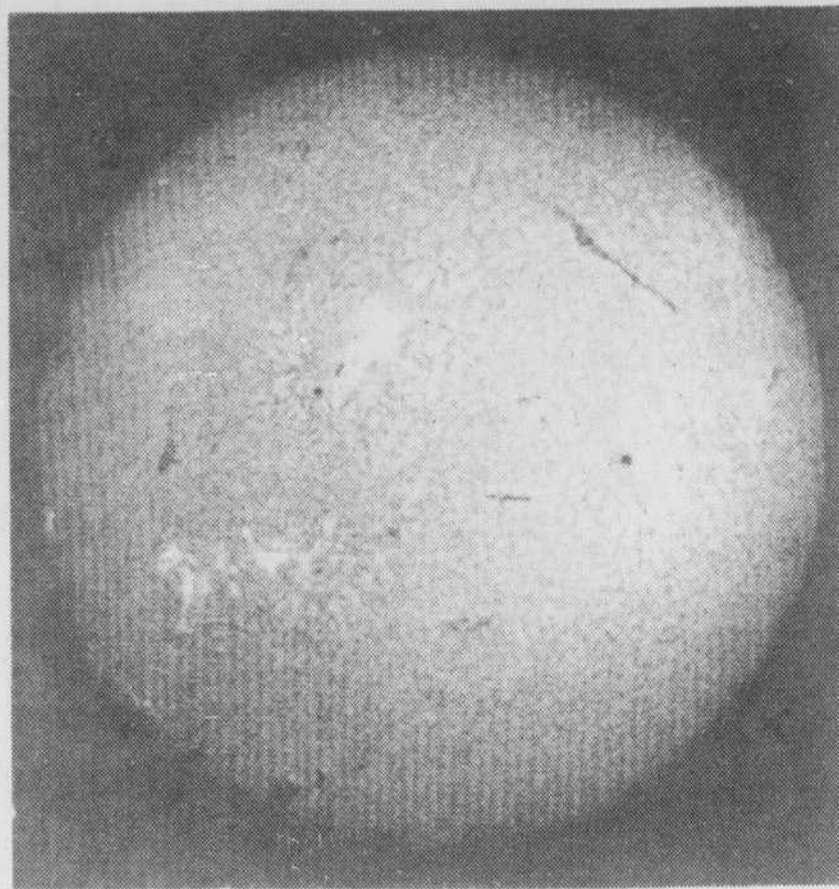
TOKYO (AFP) — Un musée du whisky, dans lequel l'histoire et les techniques de fabrication de cette boisson dans le monde seront décrites, va être prochainement édifié dans les environs de Tokyo. Ce sera le troisième musée consacré aux boissons alcoolisées créé par un important brasseur japonais qui a inauguré l'an dernier un musée du vin, puis, au printemps, celui de la bière, tous deux dans les faubourgs ouest de Tokyo. Les Japonais ont consommé 133 millions de litres de whisky en 1971, pour une production totale de 139 millions 614 mille litres. Les exportations du whisky "made in Japan" ont rapporté 612.000 dollars l'an dernier.



Pas de moteur trop puissant. Sachez manœuvrer et maîtriser l'embarcation.



Grâce à leur télescope solaire (à gauche) situé dans la région d'Ottawa, les astrophysiciens du Centre national de recherche peuvent suivre de près, à 93 millions de milles de distance, l'évolution des taches et des éruptions qui marquent l'activité solaire. A la surface de l'astre (à droite), les éruptions



ont l'apparence de taches blanches, et les taches celle de taches ou de points noirs. Cette photo solaire avait été prise le 22 février dernier, à l'aide de télescope du CNR. (Téléphotos CP)

Le soleil brille pour l'astrophysicien

OTTAWA (CP) — Les amateurs de bains de soleil n'ont guère eu l'occasion d'en prendre cette année, en territoire canadien. Mais les astronomes solaires, qui ont d'autres façons de voir le même astre, en ont eu plein leurs télescopes de ce qu'ils n'hésitent pas à appeler "une activité exceptionnelle".

Cette activité, survenue à une époque où normalement le soleil aurait dû se montrer paisible, a été sensible depuis le début de l'année et s'est révélée particulièrement forte au cours du mois d'août. Le début du mois a été notamment marqué d'une tempête solaire qui selon le professeur Victor Gaisauskas, de la division d'astrophysique du Conseil national de recherche, "sera con-

nue dans les annales de l'astronomie comme la grande éruption du 7 août."

Comme la plupart de ses collègues, cependant, le professeur Gaisauskas ne fait pour l'instant aucune relation entre l'activité anormale du soleil et le temps pluvieux et froid qui règne dans l'est du pays — ou le temps anormalement sec et chaud qu'il fait en Colombie-Britannique.

Il est vrai, reconnaît-il, que la vie ne pourrait exister sur la terre sans la chaleur solaire. Mais pour ce qui est de la seule chaleur, on sait aujourd'hui qu'elle est à peu près toujours égale, sans égard au niveau d'activité du soleil. Et pour le reste, la question implique tant de paramètres qu'il serait difficile d'en faire la somme.

Il y a environ deux siècles qu'on observe soigneusement les cycles d'activité solaire. Depuis la 18^e siècle, on a donc enregistré 20 des périodes de 11 ans qui correspondent au cycle de cette activité. La dernière période de pointe de l'activité solaire remonte à 1968, et il était normal de s'attendre que la surface du soleil s'apaise de plus en plus jusqu'en 1975.

Et pourtant la violente éruption du 7 août atteignait l'échelon le plus élevé de l'échelle d'envergure qu'utilisent les astronomes solaires. Prie de fournir des termes de comparaison qui permettent au profane de comprendre, un collègue du professeur Gaisauskas, l'astrophysicien Lorne Avery, a expliqué que la quantité d'énergie dégagée par

l'éruption équivalait à celle de l'explosion simultanée de deux milliards de bombes à hydrogène de 10 mégatonnes de puissance. Il n'en reste pas moins, a-t-il ajouté, qu'en regard de l'énergie totale de l'astre, c'est là une puissance minuscule.

On a noté depuis quelque temps que les éruptions faisaient varier les émissions solaires en rayons L, en ondes hertziennes et en particules diverses, mais on ignore encore à peu près tout des effets que ces phénomènes peuvent avoir sur le climat terrestre. Le seul effet perceptible qu'on ait pu jusqu'à présent relever, a déclaré le professeur Gaisauskas, est que durant les périodes de forte activité solaire, la croissance des arbres est plus rapide.

Deux cardinaux catholiques rendent visite au COE

UTRECHT (AFP) — La visite au Conseil oecuménique des Eglises du cardinal Willebrands, président du secrétariat du Vatican pour l'unité des chrétiens, a eu lieu en fin de matinée. Il était accompagné du cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, primat de Hollande.

Les deux cardinaux ont été accueillis par le président Thomas, qui les a conduits à la tribune, aux applaudissements de l'assemblée. Le président Thomas a rappelé que leur visite était à titre privé mais, a-t-il ajouté, comment les visites de cardinaux pouvaient-elles être tout à fait privées?

Le cardinal Alfrink, prenant la parole, a déclaré que l'unité ne saurait être le passe-temps de quelques optimistes irréalistes. Elle est un commandement du Seigneur à toutes les Eglises et à tous les hommes. Dans un monde en danger de mort, cet ordre est de plus en plus impératif et pourtant les Eglises sont divisées. Prions ensemble, a-t-il conclu, pour que Dieu inspire à tous les dirigeants des Eglises chrétiennes pour obtenir ce que nous demandons à Jésus-Christ.

Puis le cardinal Willebrands a dit sa joie d'être présent à cette assemblée, qui a pour but l'unité. Il s'est félicité de l'excellent travail de compréhension entre l'Eglise catholique et le COE, que mène depuis plusieurs années le comité mixte, composé de catholiques et de protestants à parts égales. De nombreux autres contacts, officiels ou non, ont lieu entre l'Eglise catholique et le COE. Le cardinal cite en particulier la participation de catholiques à la commission Foi et Constitution du COE et la coopération des uns et des autres au sein du Sodepax, pour la justice et la paix, ainsi que dans les tâches de la mission de paix et d'évangélisation. Pour des motifs chrétiens et ecclésiaux, il souhaite que ces contacts aient une efficacité toujours plus grande. Cette collaboration intense pose il est vrai de nombreux problèmes. Il espère qu'avec le COE il parviendra à leur donner la meilleure solution.

Copernic en orbite

CAP KENNEDY Floride (AFP) — La NASA a lancé de Cap Kennedy, lundi matin, le plus lourd de ses observatoires astronomiques orbitaux, un engin baptisé Copernic, dont la mission sera d'étudier les étoiles au moyen d'une série de télescopes et autres instruments de haute précision.

Ce nouveau satellite artificiel de la terre a été propulsé dans l'espace à l'aide d'une fusée Atlas-Centaur, du type de celles qui ont déjà servi à placer sur orbite un grand nombre d'autres satellites américains. Il était en orbite 12 minutes plus tard.

L'année prochaine marquera le 500^e anniversaire de la naissance de Nicolas Copernic (1473-1543), l'astronome polonais qui fut le premier à établir que la terre tournait autour du soleil.

Copernic pèse 4.900 livres, ce qui en fait le plus lourd de tous les observatoires astronomiques volants sans équipage humain jamais lancés dans l'espace. Son prix, l'un des plus élevés, est non moins astronomique. L'engin lui-même a coûté 81,6 millions de dollars, plus le prix de la fusée Atlas-Centaur, 12,9 millions, ce qui donne une addition de 94,5 millions de dollars.

Les deux principales expériences de la mission Copernic ont été conçues par des savants américains et britanniques. L'une consistera dans l'étude des étoiles aux rayons ultra-violet, à l'aide d'un télescope d'un diamètre de 32 pouces fourni par l'université de Princeton. L'en-

semble de l'appareillage nécessaire à cette expérience, qui a été mis au point par une équipe dirigée par les professeurs Lyman Spitzer et John Rogers, pèse dans les 450 kilos.

La deuxième expérience mettra en oeuvre trois télescopes de dimensions plus réduites et un instrument conçu pour l'étude des sources de rayons X. Elle a pour promoteurs le professeur R.L.F. Boyd et le University College de Londres.

Les rayons X proviennent d'environ 200 sources différentes dans l'univers, parmi lesquelles le soleil, les nuées de Magellan (Magellanic Clouds), la nébuleuse du Crabe (Crab Nebula), les galaxies et certaines régions où l'on n'a encore repéré aucun objet visible.

Le programme O.A.O. (Copernic est le quatrième de la série) a déjà permis d'aboutir à certaines découvertes capitales mais il a connu aussi des échecs. Le premier engin, lancé en 1966, était tombé en panne après trois jours de révolutions autour de la terre. Le troisième n'a jamais atteint son orbite par suite d'un défaut de la fusée atlas-Centaur sensée le propulser, en 1970. Seul, OAO-2, placé sur orbite le 7 décembre 1968, a donné pleine satisfaction en fournissant une quantité de renseignements des plus précieux sur les galaxies, les étoiles, le système solaire et les couches extérieures de l'atmosphère terrestre.

Ces renseignements ont été communiqués aux savants et astronomes du monde entier, ceux qu'on attend de Copernic le seront également.

Les astronautes d'Apollo 17 seront 82 heures sur la lune

WASHINGTON (AFP) — Apollo, la dernière mission lunaire du programme Apollo sera lancée dans la nuit, à 21 heures 53 le 6 décembre du Cap Kennedy (Floride) a annoncé hier l'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace.

Ce sera le sixième débarquement sur la lune par des astronautes américains et le plus long. Le vol durera en effet 12 jours, 16 heures et 31 minutes.

L'amerrissage aura lieu le 19 décembre à 14 heures 24, à 500 milles au sud-est de Pago Pago, aux îles Samoa, dans l'Océan Pacifique.

La mission Apollo 17 sera commandée par Eugene Cernan qui faisait partie de l'équipage d'Apollo 10 qui survola la lune à 8 milles d'altitude.

Les autres membres de l'équipage d'Apollo 17 seront Harrison Schmidt et Ronald Evans.

Cernan et Schmidt se poseront sur la lune le 11 décembre, à 14 heures 55 pendant qu'Evans les attendra sur orbite lunaire dans la cabine principale d'Apollo 17.

La NASA précise que Cernan et Schmidt, d'après les plans prévus, séjourneront au total 82 heures sur la surface de la lune dans la région Taurus-Littrow, composée de montagnes et de vallées. Ils doivent donc rester sur la lune environ 12 heures de plus que les astronautes d'Apollo 16 en avril dernier. Cette mission dura au total près de 11 jours et 2 heures.

La mission lunaire précédente la plus longue fut celle d'Apollo 15 qui dura 12 jours et 7 heures en juillet et août de l'an dernier.

A part les vols d'astronautes américains et russes dans l'espace, dont les dates n'ont pas été fixées, aucun autre vol spatial américain n'aura lieu avant la mise en marche du programme space Shuttle (navette de l'espace) qui commencera dans quelque six ans.

Un système d'alarme protégera les oeuvres

CITE DU VATICAN (AFP) — Un système d'alarme électronique et des caméras de télévision protégeront bientôt les oeuvres d'art des musées du Vatican. Radio-Vatican, diffusée en langue italienne, a en effet annoncé lundi que des appareils électroniques basés sur l'emploi d'ultrasons, de champs magnétiques et de radars, donneront l'alarme dès qu'une personne aura franchi une distance de sécurité préalablement fixée autour de certaines oeuvres d'art. Ces installations seront d'autre part reliées et complétées par 14 télécaméras qui permettront de surveiller les allées et venues du public et éventuellement d'en régler l'affluence.

MISSISSAUGA, Ont. (PC) — M. Joseph Hugel, surintendant des écoles séparées de Dufferin-Peel, a rejeté hier les accusations portées dimanche par l'Association canadienne-française de l'Ontario selon lesquelles la commission scolaire ne se pressait pas de créer des classes françaises.

Il est impossible de créer pour septembre des classes à l'intention de 75 enfants francophones, a affirmé M. Hugel, parce que le temps manque pour développer un bon programme.

"Nos écoles sont surpeuplées, a-t-il déclaré. Nous ne

savons pas si nous aurons des salles vides à l'automne. Aucun programme n'a été préparé. C'est beaucoup exiger."

Les commissaires ont décidé mardi d'étudier la possibilité de transporter les élèves par autobus à Burlington où ils pourraient aller à l'école française, pendant que la commission travaillerait à l'élaboration d'un programme français pour septembre 1975, a soutenu M. Hugel.

Au cours d'une conférence de presse donnée dimanche à Ottawa, l'Association a exigé la création immédiate d'une commission des droits linguistiques et l'intervention personnelle du ministre ontarien de l'Éducation, M. Thomas Wells.

M. Wells a déclaré lundi qu'il connaissait la situation et qu'il demanderait à un

membre du Conseil des écoles de langue française de lui soumettre un rapport.

Pour sa part, le président de l'Association, M. O. Deslauriers, a affirmé que la commission scolaire se donnait pour excuse que la création de classes francophones de l'automne cons-

tituait une ingérence dans la qualité de l'enseignement.

"Nous ne croyons pas les commissaires anglophones aptes à porter un jugement sain sur la qualité de l'enseignement auquel les étudiants francophones ont droit", a conclu M. Deslauriers.

CHEZ VITO

Votre restaurant italien

5412 Côte des Neiges

RÉSERVATIONS: 735-3623

LPS® peut vous aider anglais-espagnol-allemand

enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)

téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez

rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT

(de 9h. à 21h., sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt

LPS-MONTREAL, 878-2821, étage F LPS-QUEBEC, 529-0331, 4^e étage

PLACE BONAVENTURE 500 EST GRANDE ALLEE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

Le jour précédent
le mariage?
Je suis allée au salon de beauté.
Puis je suis passée
au Reine Elizabeth.
Ils avaient vu à tout.



Les couverts, le menu, la musique: nous voyons à tout. Panique de dernière heure? Pas au Reine Elizabeth. Nous sommes là pour tout prévoir. Nous sommes fiers de vous donner exactement ce que vous voulez, peu importe ce que c'est: plats succulents, salons accueillants, menus pour 4 personnes ou 4.000. Appelez le Service des banquets à 861-3511. Nous nous occuperons de tout selon vos désirs. Le grand hôtel qui satisfait tous vos besoins, qu'ils soient fastueux ou modestes.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

3 fusions heureuses, dit la FTQ

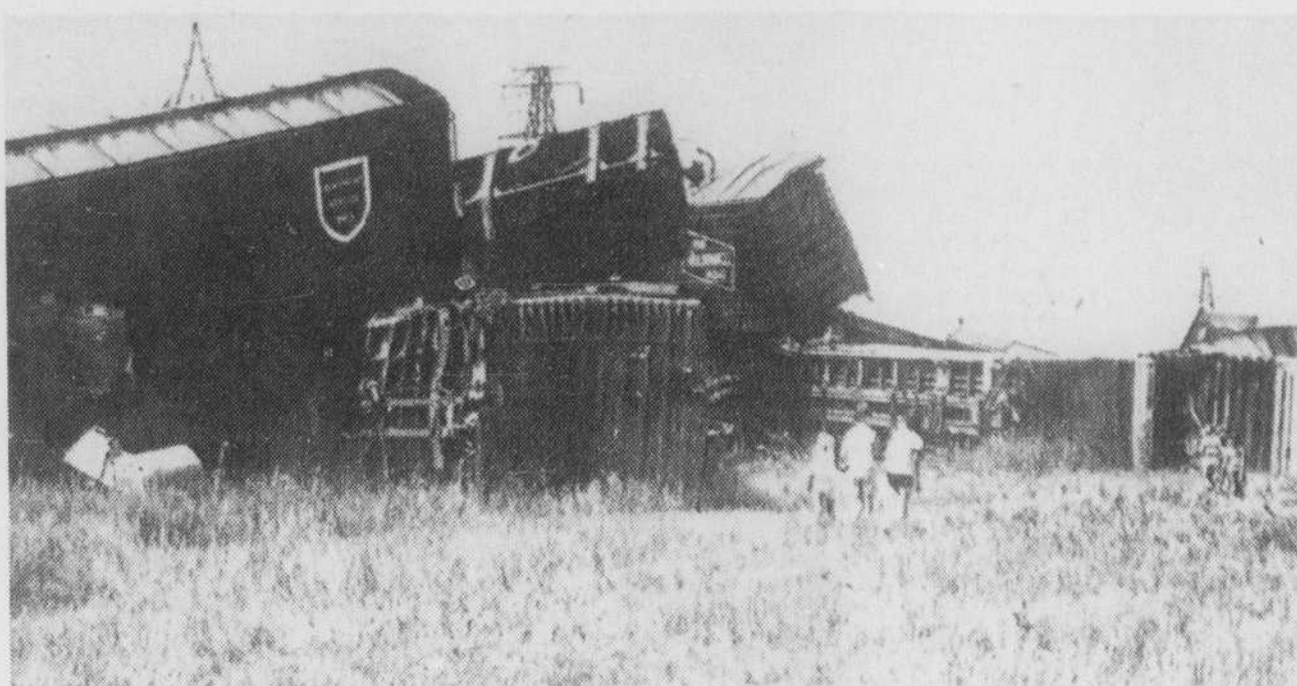
M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a déclaré hier à Montréal que la FTQ se réjouit au plus haut point des fusions qui se sont produites dernièrement au sein de trois syndicats affiliés.

M. Daoust se référait à la fusion officielle de la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers et de l'Union des papeteriers et ouvriers du papier, survenue le 9 août dernier à Denver, Colorado, ainsi qu'à la fusion de l'Union internationale des travailleurs alliés et techniques (district 50) syndicat indépendant) avec le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique.

Le nouveau syndicat de l'Union internationale des travailleurs du papier comprend maintenant 18.000 membres alors que le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique aura un membership de 35.000 à la suite de l'adhésion des 5.000 membres du district 50, ce qui en fait le syndicat industriel le plus important au Québec.

"Cette fusion de syndicats qui oeuvrent dans la même juridiction, dit M. Daoust, est une preuve de la maturité croissante de nos syndicats affiliés qui ont su placer l'intérêt supérieur des membres à la conservation mesquine de structures dépassées. C'est aussi la consécration très nette du réalisme syndical qui a toujours su adapter ses structures et ses moyens d'action aux nouveaux problèmes que doivent affronter les travailleurs.

"Dans l'industrie des pâtes et papiers, par exemple les travailleurs doivent faire face, au Canada et au Québec en particulier à une crise, très sérieuse due à plusieurs facteurs, dont les changements technologiques, la non-prévoyance des entreprises autochtones et des gouvernements, la rapacité des compagnies multinationales qui n'hésitent pas à fermer leurs usines du Québec pour réaliser ailleurs de plus gros profits. L'unification des forces syndicales dans ce secteur devrait permettre aux travailleurs de se donner de meilleurs instruments pour enraye le marasme qui pourrit leur industrie.



Un train de marchandises du CP a déraillé hier midi à l'est de Windsor en Ontario, ce qui bloquera la principale voie du CP pendant plusieurs jours. Personne n'a été blessé lors du déraillement d'environ 40 wagons sur 94. La plupart des wagons qui ont quitté la voie transportaient des imprimés à destination des États-Unis. (Téléphoto CP)

Les fermiers de l'Estrie : un entretien Olson-Toupin

OTTAWA (PC) — Les ministres fédéral et québécois de l'agriculture, MM. Olson et Toupin, se sont rencontrés, hier, pour déterminer l'aide que les gouvernements peuvent apporter aux agriculteurs québécois dont les récoltes ont été lourdement endommagées par la mauvaise température et les inondations.

Rien n'a transpiré, toutefois, de cette rencontre qui a duré plus de deux heures, au bureau du ministre Olson, à Ottawa.

A l'issue de la rencontre, M. Toupin est rentré dans la capitale québécoise.

Interrogé sur les décisions qui auraient été prises lors de son entretien avec M. Olson, M. Toupin a dit qu'il ne pouvait révéler la substance des discussions qu'il venait d'avoir.

Il a néanmoins précisé que les discussions se poursuivraient très prochainement et probablement au niveau des sous-ministres.

M. Toupin a souligné que l'on ne pouvait pas encore évaluer avec précision l'étendue des pertes des agriculteurs québécois.

Il a toutefois dit qu'il était exagéré de prétendre que ces pertes atteignent \$300 ou \$36 millions.

L'un de ses adjoints avait, plus tôt, laissé entendre que ces dommages pouvaient être de l'ordre de \$25 MIL. — LIONS

Entre-temps, le ministre Olson doit rencontrer, mercredi, les députés libéraux québécois pour les informer des intentions du gouvernement, relativement à la situation de la production agricole dans leur province.

Outremont : y a-t-il place pour un Centre communautaire?

par Solange Chavlin

Il y a beaucoup de belles et grandes maisons à vendre et à louer à Outremont, mais il n'y a pas de place nulle part pour un centre communautaire mis sur pied par les citoyens. Il a fallu organiser une manifestation bruyante il y a déjà quelques mois pour obtenir l'autorisation de transformer une maison en garderie. En faudra-t-il une autre se demandent les représentants du Centre communautaire, pour trouver un local?

L'un des responsables du Centre, M. Claude Larivière, comparait aujourd'hui en cour municipale pour avoir occupé illégalement un local, avec l'assentiment du propriétaire à qui on a versé régulièrement le loyer, dit-il. Des procédures identiques ont été entreprises auprès du propriétaire de l'édifice, M. Henry Nash, pour l'inciter à chasser les occupants du Centre communautaire.

Le Centre est situé dans une maison de deux étages, rue de l'Épée, dont le premier est occupé par une garderie, grâce à la tolérance des autorités municipales, et le second par une vingtaine de travailleurs du mini-prix d'Outremont, du projet d'éducation populaire, du Comité des citoyens, de l'Association pour la défense des droits sociaux et du secrétariat de la Coopération communautaire (en formation).

Après un échange de correspondance et d'appels téléphoniques entre les autorités municipales et les représentants du Centre communautaire, aucune solution n'a été trouvée.

Les autorités soutiennent pour leur part que l'édifice est dans la zone R-C/3 du règlement de zonage 1044-1 où seules des habitations résidentielles sont permises. Le maire, M. Pierre Desmarais II, a invité les représentants du Centre à dresser une liste de tous les locaux susceptibles d'être loués dans la zone concernée: sous-sol d'églises, salles d'écoles, salles de réception, etc. Des demandes de location furent adressées à une quinzaine de responsables, sans aucun résultat.

Notons que le Centre communautaire qui bénéficie de subventions fédérales serait prêt à verser un loyer d'environ \$150 par mois pour occuper un local situé dans la zone défavorisée d'Outremont.

Les représentants du centre communautaire devront quitter leur local le 30 septembre prochain, si la décision des autorités municipales n'est pas révoquée.

"On tolère la garderie, mais on refuse de tolérer le centre communautaire", dit M. Larivière. Les autorités municipales seraient-elles plus clémentes face à des citoyens désireux de promouvoir le mieux-être de la population? se demandent les responsables du Centre communautaire.

Délégués à Munich

M. François Cloutier, ministre de l'éducation, et responsable du haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, dirigera la délégation du haut-commissariat qui se rendra à Munich, en Allemagne, à l'occasion de la présentation des jeux Olympiques.

La délégation du gouvernement du Québec sera composée de MM. Paul Phaneuf, député de Vaudreuil-Soulanges et adjoint parlementaire du ministre de l'éducation, Yves Bélanger sous-ministre adjoint à l'éducation, et Clermont Gignac, secrétaire particulier adjoint du ministre.

C'est dans l'esprit de la présentation des jeux Olympiques de 1976 qui auront lieu à Montréal que la délégation fera le voyage à Munich.

Les délégués profiteront de leur séjour à Munich pour rencontrer des membres du comité organisateur et du comité international olympique.

Un gérant de Saputo témoigne de l'hygiène des lieux avant le raid

par Guy Deshaies

Le gérant de production de la fromagerie Saputo e Figlii a affirmé, hier, en cour municipale, que les installations hygiéniques de la maison Saputo étaient en excellent état quelques minutes avant la descente des policiers, le 18 mai dernier.

On sait qu'à la suite de cette visite surprise des policiers, 14 accusations relatives aux règlements municipaux sur la santé publique ont été portées contre la fromagerie Saputo.

Présentement, le procès se déroule en cour municipale quant à un des chefs d'accusation, à savoir le mauvais état des installations hygiéniques à la disposition des employés, plus précisément les contenants de serviettes et les savonnières dans les salles de toilette.

La défense, représentée par Mes Jean-Guy Boilard et Michel Proulx, tout comme la poursuite, représentée par Mes Jacques Dagenais et Jules Allard, se sont éloignées plus d'une fois du sujet pour se lancer dans des détails corollaires plus ou moins pertinents.

Ainsi, la semaine dernière, la défense a voulu mettre en doute la crédibilité des officiers du service de police quant à leurs rapports avec les médias d'information au sujet des communiqués qui ont émané de la police concernant la descente chez Saputo.

Mais hier, en défense, le gérant de production, M. Clermont Couture, spécialiste en technologie agricole, a témoigné sur les faits pertinents à cette cause, à savoir les installations hygiéniques.

Non seulement a-t-il affirmé que ces installations étaient en bon état lorsqu'il les a inspectées environ 15 minutes avant la descente policière mais il a identifié,

sur une photo produite par la poursuite, la présence de savon dans une savonnière que la poursuite prétendait vide.

La maison Saputo, que les services policiers de Montréal, est reliée, dans deux communiqués, à la mafia nord-américaine, se spécialise dans la fabrication de fromage de type Mozzarella et Scar-mozze. Elle fournit notamment plusieurs restaurants qui servent la pizza.

D'après les photos produites par la ville de Montréal et qui auraient été prises au cours de la visite des policiers, le 18 mai dernier, les installations hygiéniques chez Saputo étaient dans un lamentable état: serviettes sales traînant sur les planchers, savonnières vides, etc.

M. Couture affirme que ces images traduisent la réalité qui s'est offerte à ses yeux après la visite des policiers mais pas du tout avant.

On sait que déjà des inspecteurs de santé de la ville de Montréal ont témoigné, non pas pour la ville, comme on pourrait normalement le penser, mais pour la défense et ils ont affirmé que les installations chez Saputo étaient conformes aux règlements. Le témoignage des policiers est cependant différent et c'est l'aspect singulier de cette affaire, à savoir les versions différentes des membres de deux services différents de la même ville.

La défense n'entend pas laisser la son argumentation et elle produira d'autres témoins à l'encontre des prétentions de la police dont l'action a assurément assombri énormément les perspectives de prospérité de la maison Saputo dont les produits sont désormais entachés d'une réputation peu enviable.

Le juge Bernard Tellier, qui préside ce procès, a ajourné à cet après-midi à 14h.

Pépin, à Sorel, reçoit les doléances de travailleurs des pâtes et papiers

par Gilles Léveillé

Les travailleurs de la Beloit Sorel Walmsley Ltd., de Sorel, entreprise qui fabrique de l'équipement pour l'industrie des pâtes et papiers, se sont plaints hier au ministre fédéral de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, du marasme dans lequel se trouve cette industrie et du peu de considération que reçoit leur syndicat dans les circonstances.

Profitant du passage du ministre dans leur ville, ils lui ont présenté un mémoire dans lequel ils préconisent que le gouvernement fédéral force les investisseurs étrangers et canadiens du secteur forestier à s'approvisionner au Canada pour la machinerie de leurs usines.

La main-d'œuvre à la Beloit Sorel a été réduite de plus de la moitié depuis deux ans mais les importations d'équipement n'ont cessé de monter, soulignent avec inquiétude les ouvriers de la compagnie.

Le ministre a répondu qu'à son avis, la demande des travailleurs dans leur mémoire était "trop forte" et leur a proposé de la remplacer par un énoncé qui reconnaît le droit des entrepreneurs canadiens de faire une offre de fourniture d'équipement dans le cas de nouveaux projets.

M. Pépin s'est dit d'autre part fort intéressé par le problème qui se pose dans ce secteur de l'industrie canadienne et a promis de soumettre un peu plus tard une réponse en bonne et due forme aux doléances qu'on lui présentait.

Les travailleurs de la Beloit Sorel sont membres du syndicat national de l'industrie métallurgique (CSN). Ils ont reçu M. Pépin au siège régional de la CSN.

Réunis autour d'une grande table en fin d'après-midi, le ministre et les syndiqués, (une quinzaine) ont discuté de la situation sur un ton cordial mais sans détour. M. Pépin s'est efforcé d'apporter des réponses précises mais il a été interrompu à quelques reprises par le

président du syndicat local, M. Vandal, qui craignait de se laisser enliser dans des explications trop détaillées.

La valeur des importations d'équipement pour usines de pâtes et papiers est passée de \$31,4 millions à \$61,4 millions, de 1965 à 1970, peut-on lire dans le mémoire du syndicat. Le travail à l'usine de la Beloit Sorel au contraire a diminué au cours des dernières années, au point qu'il n'y reste que 335 personnes comparativement à quelque 700 durant les bonnes années.

Le ministre de l'industrie et du commerce a fait valoir que de récents amendements aux lois du pays donnaient plus de chance qu'autrefois aux producteurs canadiens du secteur de l'équipement. Il a mentionné notamment l'article 11 de la loi des subventions au développement régional, ajouté en janvier 1971, en vertu duquel les investisseurs doivent donner aux industriels canadiens l'occasion de présenter une offre de fourniture. Il a aussi parlé de nouvelles dispositions de la loi anti-dumping qui autorise le gouvernement fédéral à prendre action pour compenser des avantages financiers induits qu'obtiennent parfois des fournisseurs étrangers.

Aux travailleurs qui faisaient mention du cas de la compagnie ITT-Rayonier, où l'équipement requis pour le projet d'une usine de pâte à été commandé à une entreprise concurrente, la Black Clawson, située en Ontario, M. Pépin a

répondu qu'il allait voir "comment ils ont réconcilié cela avec l'article 11".

A ce sujet d'ailleurs, le syndicat se plaint de l'attitude du gouvernement provincial de qui il aurait été impossible d'obtenir des précisions quant aux conditions offertes respectivement par la Beloit et la Black Clawson. Les ouvriers déplorent aussi le comportement de la compagnie à leur endroit. Les procédures prévues pour le reclassement ne sont pas suivies et d'une manière générale, la direction se fait tirer l'oreille pour tenir ses ouvriers au courant des données de la situation.

La visite de M. Pépin au local du syndicat était la dernière étape d'une journée bien remplie qui a vu le ministre s'arrêter à quelques-unes des usines les plus importantes de Sorel, dont la Beloit Sorel Walmsley Ltd.

Partout le représentant de Drummond à Ottawa a démontré un vif intérêt pour les manoeuvres qu'on lui expliquait. Il n'a pas ménagé les questions et s'est efforcé tout au long de la journée d'inciter ses interlocuteurs à faire appel aux services de son ministère.

M. Pépin entreprenait hier une tournée de cinq jours qui l'amènera à visiter plusieurs établissements industriels des Cantons de l'est et de la région des Bois Français. Il était accompagné à Sorel du député de Richelieu aux Communes, M. Florian Côté, et du représentant de Frontenac, M. Léopold Corrivéau.

Machinerie lourde: la grève s'intensifie

La grève des opérateurs de machinerie lourde s'intensifie. Trois autres compagnies spécialisées dans la location d'appareils lourds ont été touchées hier soir par des arrêts de travail. Il s'agit des compagnies Montreal Crane, Lamarche Crane et Drolet Crane. Elles

viennent s'ajouter à sept autres compagnies et portent à quelque 350 le nombre d'opérateurs maintenant en grève.

Le gérant d'affaires de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde, section locale 791 (FTG), a remarqué qu'aucun développement n'était encore survenu du côté négociation.

"Les compagnies refusent toujours de négocier, affirme M. Robert Meloche. Elles posent des conditions préjudiciables aux négociations. Or, il se trouve que ces conditions touchent justement les revendications essentielles des syndiqués: sécurité d'emploi, contrôle syndical de l'embauche et contrat à forfait. Les compagnies ont recherché l'affrontement actuel, en provoquant des lock-out au lieu de discuter à une table de négociation."

Le leader syndical a dit que la situation ne pourrait que se dégrader au cours des prochaines heures. En effet, selon lui, il ne restera bientôt plus suffisamment d'équipement lourd en opération au Québec et des dizaines de milliers de travailleurs seront affectés par ce qu'il a appelé "l'entêtement irresponsable des compagnies d'équipement lourd".

Outre les trois compagnies chez qui les opérateurs ont cessé le travail hier soir, les autres compagnies touchées par la grève sont les suivantes: R. et G. Gagny, Grue Mobile, Armand Gay, Sciotte Transport, Quebec Crane, Roma Steve et Modern Crane. On prévoit aussi un arrêt de travail à la compagnie Beausoleil Hydro, à partir de mercredi.



l'an 1292...

Une excellente année pour la bière!

C'est celle où, pour la première fois, on a brassé la bière Pilsner Urquell, en Bohême. Au cours des 680 années qui se sont écoulées depuis, cette bière n'a rien perdu de sa saveur typique.

Si vous êtes amateur de bonne bière, essayez la Pilsner Urquell, la Pilsner d'origine, brassée toujours à Pilsen, en Tchécoslovaquie...

Vous pouvez en obtenir dans la plupart des magasins de la Société des alcools et dans tous les bons restaurants.



LA SEULE ET UNIQUE PILSENER D'ORIGINE

DE PILSEN

pour cuisiner finement sans difficulté

Suivez

Les Cours de Fine Cuisine Familiale d'Henri Bernard

series de Base ou de Perfectionnement

le jour ou la nuit avec dégustations

Renseignements Prospectus 843 6481

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD

2015 de la Montagne, Mtl 107

éditorial

Français, mais bête

Pour les fins du débat politique, la preuve est maintenant faite que loin de "promouvoir la langue française au Québec", la loi 63 aura consacré la tendance des immigrants à s'assimiler massivement à la minorité anglophone. Pour que l'ancien ministre de l'Éducation Jean-Guy Cardinal reconnaisse l'erreur de son gouvernement et la sienne, il aura fallu que l'Union nationale se fasse laver aux dernières élections. Même les Libéraux, qui avaient à l'époque appuyé cette loi, voient aujourd'hui leurs jeunes militants, réunis en congrès à Sainte-Agathe, réclamer le retrait du bill 63.

La contestation du Front populaire des parents du sud-ouest de Montréal ne pouvait tomber à un meilleur moment politique. Avant de s'engager avec eux dans cette lutte contre les fermetures d'écoles de la CECM, les citoyens cependant seraient bien avisés de préciser quelles sont les véritables priorités dans cette affaire. Les batailles de langue et de religion que nous avons connues avec le bill 28 se sont finalement soldées par un grave échec de la démocratisation scolaire à Montréal. Il ne faudrait pas, cette fois-ci, que l'on sauve la langue pendant que des spéculateurs font main basse sur les immeubles dont la Commission des écoles catholiques de Montréal veut se débarrasser.

C'est un secret de polichinelle qu'il ne manque pas de commissaires ni de fonctionnaires à la CECM pour favoriser l'intégration des enfants d'immigrants à l'école française. Le choix de l'école anglaise par leurs parents n'aurait-il pas grand chose à faire dans les fermetures d'écoles de la CECM, qu'il s'en trouverait pour laisser voir dans ces nouveaux malheurs une autre conséquence de l'"infâme bill 63". Et le fait est que dans le sud-ouest comme ailleurs, avec ou sans dénâtalité québécoise, les classes et les écoles françaises fléchiraient moins ou moins vite si les immigrants optaient pour le Québec français.

Maintenant illustrée par des données gouvernementales, cette théorie de l'assimilation à tout pour chloroforme le Québécois qui sommeille dans toute bête nationaliste. Elle a l'inconvénient d'avantage de faire oublier les négligences impardonnables de la CECM à l'égard des écoliers, des écoles et des populations des zones grises, où maintenant nombre d'immeubles scolaires sont voués à l'abandon. De même, elle détourne la vindicte publique vers un nouveau Saint-Léonard, laissant dans l'ombre de l'autoroute est-ouest les marchands de béton et les politiciens qui vous mettent en charpie des

quartiers populaires dans le plus beau français qui soit. Décidément, depuis Gérard Filion, la province plus bête que les autres n'a pas changé.

Le plus loufoque dans cette bataille du sud-ouest contre la CECM et le bill 63, c'est que les libéraux, qui devraient en principe y perdre des plumes, vont peut-être bientôt s'y redorer le blason à bon marché, au nez et à la barbe des péquistes du coin. La solution était déjà toute trouvée dans l'amendement au bill 28 que le Parti québécois avait proposé à l'Assemblée nationale. Les libéraux de Robert Bourassa n'ont pas voulu d'une formule dont le crédit politique aurait dû être attribué à leurs adversaires. Mais ils ne peuvent que supprimer le bill 63, et ils vont éventuellement le faire à la grandeur non seulement de Montréal mais de tout le Québec.

M. Robert Bourassa et son entourage, si pleutres soient-ils à l'occasion, ne sont pas sans se rendre compte qu'ils ne peuvent rester au pouvoir sans donner satisfaction aux nationalistes qui sont restés fidèles au parti ou qui pourraient s'y rallier par crainte d'une indépendance aventureuse. D'ici les élections provinciales, le parti ministériel va donc vraisemblablement doubler le PQ sur ce terrain et consentir d'autant plus facilement à ce sacrifice qu'il sera supporté par des absents, ces Néo-Québécois qui n'ont pas encore établi leurs pénates dans la province française. Libérale jusque dans la trousse, le minorité anglophone pourra toujours, si elle n'est pas contente de Robert Bourassa, voter péquiste ou créditiste!

Aussi est-ce avec des yeux secs qu'il faut envisager le problème des fermetures d'écoles à la CECM. En juin dernier, la Commission nous annonçait que depuis juillet 1969, elle avait déjà vendu 31 de ses immeubles. Prévoyant que le nombre de ces transactions "va aller en augmentant", la CECM, qui possède quelque 400 écoles et de "nombreux terrains", établissait alors publiquement sa politique à cet égard. Or, cette politique est franchement inacceptable. En l'examinant aujourd'hui, on comprend mieux que des commissaires soient plus friands de débats sur la langue et les immigrants que de débats sur les enjeux du domaine public de la Commission des écoles catholiques.

Cherchant à "obtenir le meilleur prix possible", la CECM, en mettant ses immeubles fermés en vente, nous prévient qu'elle ne veut qu'"à prix égal seulement, accorder la priorité aux organismes publics". Dans

sa procédure, elle ne prévoit donc de soumissions publiques que pour les immeubles de \$30,000 et moins. Dans le cas des immeubles de \$30,000 et plus, "on procède à une vente de gré à gré".

Après l'affaire de Saint-Sulpice, on aurait cru que la CECM aurait eu une politique plus digne d'un organisme public. Ses immeubles ont pour ainsi dire grandi avec la métropole. Ils font intimement partie du tissu urbain de Montréal. Ils sont déjà intégrés à l'environnement. Depuis longtemps la population leur a reconnu ou attribué une vocation communautaire. Spécialement dans les zones grises qui manquent d'espaces verts et de centres communautaires, bon nombre de ces immeubles pourraient et devraient conserver leur caractère de service public. Et ce n'est qu'exceptionnellement que la CECM devrait envisager de les vendre sur le marché.

Au moment où tout le monde reproche à la ville de Montréal de n'avoir pas constitué une banque suffisante de terrains pour sa planification urbaine, il est affligeant de voir la CECM agir comme si elle était le seul gouvernement sur l'île de Montréal. Et encore, gouvernement d'une politique à courte vue, qui prétend épargner les deniers des contribuables en aliénant des immeubles qu'ils devront éventuellement racheter au prix de la spéculation, soit pour nécessité publique, soit pour usage privé! Les contestataires du sud-ouest ont franchement raison quand ils réclament que la CECM redonne à la population ces centres communautaires qu'elle a déjà bien payés et qui lui ont pendant trop longtemps été fermés.

Pendant que certains commissaires flirtent avec les nationalistes du sud-ouest et d'ailleurs, la CECM s'apprête à dilapider une partie du patrimoine public des Montréalais. On sera bien avancé au Québec si, pendant que trois petits Portugais disent leur "Je vous salue, Marie" en français, des dizaines d'immeubles sont perdus pour la communauté québécoise, dans cette discrétion dont seule la catholique CECM est capable, au bénéfice d'on ne sait encore quels spéculateurs urbains. On parle français en Haiti et créole, mais que reste-t-il au peuple de ses ressources livrées aux "promoteurs"? Est-ce pour aboutir à cette sinistre farce, qu'il faut laisser la CECM vendre en français notre patrimoine public?

Jean-Claude LECLERC

Le Québec des communications

par LAURENT LAPLANTE

Le Québec s'initie peu à peu au monde ultra-moderne des communications. Il y entre d'ailleurs par la petite porte ou, plus précisément, par le petit écran. Puisque la télévision occupe une grande partie de nos loisirs populaires, elle devient importante et, à sa suite, tout le monde des communications. Nous avons cependant beaucoup de chemin à faire avant d'accorder à ces techniques tout l'intérêt qu'elles méritent. C'est pour cela que les intérêts torselets continuent de nous devancer systématiquement dans le rachat des entreprises cinématographiques par les règlements du CRT. C'est encore pour ce motif que le mouvement coopératif ne s'est aventuré qu'avec crainte et tremblement dans un modeste investissement au sein des compagnies de câble communautaire. Les communications nous séduisent, mais nous en sommes encore avec elles à l'amour platonique, c'est-à-dire à l'inchou entre les présentations et le premier baiser.

Le conflit qui se prépare au sujet des réseaux de communication dans la région de la baie James ne peut donc pas émuover bien des Québécois. Pourtant, certaines questions d'envergure s'y posent. Les journaux ont correctement résumé la situation en disant que la Com-

pagnie de téléphone du Nord souhaite desservir l'ensemble de ce nouveau territoire, pendant que la SDBJ (Société de développement de la baie James) se sent capable d'établir elle-même les réseaux de communication qui lui sont nécessaires dans cette région. Les deux parties ne s'entendent même pas sur le choix d'un arbitre, car la compagnie privée accepte de s'en remettre à la Régie des services publics du Québec, alors que la SDBJ estime ne pas être soumise à cet organisme gouvernemental.

Il y a un an, peu de temps avant l'adoption du bill 50 portant création de la SDBJ, la Régie des services publics avait agréé la demande de la Compagnie de Téléphone du Nord qui souhaitait desservir quelques centres mineurs dans la région de la baie James.

Le 14 juillet 1971, la loi 50 recevait la sanction officielle et la SDBJ commençait ses activités. Au paragraphe c) de l'article 6, cette loi fort controversée autorisait la nouvelle société à "exploiter tout moyen de communication terrestre, aérien ou maritime et de télécommunication". Tout cela devait, il est vrai, demeurer dans le cadre de la "réalisation des objets" de la Société. Cette limitation ne limitait guère les

activités de la nouvelle société puisque la liste de ses objets l'autorisait à faire à peu près n'importe quoi sauf peut-être respecter les Indiens et imprimer de la monnaie.

Il y avait plus énorme encore. La SDBJ échappait, d'après l'article 42 de la loi 50, à une série de législations québécoises, y compris la loi de la Régie des services publics. On avait déjà peine à comprendre que la SDBJ ne soit pas soumise à la Régie de l'électricité et du gaz ou à la loi du régime des eaux, mais on comprenait encore plus malaisément que la SDBJ jouisse, devant la Régie des services publics du Québec, d'une latitude plus grande que Québec-Téléphone ou que Télébec. Cet article 42 explique, cependant, que la SDBJ conteste aujourd'hui la compétence de la Régie des services publics quand il s'agit des réseaux de communications nécessaires à la région de la baie James.

Les tribunaux auront donc à décider si la Régie des services publics peut continuer à accorder des permis d'exploitation dans le territoire confié à la SDBJ, ce qui semble douteux. Ils décideront d'autre part, de préserver ou de compenser les droits que pouvait posséder la Compagnie de Téléphone du Nord avant la création de la SDBJ. Le problème débordant cependant les petites querelles stériles auxquelles on serait tenté de réduire le conflit.

Il y a, certes, quelque chose d'extrêmement séduisant à confier à une société entièrement québécoise l'édification de réseaux de communications et de télécommunications dans un immense territoire québécois. On préférerait, en gros, que la SDBJ ou l'Hydro-Québec ou une filiale de l'une ou de l'autre devienne le premier chaînon d'une société d'État oeuvrant dans le secteur des communications. Ce n'est pas à dire, d'autre part, qu'il faut accepter d'emblée le point de vue de la SDBJ sans en connaître davantage.

Trois des grands groupes qui dominent la téléphonie nord-américaine ont déjà des intérêts au Québec: American Telephone & Telegraph Continental, GenTel. Seule des grandes puissances de ce secteur, ITT n'a pas encore jugé bon de s'intéresser à la téléphonie québécoise, mais elle compense par un investissement massif via ITT-Rayonier. Face à ces empires, un effort québécois risque assurément de se borner à peu de choses. Bien plus, une entreprise québécoise de téléphonie risque fort de s'inscrire dans quelques années, aux côtés de maints efforts de la SGF, dans la sombre liste de nos nationalisations raciatiques et souffreteuses. Quand on sait la rareté de bons ingénieurs québécois dans ce secteur, on ne croit pas facilement que la SDBJ réussira à en embaucher suffisamment pour édifier une entreprise respectable dans les régions spécialement peu rentables qu'elle doit desservir. Le ministère québécois des Communications peine depuis

deux ans et demi pour se recruter un personnel valable dans ce secteur et il n'y parvient qu'en mettant de l'eau dans ses ambitions. A moins de délirer, on ne peut croire à une SDBJ brusquement pourvue de tous les spécialistes nécessaires. Pour parvenir à ce résultat, il faudrait que la SDBJ fasse de la piraterie à Bell-Canada, à Québec-Téléphone, au ministère des Communications et convainque même un certain M. Potvin de ne plus s'intéresser au complexe "J" ou M. Bourassa trouve paix et sécurité derrière des communications à la James Bond! Et toutes ces rapines ne suffiraient sans doute pas.

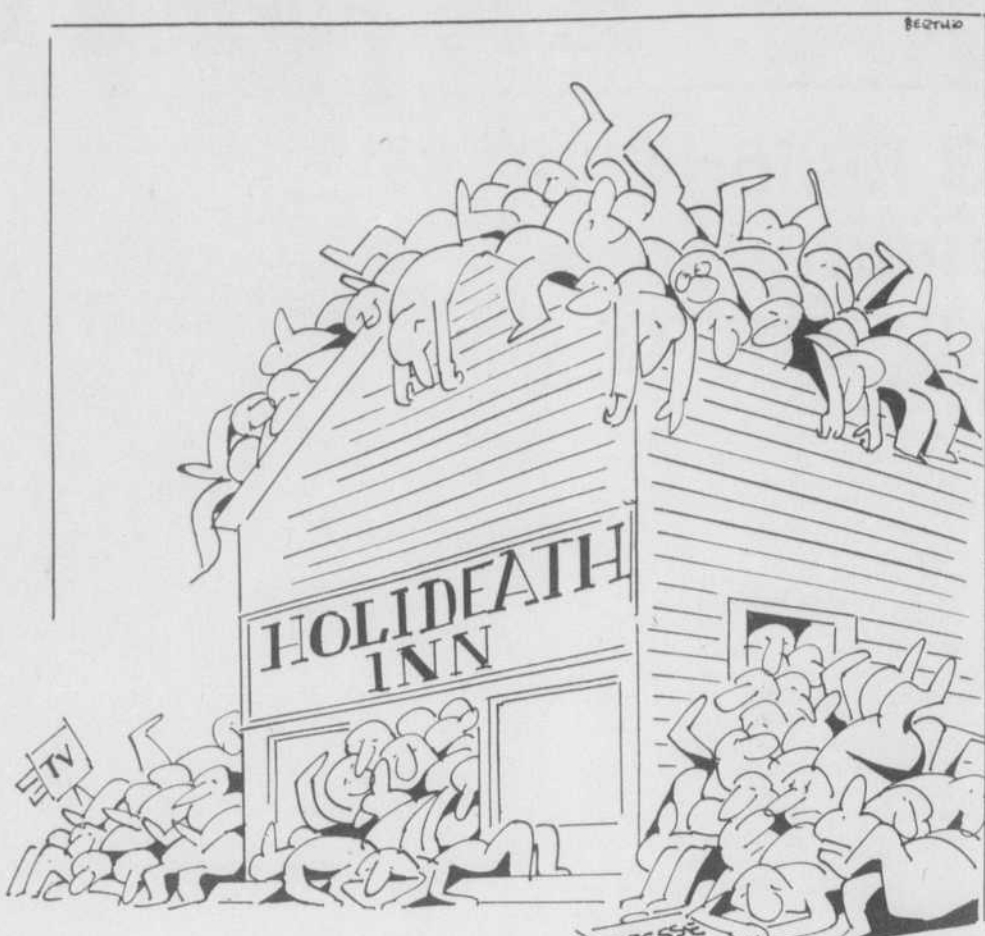
Mieux vaut, dans les circonstances, gonfler les intérêts dans l'une ou l'autre des entreprises majeures que de leur opposer un minable concurrent québécois. Déjà, la Caisse de dépôt détient près de 10% des actions de Québec-Téléphone en vertu d'un investissement de quelque \$3.4 millions. Si la Caisse de dépôt, même limitée à 20% des actions communes d'une entreprise, doublait sa participation ou si une filiale de la SDBJ acquerrait de son côté une tranche importante du contrôle de Québec-Téléphone, le Québec serait tout près de son objectif. Qu'en coûterait-il? Peut-être une quinzaine de millions, c'est-à-dire probablement moins que ce que devra investir la SDBJ si elle donne suite à son projet de construire elle-même un réseau de communication dans la baie James.

Québec-Téléphone couvre déjà environ 40% du territoire québécois et sa contribution deviendrait plus considérable encore si l'entreprise assumait la responsabilité de desservir la baie James. Par une formule de ce type, le Québec ne se donnerait pas un réseau isolé, mal irrigué sur le plan des compétences professionnelles et voué au rachatisme économique à perpétuité, mais il s'achèterait, pour une somme analogue, une participation peut-être majoritaire au sein d'une entreprise solidement établie, déployée largement et forte de 1,500 employés. Au lieu de \$20 millions immobilisés et peu rentables, \$20 millions (ou moins encore) dans une entreprise de taille déjà imposante.

propos d'actualité

"Les Américains ont perdu la confiance qu'ils avaient dans la vérité et le sens commun de nos leaders. Ce n'est pas pour rien que l'expression "credibility gap" est peut-être la plus typique qui soit sortie de l'expérience des dernières années. Elle traduit le fossé qui s'est creusé entre la rhétorique et la réalité. En termes brutaux, elle signifie que les gens n'ont plus foi à la parole de leurs chefs".

George McGovern, 18 janvier 1972.



Temps mort dans les négociations

lettres au DEVOIR

Si l'Haitien a faim, c'est sa faute

A mon retour de vacances, je viens de lire dans votre journal du 7 juillet dernier, une lettre de M. Claude Lacaille de Trois-Rivières, intitulée "Tourisme et misère en Haiti".

L'auteur semble reprocher au ministère du Tourisme du Québec d'avoir accepté une invitation pour être l'hôte du gouvernement haïtien au Carnaval des Fleurs qui a eu lieu à Port-au-Prince, du 1er au 5 juillet écoulé et il a ajouté que tout sera mis en œuvre par les autorités pour recevoir dignement ce visiteur de marque et lui faire voir seulement le bon côté de ce pays.

Rien n'est plus naturel quand on reçoit quelqu'un chez soi de prendre les dispositions voulues pour qu'il se sente chez lui surtout lorsqu'il s'agit de nations ayant tant de liens de parenté et d'affinités culturelles, ce qui prouve qu'elles ne sont pas étrangères l'une à l'autre.

Votre correspondant souligne les côtes déficientes qui existent en Haiti. Dans tous les pays du monde, grands ou petits, riches ou pauvres, il y a deux visages. C'est donc injuste de s'acharner à jeter du discrédit et à calomnier les autorités haïtiennes à ce sujet: elles font tout en leur pouvoir pour élever le niveau intellectuel et matériel de leur vaillant peuple et ceux qui s'obstinent à critiquer les déficiences de ce pays, ils n'ont qu'à secourir leurs frères infortunés, en remédiant par des moyens efficaces et par leur patriotisme, au sort du peuple haïtien.

D'après M. Lacaille, il semblerait qu'au Canada et au Québec il n'y aurait pas de prostituées, pas de filles de joie, pas de pauvres, pas de misère, pas de chômeurs et encore moins pas d'exploiteurs et pour finir pas de violence.

Ce n'est pas exact d'écrire que Haiti vend ses plages et ses ter-

rains aux Canadiens. D'après un article du Code civil de ce pays, on peut affirmer i.e. louer (comme cela se fait au Québec) pour une période limitée, des propriétés aux étrangers et on leur accorde des facilités pour construire des hôtels, hôtels et d'autres entreprises rentables et profitables aux intéressés et au gouvernement qui, sous l'habile direction de son jeune chef d'Etat, le président Jean-Claude Duvalier, a inauguré dans cette nation souveraine une ère de progrès avec une paix et une sécurité qu'on pourrait offrir en exemple à plusieurs grandes puissances de l'Univers qui ne connaissent plus de nos jours, cette joie de vivre et ce sens de l'humain tant désiré.

Pour ajouter une note personnelle, j'ai passé trois mois l'hiver passé dans la motte sur la Côte Nord de l'île et j'invite M. Lacaille et tous ceux qui ont envie de prendre de vraies vacances d'aller passer quelque temps dans ce beau pays enchanteur et reposant. Je vous encourage d'abord à visiter les endroits les plus reculés du pays, les moins développés et vous en reviendrez étonnés comme tous ceux qui l'ont fait et qui projettent d'y retourner.

C'est vrai que le peuple haïtien est pauvre par comparaison avec nous; son pays n'est pas mécanisé comme le nôtre, j'en conviens. Cependant, il n'est pas esclave de la machine et il peut très bien s'en passer. Nous plaçons beaucoup de valeur sur les choses qui n'en ont peu ou pas.

Il y a une marge entre misère et pauvreté. La misère c'est la souffrance par le manque de l'essentiel. Donc l'Haitien ne souffre jamais du froid, le temps varie entre 70 et 90 degrés à l'année longue. Ses jardins produisent 365 jours par année, et les fruits de toutes sortes

abondent en toutes saisons. La mer, toujours chaude et accueillante, est généreuse en poissons et fruits de mer à tous les jours de l'année.

De tout temps, l'Haitien fut agriculteur, éleveur et pêcheur, la nature est généreuse et s'il a faim, c'est sa faute. Il a sa petite maison au toit de chaume, c'est tout ce qui lui faut. Sa taxe foncière annuelle est de \$2.60; s'il n'a pas travaillé pour de l'argent, les autorités lui en font grâce. Sa maison n'est pas hypothéquée, donc pas de maux de tête de ce côté-là.

Le journalier quand il travaille gagne \$1.00 par jour; avec son dollar et même moins, il peut vivre agréablement. Son coût de vie est réduit à sa plus simple expression. Les oranges, mûres sur l'arbre, s'il ne les cultive pas lui-même, coûtent 1/4 sous canadien la douzaine; les bananes un peu plus, une noix de coco, 1 sous, un petit chevreau, \$1.40, un gallon imperial de rhum, \$0.60. Son charbon de bois coûte \$0.20 les 100 livres. Qu'est-ce que le journalier canadien achète avec \$16.00 par jour quand il travaille.

Laissez-moi faire un souhait pour le plus grand bien des touristes et des Haïtiens. Il faudrait que les bâtisseurs étrangers d'entreprises touristiques s'efforcent de garder le caractère créole et naturel du pays en évitant de commercialiser à outrance et d'américaniser la chose touristique dans un des derniers pays vierges, où tout le complexe touristique est à faire. Ne gâtons pas les choses par l'américanisation monstrueuse que les autres pays dans les Antilles et ailleurs ont subi et qui écœure le touriste.

Ed. PARISIEN

Ottawa, le 9 août 1972

Le mépris de la Régie des eaux du Québec

Monsieur le secrétaire de la Régie des eaux.

Plus de deux mois se sont écoulés (notre lettre du 4 juin 1972), sans que nous ayons reçu de réponse de votre part, à propos du projet d'acquisition de la propriété de Berthier. Nous avons cependant appris que le dit projet a été accepté par votre Régie le 14 juin dernier. Il est déplorable que nous n'ayons pas été consultés, après avoir demandé des éclaircissements très précis, sur plusieurs points, concernant les inconvénients que ce projet pourrait apporter au lac Corbeau; par surcroît un seul réagisseur a signé cette approbation.

Nous avons tout de même réussi à obtenir du Conseil municipal local, une réunion d'information le 28 juillet dernier. Lors

de cette assemblée publique (où seule, la Régie n'était pas représentée), nous avons pu relever plusieurs erreurs dans le rapport des ingénieurs conseils engagés par la municipalité; erreurs d'ailleurs admises par ces derniers.

Par exemple, l'aire du lac Corbeau était fixée à 487 acres selon le rapport, alors qu'en réalité elle n'est que de 135 acres environ. De plus on affirme que le lac est alimenté par cinq affluents: en réalité seulement deux affluents y coulent à l'année longue. Vis-à-vis un tel manque de rigueur scientifique dans l'élaboration de cette étude, on peut maintenant douter très fortement des conclusions que l'on tire de ce rapport et sur lesquelles la Régie des eaux s'est sans aucun doute basée pour donner son acquiescement au projet.

Cour ou officine de police?

Il est une sensation bizarre que l'on peut ressentir lorsque l'on entre dans un de ces sanctuaires que sont toutes les cours municipales du Québec, c'est celle de déranger, de troubler la gent policière, judi-

ciaire et politique qui s'y trouve inamoviblement. Prenons comme exemple la Cour municipale de Montréal: la force constabulaire y est omniprésente. Des votre entrée, deux ou trois

paire de yeux couronnées d'une casquette vous clouent au mur, et déjà même si vous n'avez absolument rien à vous reprocher, on est prêt à vous mettre la main au collet, à vous arrêter. Par ailleurs, cette police se retrouve derrière chaque pan de mur, derrière chaque colonne, et elle surgit devant vous au moment où vous vous y attendez le moins.

Lorsque vous faites votre entrée dans les cours, vous remarquez deux ou trois gorilles le long des murs, et deux ou trois autres assis devant le juge. Drôle de façon de mettre le justiciable en confiance, n'est-ce pas? Et tout au long du processus judiciaire vous voyez de tels gardes armés, flâner en regardant d'un oeil réprobateur les gens qu'ils se croient obligés de surveiller, tout imbus d'une importance, et elle surgit devant vous au moment où vous vous y attendez le moins.

Geneviève C. BOULANGER
Québec, le 19 août 1972

Michel CORBEIL
Montréal le 17 août 1972

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan.
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy.
Directeur de l'information: Jean-François.
Trésorier: Bernard Lacroix.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, incorporée dans les ateliers situés au 9130, rue Beavin, Ville LaSalle. L'opinion France-Canada est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année, six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22. Frais de port: \$12. Édition du samedi: \$10 par semaine. Édition hebdomadaire: \$10 par semaine. 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement versé par la poste certifiée: \$12 par semaine. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844 3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Le salariat mettra fin au scandale des revenus médicaux

par SERGE MONGEAU, médecin

Les journaux ont récemment publié les premières statistiques de la Régie de l'assurance-maladie sur les revenus des médecins. Voici quelques réflexions inspirées de ces premiers chiffres.

Des revenus enviables

L'assurance-maladie semble avoir peu affecté les revenus des médecins: depuis nombre d'années, ces professionnels arrivaient en tête de liste dans les moyennes des rémunérations: l'Assurance-maladie nous permettrait maintenant de "qualifier" quelque peu ces moyennes. Nous apprenons donc que 21 médecins (15 spécialistes et 6 omnipraticiens) ont reçu plus de \$150,000 de l'Assurance-maladie pour leur travail d'un an; 13 d'entre eux ont même dépassé les \$200,000.

C'est beaucoup. Des médecins répliqueront qu'on n'a qu'à jeter un coup d'oeil du côté du spectacle pour voir aussi facilement danser les \$100,000 annuels, et même les millions (cf. Bobby Hull). Parce que le voisin provoque le scandale, on n'est pas plus justifié de le faire.

Et de tels revenus sont scandaleux: le gouvernement du Québec a eu l'appui d'une partie importante de la population pour "mettre à leur place" les négociateurs du Front commun C.S.N., F.T.Q. et C.E.Q. qui demandaient \$100.00 par semaine pour leurs dizaines de milliers de cotisants qui n'avaient pas encore ce salaire "exagéré": comment alors justifier le fait qu'un seul médecin reçoive davantage que 40 aide-infirmières? Qu'en une semaine de travail, un médecin reçoive la rémunération gagnée par le labeur de plus d'une année du labeur de planchers? "Mais ce ne sont que des exceptions", me dira-t-on: tous les médecins ne gagnent pas autant.

En excluant les résidents et les professionnels nouvellement arrivés à la pratique (et qui n'ont pas une année complète de réclamations), les revenus moyens des médecins s'établissent à \$40,710 pour les omnipraticiens et \$46,939 pour les spécialistes. C'est encore beaucoup, même s'il s'agit de gains bruts, desquels on n'a pas enlevé les dépenses: d'ailleurs, la question de ces dépenses mérite qu'on s'y arrête quelque peu.

Pour faire faire ceux qui dénoncent leurs revenus élevés, les médecins soulignent le taux élevé de leurs dépenses. Effectivement, ils doivent parfois acquitter certains salaires (secrétaire...) la location de leur bureau, le téléphone, etc. Mais ils incluent également dans ces frais le coût des abonnements à

des revues, l'achat de livres, les dépenses de congrès qui sont souvent des vacances déguisées, les dépenses d'automobile (qui leur sert rarement pour faire des visites à domicile) etc. Pour revenir aux revues, livres et congrès (les vrais), quels autres professionnels (travailleurs sociaux, sociologues, psychologues...) qui désirent se tenir au courant des développements scientifiques de leur profession peuvent le faire en s'évitant de l'impôt?

Il est aussi un autre point qu'il faut souligner: les sommes payées par la Régie de l'assurance-maladie ne constituent souvent qu'une partie des revenus des médecins: les examens faits pour les compagnies d'assurance-vie, les salaires versés par les industries ou les institutions qui emploient des médecins à temps partiel, les fonds de recherche, les profits réalisés sur la vente de médicaments que certains continuent à faire, la surcharge (illégal, mais réelle dans certains cas) exigée des patients, tout cela augmente d'autant les appoints des médecins.

Et il ne faudrait pas oublier les revenus des propriétés et autres placements, qui résultent des surplus de gain des années antérieures: on s'objectera probablement à inclure ces montants, mais ce n'est pas d'aujourd'hui que les médecins exploitent la population en exigeant beaucoup plus que nécessaire pour leurs services; et les intérêts de ce trop-perçu contribuent aujourd'hui à la situation ultra-privilégiée des médecins.

Pourquoi de tels revenus?

Deux facteurs principaux me semblent être à l'origine des hauts niveaux de revenus médicaux: la situation monopolistique dans laquelle ils se trouvent, et l'utilisation à leur profit de biens publics.

La situation monopolistique des médecins n'est pas nouvelle: les médecins se sont toujours organisés pour être peu nombreux, et pour conserver entier leur fief: leur attitude face aux immigrants et vis-à-vis des autres professions de la santé ne laisse aucune équivoque à ce sujet. Et comme les services médicaux sont un besoin inélastique — on ne lésine pas avec la maladie — l'ouvrage ne manque jamais, et les patients n'ayant pas le choix paient la note. L'Assurance-maladie n'a été qu'une consécration de la situation prévalente: les médecins ont d'ailleurs menacé de quitter le Québec si on ne leur donnait pas satisfaction.

L'utilisation à des fins personnelles des biens publics

commence avec les études médicales: ces études si longues et si coûteuses sont largement subventionnées par l'Etat (tant à l'université qu'à l'hôpital), et ne peuvent se faire sans une contribution importante du public qui endure les étudiants en médecine l'utilisant comme cobaye.

Une fois les études terminées, le médecin — et surtout le spécialiste — pratique souvent dans le cadre hospitalier, utilisant largement les facilités immobilières, instrumentales et de personnel fournies par l'hôpital en échange, dans certains cas, de quelques heures hebdomadaires d'enseignement. Par exemple, les interventions chirurgicales les plus compliquées exigent la mobilisation de pratiquement tout l'hôpital, mais le chirurgien n'y travaille pas plus dur qu'un autre, et pourtant il réclame comme s'il devait défrayer toutes les dépenses encourues, ce qui n'est évidemment pas le cas.

En plus d'être extrêmement lucrative, la profession médicale fournit à ses membres une série d'avantages non monnayables qui n'en demeurent pas moins importants. A cette période où le chômage empêche plus de dix pour cent de la population active de gagner honorablement sa vie, le médecin possède une sécurité d'emploi à toute épreuve: qu'il soit narcomane, alcoolique, unilingue français, noir, âgé de plus de soixante ans ou que sais-je, le médecin trouve facilement de quoi s'occuper pour gagner sa vie plus que décemment.

Et qui plus est, il effectue toujours un travail certainement plus intéressant que celui de la grande majorité de la population, car il travaille "dans de l'humain", avec des changements constants et beaucoup de gratifications personnelles (reconnaissance, sentiment d'avoir sauvé une vie, etc.).

Au plan social, la médecine confère un prestige encore important, même s'il est remis en question par quelques membres de la société: un médecin peut facilement contracter un emprunt s'il a besoin d'argent, et même, s'il veut se lancer en politique, sa profession lui donne un avantage marqué sur ses concurrents (selon l'analyse récente d'un politologue).

Les médecins ont coutume de justifier leurs honoraires élevés surtout à cause de deux caractéristiques de leur pratique: elle commence après de longues et dures années d'étude, et se déroule dans des conditions difficiles qui expliquent sa brièveté. La question des études mérite un examen particulièrement attentif, car les médecins qui invoquent cet argument le font souvent de bonne foi, mais en toute ignorance des faits: ils ont quitté l'université il y a plusieurs années et ne savent pas ce qu'ils y ont fait.

Suite des extraits du rapport moral du directeur des Métallox du Québec sur "Le syndicalisme québécois à la recherche d'une orientation".

tants: la lutte à Power Corp. et la lutte pour Québec-Press.

Un cinquième élément de l'action syndicale, constitue lui aussi une urgence de choisir. Il s'agit du choix entre Québec et Ottawa comme siège central des pouvoirs de l'Etat.

Réforme ou affrontement?

D'un autre côté, j'estime que l'Etat n'est pas nécessairement, fatalement et uniquement "au service de la classe dominante" et au service du capitalisme. Je n'accepte pas que les lois sur le syndicalisme, l'éducation, l'assurance-santé, et la caisse de retraite aient reflété uniquement les intérêts d'un capitalisme à son déclin ayant recours à l'Etat pour mieux dominer les travailleurs. Je ne désespère pas au Québec de toute réforme graduelle.

Je ne crois pas que notre action politique doit viser d'abord et uniquement un sursaut soudain, un affrontement final ou le capitalisme et l'Etat élu sombreraient pour faire soudain la place au "pouvoir des travailleurs", dans le cadre d'un régime de démocratie populaire.

Au contraire, l'Etat peut et doit mater la domination capitaliste sur les travailleurs, et le syndicalisme doit être présent et actif dans cette lutte vers la démocratie et la liberté.

L'urgence de choisir

Un quatrième élément de l'action syndicale, c'est la lutte pour les libertés d'expression et les libertés parlementaires. Au Québec comme ailleurs où il se tint des élections, le premier frein au progrès vers une société démocratique est la main-mise capitaliste sur les moyens d'expression et la soi-disant égalité dans les élections parlementaires.

Il s'agit là d'une main-mise que tous les possédants considèrent stratégique et essentielle, y inclus au Québec où l'enjeu de nos luttes est à la fois national et démocratique. Ils sont là-dessus d'accord avec bon nombre de marxistes qui considèrent cette main-mise inévitable; les libertés d'expression et les libertés parlementaires font alors partie des valeurs "bourgeoises" et de l'"Etat libéral bourgeois". Il peut être tactiquement utile de les réclamer tant qu'on n'est pas soi-même au pouvoir, mais il s'agit là d'une tactique et non d'une valeur à laquelle on adhère. A ceux qui veulent associer ces libertés à une marche vers le socialisme, on décerne parfois l'étiquette de "social-démocrates" ou "réformistes" ou "réformistes-bourgeois".

Il est temps je crois pour le syndicalisme québécois de reprendre cette lutte pour nos libertés non pas par simple tactique, mais comme valeur démocratique. Là-dessus, d'ailleurs, le mouvement syndical a des crédits importants: la lutte à Power Corp. et la lutte pour Québec-Press.

La discussion et la décision à ce sujet auront cependant une grande portée pratique sur les suites à donner à l'orientation syndicale.

En effet, ici comme partout ailleurs au monde, la conscience nationale semble être une condition nécessaire et préalable à la conscience sociale et politique: sans conscience nationale, pas de conscience politique. Cela a pu sembler moins apparent en Europe où les nations sont vieilles. C'est beaucoup plus apparent dans les nouvelles nations des autres continents.

Cela se voit assez bien, par exemple, dans l'impact révolutionnaire des théories marxistes accordées beaucoup plus d'importance à la lutte des classes qu'à la lutte des nations. Et pourtant le marxisme n'a produit la révolution d'aucun prolétariat industriel dans aucun pays. En même

temps, le marxisme a influencé beaucoup de luttes de libération nationale. Ceci n'empêche pas de nombreux marxistes, éblouis par l'influence européenne, de boudier les luttes de libération nationale. Ils succombent à la tentation facile de prendre le marxisme pour un livre de recettes, une nouvelle théologie, un "do-it-yourself kit" qui les mène à la prédication stérile plutôt qu'à une politisation populaire.

Ici au Québec, il faut regarder les réalités en face. La pénétration du P.Q. chez les travailleurs francophones, sans aucun mot d'ordre syndical a été immensément plus grande et plus rapide que la pénétration de toute autre pensée politique patronnée par le mouvement syndical ou sous étiquette socialiste. Il y a là peut-être pour nous une leçon d'humilité et de réalisme. Il y a surtout, à mon avis, la leçon que la conscience nationale entraîne la conscience socio-politique, du moins plus que vice-versa.

Pour être reçu psychologue, travailleur social, ingénieur, mathématicien, etc., il faut aussi étudier pendant quatre ou cinq ans à l'université; et l'on investit autant de travail pour réussir ses statistiques que pour apprendre son anatomie. Quant aux années de spécialisation, elles se déroulent dans un contexte financier qui, sans permettre les excès, n'expose pas les résidents à la misère: leur salaire et les possibilités d'activités rémunératrices qu'ils trouvent facilement leur permettent d'arriver.

Quant au travail du médecin qui a terminé ses études, il est loin d'être le seul à exiger des efforts sérieux et des heures irrégulières et parfois très prolongées: ces heures de travail qui ne se comptent plus font d'ailleurs partie du passé, dans bien des cas; rares sont maintenant les médecins qui, en dehors d'heures de garde bien espacées, ne dorment pas leurs nuits entières.

Les responsabilités très grandes qui écraseraient les médecins sont le fait de nombreux autres travailleurs de notre société: le conducteur de trains doit veiller à la vie de centaines de passagers, le pilote d'avion également, et même le type qui exécute un simple travail technique comme la réparation d'un ascenseur porte la lourde responsabilité de l'accident qui peut être fatal, s'il n'a bien ajusté tel ou tel boulon. Décidément la pratique de la médecine demande de ceux qui la choisissent un sens profond des responsabilités, une excellente préparation et une certaine dose de dévouement: mais ces exigences ne sont pas faites qu'aux médecins, et elles ne justifient pas la rémunération qu'ils s'accordent.

Une bonne affaire ou un service?

Le Dr Gustave Gingras, peu de temps avant de quitter la présidence du Collège des médecins, affirmait récemment que les médecins "choisissent trop souvent leur carrière dans l'une des spécialités les plus rentables, sans se soucier beaucoup de savoir s'ils ont le talent ou les aptitudes requises"; les chiffres que vient de publier la Régie de l'Assurance-maladie vont plus loin: ils montrent qu'ou qu'ils se trouvent et dans quelle spécialité que ce soit (ou hors de toute spécialité) la majorité des médecins savent s'organiser pour faire de leur profession une des plus lucratives qui soit.

Par ailleurs, il est évident qu'on ne peut demander aux médecins de dispenser gratuitement leurs services, ou d'exercer leur profession d'une manière telle qu'il ne leur soit plus possible de vivre décemment. Un juste milieu est à trouver, et il paraît de plus en plus claire qu'il ne peut se situer ailleurs que dans le salariat.

Avec les années, l'Etat assume une responsabilité toujours plus grande dans la santé; et c'est une excellente chose, car de cette façon l'accessibilité des soins devient de plus en plus universelle. Mais en même temps qu'il s'avance dans la responsabilité financière, l'Etat se préoccupe à juste titre de la qualité des soins mis à la disposition de ses commettants; de plus, si le gouvernement veut démontrer des qualités d'administrateur, il doit ne pas payer trop cher pour les services qu'il défraie: tout cela conduit à un contrôle de tout le domaine de la santé qui ne peut aller qu'en s'accroissant.

Finalement, il devient souhaitable que l'intervention de l'Etat, au lieu de s'effectuer comme actuellement dans un domaine puis dans un autre, sans politique d'ensemble cohérente, se fasse plus énergique et plus globale: les médecins qui ne constituent qu'un élément de l'appareil de santé, trouveront alors la juste place qui leur revient dans l'ensemble, alors qu'actuellement ils en prennent beaucoup trop.

Dans une organisation rationnelle des services de santé, où les médecins seront salariés, on voudra nécessairement contrôler leur pratique mais en même temps, il faudra leur fournir les moyens de poser des gestes adéquats, ce qui ne peut se faire sans une forme quelconque de formation continue; celle-ci n'est réellement possible que dans le contexte du salariat, qui libère l'individu d'une obligation de poser régulièrement des actes pour recevoir une rétribution.

Et même, pour faciliter la tâche à ceux qui veulent devenir médecin et leur permettre d'atteindre dans une proportion convenable au degré de spécialisation nécessaire, il devient souhaitable de considérer l'ensemble de la vie professionnelle comme un tout continu à partir du début des années d'étude: à ce moment, on peut répartir dans le temps la rémunération de telle sorte que pendant ses études ou après sa période de productivité maximale, le médecin reçoive un salaire convenable.

On le voit, la remise en question du paiement à l'acte provoquée par les gains des médecins sous l'Assurance-maladie doit aller plus loin qu'une simple réforme des taux de paiement ou du mode de rémunération: les écarts de revenu entre les médecins de même que l'exagération des montants perçus ne constituent qu'un symptôme d'un malaise plus profond qui demande des solutions innovatrices.

Chevelure et découragement

Une ravageuse de chevelure, impitoyable, amenant la calvitie d'une façon irréversible est la "séborrhée". L'alopecie séborrhéique est l'hypertrophie des glandes sébacées, amenant à la surface du cuir chevelu une sécrétion grasse, connue sous le nom de sébum. Les signes apparents mais nullement trompeurs pour les sujets atteints de séborrhée sont facilement décelables: chevelure grasse deux ou trois jours après le shampooing, cheveu sur l'oreiller, chute excessive lors des lavages.

Quelle est la réaction du séborrhéique devant ces constatations? Au moral, découragement et illusion d'avoir tout fait sans aucun résultat probant; avoir employé n'importe quoi à bon escient ou non; avoir suivi les conseils de personnes bien intentionnées mais non qualifiées. L'idée qu'on perd ses cheveux et qu'il n'y a rien à faire devient une idée fixe. La manie de se peigner à tout propos afin de cacher les endroits marqués par l'amincissement de la chevelure. L'habitude qu'on prend d'observer machinalement la chevelure des autres en la comparant à la sienne. Développement d'une tension nerveuse au fur et à mesure que l'on voit sa chevelure diminuer. Le séborrhéique se trouve dans de nombreux cas complexé en société.

Peut-on remédier à cet état de chose? Certes, on pourrait, mais il faut vaincre la gêne de prendre un rendez-vous, le sentiment qu'on est ridicule aux yeux de son entourage, le scepticisme, les critiques arbitraires, non réfléchies.

Mais sachez avant tout: que les cheveux tombés et les parties déjà



dégarnies ne peuvent pas repousser; qu'un duvet de cheveux ne peut jamais se transformer en cheveux normaux; qu'enfin la séborrhée est incurable mais qu'on peut la localiser et ensuite coexister avec cet état. Avec discipline, volonté, traitements appropriés, on peut asscher le cuir chevelu, stimuler les papilles pileuses et donner à la chevelure existante une apparence valable.

Il est normal que vous vous renseigniez adéquatement avant de prendre une décision dont une partie de votre apparence physique peut dépendre pour des années. Pensez également que le facteur "temps" joue contre vous et qu'une attente prolongée peut être par la suite la cause d'une calvitie irréversible.

Raymond P. P. TRICHOLOGUE

Centre Capillaire Pierre
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
Sortie de Metro Sherbrooke-Berri - Mardi au vendredi - 10h a.m. à 8h p.m. - Le samedi, 10h a.m. à 4h p.m.

frais, fruité, agréable!

PISSE-DRU

1970

Pour ceux qui aiment le Beaujolais!

SAQ 435-D
Btl \$2.50

Distribue au Québec par Les Distributions Clement Inc. Montreal - 272-1144

AUTO-ÉCOLE?

De préférence

LAUZON

suites
de la première
page

LE MEILLEUR

réduction de 50 lits d'hôpitaux, ce qui, selon les statistiques fournies par le ministère de la santé, représenterait une économie de \$58.05 par patient-jour ou \$87.000 par mois.

Ces sommes pourraient être consacrées, d'après un budget provincial général, à l'administration des cliniques communautaires. On calcule actuellement que les cliniques externes, les urgences et les cliniques spécialisées coûtent de \$3.13 à \$7.55 la visite.

Le rapport s'attache surtout à recommander une modification des arrangements financiers qui existent actuellement entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ses recommandations se rapprochent de celles formulées en novembre par le ministre, M. Munro.

Ce dernier avait suggéré aux provinces un fonds de \$840 millions qui servirait à combler les dépenses prévues pour mettre le nouveau programme sur pied. Le financement serait relié à un pourcentage des taux de croissance du produit national brut, qui devraient croître moins rapidement que le coût des services de santé depuis cinq ans.

Les tableaux du rapport Hastings montrent que dans une région ayant une ville principale d'environ huit mille personnes et des régions rurales environnantes, le nombre total de lits d'hôpitaux pourrait être réduit de 95 à 75, surtout par la fermeture des petits hôpitaux d'une dizaine de lits qu'on trouve dans les plus petites localités.

Ainsi, les services de santé pourraient épargner \$39.51 par patient-jour, environ \$30.000 par mois.

UNE CONVENTION

geants, pour mercredi soir. Un millier d'anciens combattants, conduisant à leur tête trois mutilés dans des voitures d'infirmités, ont cependant manifesté hier après-midi devant une école de Miami Beach servant de cantonnement à des unités de la garde nationale floridienne appelée à prêter main forte à la police municipale en cas de besoin.

La grande vedette de la contestation, Jane Fonda, se dépense sans compter. Après avoir, hier matin, raconté à un groupe de vieux retraités de Miami ce qu'elle avait vu au Vietnam du Nord au cours de son récent voyage, elle a continué dans l'après-midi d'aller prêcher la bonne parole auprès des divers groupes qui campent dans Flamingo Park. Pendant ce temps, quelques centaines de pacifistes participaient devant l'une des grilles d'entrée de Convention Hall à une manifestation non violente cependant qu'un autre groupe, massé près d'un autre coin de l'enceinte, brulait en effigie un mannequin de l'évangéliste Billy Graham.

Quant au programme électoral du parti républicain, il contient au moins une surprise: c'est la demande que les Américains retrouvent le plus tôt possible le droit d'acheter, de vendre et de posséder de l'or qu'ils ont perdu il y a une quarantaine d'années.

Lorsque le sénateur républicain Jacob Javits avait imaginé d'attacher un amendement sur la liberté du marché de l'or à la législation confirmant la dévaluation du dollar, le gouvernement Nixon s'y était opposé en estimant que c'était une mesure prématurée.

Nous pensons qu'il est temps de revoir cette politique, déclare le programme électoral du parti républicain en ajoutant toutefois: cette révision doit naturellement tenir compte de notre objectif fondamental de mettre en place un système monétaire international renforcé.

Par ailleurs, le Parti républicain accuse le parti démocrate de compromettre la sécurité d'Israël en préconisant la réduction des forces américaines en Europe et en Méditerranée.

Le programme électoral du parti républicain réaffirme, comme celui du parti démocrate, la volonté des États-Unis de continuer à soutenir Israël, militairement et économiquement. Mais dans la section consacrée au Moyen-Orient les républicains ajoutent:

Nous maintiendrons nos forces tactiques en Europe et dans la région de la Méditerranée à un haut niveau d'efficacité. Les propositions irresponsables de nos opposants politiques de réduire les forces de défense des États-Unis augmenteraient les risques de guerre au

Moyen-Orient et menaceraient gravement Israël. Traditionnellement, les 6 millions de Juifs des États-Unis soutiennent le parti démocrate dans une proportion de 80 à 90 pour cent. Mais beaucoup d'observateurs pensent que cette année la politique d'aide à Israël suivie par le président Nixon va provoquer un revirement sensible de l'électorat juif vers le parti républicain.

Enfin, le programme du Parti républicain concernant l'Amérique latine prend nettement moins de place dans l'exposé général que n'en prenait celui du parti démocrate le mois dernier. Comme les démocrates, les républicains soulignent d'entrée que les intérêts à long terme des États-Unis, aussi bien que l'histoire et la géographie donnent aux relations entre les pays du continent américain une importance particulière. Mais alors que les premiers soulignent en détails la conduite que, selon eux, ces liens particuliers devaient dicter, les seconds s'en tiennent aux vues générales comme le partage d'idées et de responsabilités, la compréhension des diversités, la poursuite commune du progrès économique et de la justice sociale.

Il est à remarquer aussi que 59 pour cent des Américains approuvent l'ensemble de la politique du président Nixon, contre 40 pour cent de mécontents, selon un sondage réalisé par la firme Louis Harris au début du mois d'août et publié hier.

C'est en matière de politique étrangère que M. Nixon obtient les meilleurs scores: entre 68 et 70 pour cent considèrent comme positifs ses voyages en Chine et en Union soviétique, 55 pour cent cependant désapprouvent son attitude en ce qui concerne les négociations du Vietnam (contre 38 pour cent).

HASSAN II

après le mitraillage de son avion et de l'aéroport de Rabat-Salé. Pour lui, depuis l'an dernier, les choses ont effectivement changé, et tous peuvent participer à la conduite des affaires.

Le roi a également apporté des précisions sur l'attitude d'Oufkir dans l'après-midi du 16 août. Le major-général a été appelé à la tour de contrôle, dès que celle-ci eut capté le message de détresse de notre Boeing attaqué, a relaté le souverain.

A bord de la voiture du commandant Temsamani, de la base de Rabat et en compagnie du colonel Lyoussi (commandant de l'armée de l'air), le général Oufkir s'est dirigé vers la tour de contrôle, à ce moment-là, a précisé le souverain, le Boeing en détresse atterrissait.

"Mon général, c'est le Boeing!" "Ce n'est pas possible, c'est un autre avion", s'est écrié Oufkir. Impossible, dit Temsamani, il n'y a pas d'autre avion attendu; c'est alors, dit le roi, qu'Oufkir décida de se rendre à l'état-major.

Pour le souverain marocain, cette attitude d'Oufkir était douteuse, car à-t-il dit il est certain qu'un Oufkir normal serait venu devant moi, écumant de rage, me demandant de le démettre de ses fonctions... je dois dire ici que je n'ai jamais revu Oufkir depuis mon embarquement à Tanger.

Interrogé par ailleurs sur une éventuelle participation d'Oufkir à l'affaire de Skhirat, le roi a répondu: je ne peux, à cet égard, ni infirmer, ni affirmer. Pour moi, le fait de conspirer, que cela remonte à un an, à un jour ou à dix ans, est le même. Là où le drame est shakespearien, c'est que je n'arrive pas à en saisir le pourquoi.

Le roi ne se laisse déconcentrer par aucune question. Il trouve réponse à tout. Ou bien il esquive par une piroquette. Lorsqu'on lui demande si un médecin a pratiqué l'autopsie du corps d'Oufkir, il répond sur un ton agacé: c'est un détail dont je ne me suis pas soucié.

Hassan II révèle un autre aspect de sa personnalité, celui de l'homme impitoyable, lorsqu'il regrette que les juges de Kenitra chargés de réprimer le premier complot de Skhirat, se soient montrés trop indulgents. Ou bien lorsqu'il développe la théorie des baionnettes intelligentes, selon laquelle même les plus humbles comparses, en l'occurrence les mécanos qui ont réarmé les avions de Kenitra doivent être punis car, dit-il, il est des moments où le refus d'obéir aux ordres des supérieurs est un devoir.

Hassan II s'est par ailleurs déclaré convaincu de la loyauté de l'armée marocaine. Le roi a précisé, en réponse à une question que, dans l'état actuel de ses connaissances, le nombre des conjurés impliqués dans l'attentat contre le Boeing 727 s'élève à une quinzaine.

Trois thèmes principaux ont été évoqués par le souverain: les détails sur l'attentat proprement dit, sur la mort d'Oufkir et enfin sur les perspectives politiques au Maroc.

Le roi a relaté qu'à l'occasion d'une tournée dans le sud, à Agadir, Oufkir lui avait signalé que Kadhaï, chef de l'État libyen, allait se rendre à Nouakchott, et avait posé la question: "Si

je connaissais son plan de vol, que diriez-vous de lui envoyer un F-5 pour lui entrer dedans en plein ciel". Mais je lui ai rétorqué, a dit le roi: "C'est de la piraterie".

Lorsque des chasseurs marocains sont arrivés pour escorter l'avion royal marocain à son arrivée de France, la semaine dernière, le roi Hassan a dit qu'il s'était souvenu que le général Oufkir lui avait un jour suggéré de faire abattre un chef d'État.

Lorsque la conversation avec Oufkir m'est revenue à l'esprit", a poursuivi le roi Hassan, j'ai demandé le rappel des six chasseurs F-5 de l'escorte. Mais, peu après trois des appareils ont commencé à tirer en direction de l'avion royal.

Relatant l'attentat, le roi a dit: Je ne sais pas encore la vérité. Évoquant l'attaque du Boeing royal, le souverain a indiqué que le subterfuge utilisé avait consisté à annoncer à la tour de contrôle que le pilote est mort, le co-pilote blessé, et le roi gravement blessé à la nuque. Ce subterfuge, a-t-il dit, nous a valu un quart d'heure de répit. A aucun moment, il n'y a eu de panique dans notre avion, alors que les volets du train d'atterrissage ne répondaient plus, alors que deux réacteurs sur trois étaient en panne, alors que le circuit hydraulique était touché.

Le roi Hassan II a en outre indiqué qu'en l'état actuel de l'enquête il pouvait confirmer qu'aucune main étrangère n'avait trempé dans l'attentat. Enfin, Hassan II s'est vivement élevé contre les critiques infondées adressées par l'opposition britannique au gouvernement de M. Edward Heath, qui a autorisé l'extradition au Maroc des compagnons du général Oufkir, dont le lieutenant Amokrane, réfugiés à Gibraltar.

Hassan II a poursuivi: voici que les compagnons d'Oufkir, qui sont des meurtriers, des assassins de sang-froid, qui ont tiré avec des armes de guerre sur des civils, dans un avion civil, les voici qui veulent se considérer comme des réfugiés dont l'opposition britannique prend la défense en estimant leur extradition illégale.

Je pense que ces dirigeants, s'ils avaient été au pouvoir, nous auraient également livré Amokrane et ses complices (...). Je regrette donc la démagogie de l'opposition britannique, que je sais pourtant, bien équilibrée.

LES TROUPES

Avec ou sans l'ancien ministre de la justice du Québec, les conservateurs gardent la conviction qu'ils mèneront une dure lutte contre les libéraux, au Québec en particulier.

LES POSTES

Ce contre quoi les syndiqués protestent est que les employés engagés comme préposés aux nouveaux appareils sont rétribués au tarif de \$2.94 l'heure, qui est sensiblement moins élevé que le salaire horaire de \$3.69 donné aux trieurs manuels.

M. McCall estime que la création de nouvelles catégories d'employés est ouverte à la négociation. Du côté gouvernemental, par contre, on soutient que la création de nouveaux emplois n'est pas une question négociable.

Les nouvelles machines de tri postal devaient entrer en fonctionnement pour la première fois hier, à Ottawa, mais les difficultés techniques en ont retardé la mise en marche. Un porte-parole du service postal a déclaré qu'elles fonctionneraient vraisemblablement dès aujourd'hui.

Les postiers ont quand même saisi l'occasion de se livrer à des manifestations dans 14 centres urbains du pays. A Ottawa même, une centaine de syndiqués ont défilé devant l'immeuble où loge le Conseil du trésor, puis se sont paisiblement acheminés vers la colline parlementaire où ils ont distribué des dépliantes aux passants. M. McCall a pris soin de souligner que ces manifestations seraient sans effet sur le service postal. Dans la capitale, la manifestation s'est déroulée pendant l'heure du lunch.

Par son refus de négocier les nouveaux emplois, a-t-il ajouté, le gouvernement place tout l'ensemble des négociations dans une situation critique. Le Syndicat des postiers, a-t-il affirmé, avait eu la promesse, à l'époque où les nouvelles machines avaient été mises à l'essai, qu'on recrèlerait employés postaux pour les préposer aux nouveaux appareils. On a préféré, selon lui, faire appel à un nouveau groupe d'employés qui reçoivent un traitement inférieur.

Le Syndicat des postiers ne conteste pas le droit gouvernemental de recourir à l'automatisation, a ajouté M. McCall: "nous demandons simplement qu'on ne nous laisse pas de côté".

Le président syndical a reproché au ministre des postes, M. Jean-Pierre Côté, d'être "un mauvais ministre des postes", et a annoncé que son syndicat songeait à prendre des mesures, au cours de la prochaine campagne électorale, pour que M. Côté et le président du Conseil du trésor, M. C. M. Drury, soient défaits dans leurs cir-

non plus de la concentration des efforts scientifiques consacrés au développement d'armes et de systèmes de défenses excessifs, au développement et à l'exploitation des richesses naturelles, ainsi qu'à la production et à la distribution des produits de consommation."

Mais les problèmes de l'environnement remettent en question les valeurs fondamentales de la société actuelle. C'est un domaine où tout est à revoir et où il faut prendre plusieurs décisions: les scientifiques, de façon générale, participent fort peu aux travaux qui déterminent ces décisions.

"Peut-on blâmer le public, a-t-il demandé, parce qu'il associe les savants à certains des pires produits de la science: armes nucléaires, napalm, instruments de dégradation de l'environnement, alors que les hommes de science eux-mêmes affichent le détachement le plus dédaigneux à l'endroit des difficultés et des inquiétudes que leurs propres travaux font naître?"



Un appareil trimoteur Ford, vieux de 44 ans, qui depuis des années fait le trajet quotidien entre l'Ohio et les îles du lac Érié, s'est écrasé hier peu après le décollage de l'aéroport municipal de Fort Clinton, en Ohio. Seize personnes ont été blessées mais seulement l'une d'entre elles a dû être conduite à l'hôpital. (Téléphoto AP)

scriptions respectives. Les syndicats, a-t-il précisé, se livreront simplement à une campagne contre les deux ministres, et s'abstiendraient de soutenir quelque parti que ce soit.

Dans ses dernières propositions, le Conseil du trésor a offert au Syndicat des postiers et au Syndicat des facteurs une hausse globale de 13 pour cent échelonnée sur trois ans. Du côté des facteurs, cette hausse porterait le salaire annuel maximum à \$8.337, et l'élèverait ainsi de \$1.000.

La dernière convention a expiré le 26 mars dernier. Depuis le mois de février, les négociateurs des deux parties se sont rencontrés 56 fois.

LES JEUX

York que le comité du conseil de sécurité chargé de surveiller l'application des sanctions contre la Rhodésie du Sud demandait au gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest de lui donner des précisions sur la participation de l'équipe de la Rhodésie du Sud aux Jeux de Munich.

Un peu plus tard, de Londres, parvenait la nouvelle que le ministre britannique des sports, M. Eldon Griffiths, avait indiqué que toute décision sur les équipes participant aux Jeux de Munich dépendait du C.I.O. Ainsi les Britanniques se déclaraient-ils non concernés par l'affaire de la Rhodésie.

Tard dans la soirée, aux quelques journalistes qui avaient passé leur journée dans les salons du Parlement de Bavière, le secrétaire général du Conseil supérieur du sport africain, M. Jean-Claude Ganga, lisait un communiqué (deuxième document), confirmant que les comités nationaux olympiques d'Afrique avaient décidé de se retirer des Jeux de Munich si le C.I.O. maintenait la participation de la Rhodésie du Sud.

M. Ganga et le président du C.S.S.A., M. Abraham Ordia, précisèrent que tous les comités nationaux olympiques d'Afrique dont les pays sont membres du Conseil supérieur du sport africain avaient pris cette décision et que, ainsi, 35 pays africains environ se retireraient des jeux si la Rhodésie y participait.

Dans le même temps, la commission exécutive du C.I.O. se réunissait à l'hôtel des membres du comité olympique pour délibérer avant la seconde réunion de la session du C.I.O. ce matin. On peut penser que la commission élaborera une motion qu'elle soumettra à l'assemblée générale.

CINQ ÉVADÉS

ré ne pas comprendre comment les gardes n'ont pas vu du haut de leurs tours les six hommes prenant la fuite.

"Nous fournissons des carabines aux gardes des prisons à sécurité maximum, c'est pour qu'ils s'en servent dans des occasions pareilles", a affirmé le ministre après avoir visité les lieux.

M. Goyer a aussi déclaré que cette évasion n'empêcherait pas son ministère de mettre en œuvre ses mesures de libéralisation de la vie à l'intérieur des prisons. Nous voulons libéraliser à l'intérieur tout en augmentant la sécurité et la surveillance dans le périmètre extérieur, a ajouté le solliciteur général.

Le directeur général de l'Unité de correction, M. Pierre Goulem, a précisé, pour sa part, que l'évasion s'est probablement produite entre 9 heures et 10h30 hier matin pendant une période de récréation. L'alerte a été sonnée à 10h30 mais l'heure exacte de l'évasion n'est pas encore connue. Les prisonniers ont été trouvés un chemin au travers de deux clôtures grillagées, probablement à l'aide de pinces.

M. Goulem a expliqué que cette évasion est d'autant plus étonnante que l'Unité spéciale de correction est conçue pour garder des prisonniers considérés comme violents ou comme des "artistes de l'évasion". L'Unité compte 62 prisonniers.

Le directeur de l'Unité a déclaré au Devoir que le commissaire des pénitenciers canadiens décrètera sous peu, selon la procédure habituelle, une enquête pour faire la lumière sur les circonstances de cette évasion et pour déterminer s'il y a responsabilité.

Laffleur et Ouellette figuraient dans la liste des 23 "prisonniers politiques" dont le Front de libération du Québec exigeait la libération en octobre 1970 en retour de la libération de leurs deux prisonniers, Pierre Laporte et James Richard Cross. Les deux purgeaient des peines pour avoir commis des vols à main armée.

Tous les ponts reliés à l'île Jésus étaient surveillés étroitement. Les policiers de la Sûreté de Québec, aidés de policiers municipaux de Laval et de gardes de Saint-Vincent-de-Paul, ont fouillé pendant toute la journée les boisés entourant l'établissement pénitentiaire. Selon certaines informations, les fugitifs se seraient emparés de deux voitures.

Laffleur et Mercier s'étaient échappés ensemble, en août dernier, de l'ins-

Val David: les citoyens s'adresseront à la cour

Tout en acceptant la proposition du ministre Victor Goldbloom d'émettre une ordonnance ministérielle, le comité des citoyens de Val David a décidé de s'adresser à la cour supérieure pour obtenir la fermeture immédiate et définitive des carrières de gravier de la firme Simard et Beaudry à Val David.

M. Pierre Sarrazin, porte-parole du comité des citoyens, a déclaré au Devoir que le comité adressera sa demande d'injonction judiciaire dès ce matin et que celle-ci sera probablement entendue jeudi.

M. Sarrazin a précisé que le comité des citoyens n'avait pas d'objection à ce que le ministre Goldbloom donne suite à son intention de faire émettre

par le sous-ministre des affaires sociales une ordonnance ministérielle interdisant à Simard et Beaudry de continuer à exploiter des carrières en plein centre de Val David. L'émission de cette ordonnance serait basée sur le fait que ces carrières constituent une nuisance publique à cause de la poussière et du bruit.

Par ailleurs, M. Sarrazin a affirmé que le comité des citoyens a une confiance très réduite dans cette mesure à cause de son caractère administratif et à cause du délai de 15 jours qu'elle comporte. C'est pourquoi le comité des citoyens a décidé d'entreprendre ses propres démarches auprès des tribunaux.

Ministre chinois à Winnipeg

Après sa première visite officielle à Montréal, M. Pai Fsiang-Kue, ministre chinois du commerce extérieur, a pris l'avion hier pour Winnipeg.

M. Pai est le premier des ministres de la Chine populaire à venir au Canada depuis la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Il repassera par Montréal jeudi, avant de s'embarquer pour Paris.

La délégation chinoise est arrivée à Montréal dimanche. Elle a visité le pavillon de la Chine à Terre des Hommes, fait une tournée de la ville et a été reçu à déjeuner au restaurant Hélène de Champlain, dans l'île Sainte-Hélène.

La délégation avait été accueillie à son arrivée par M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'industrie et du commerce, et par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. M. Drapeau, pour cette occasion, avait retardé son départ pour Munich, où il assistera aux jeux Olympiques.

Les supporters canadiens de McGovern sont heureux

OTTAWA (PC). — Les groupes qui, au Canada, appuient activement la candidature de M. McGovern à la présidence des États-Unis ont été heureux de la déclaration du sénateur, qui a critiqué la politique du président Nixon à l'égard du Canada.

M. John Demakeas, coordonnateur au Canada de l'organisation McGovern-for-President, a déclaré que cela pourrait convaincre des citoyens américains au Canada à voter à distance.

Il faisait allusion à un article dans le Sunday Express, de Montréal, où le sénateur McGovern s'en prend à certaines politiques de Nixon qui touchent les affaires et l'environnement au Canada. Il a surtout reproché au président américain d'avoir imposé une surtaxe de 10 pour cent sur les importations. Le Canada a réclamé en vain une dispense.

Le sénateur a approuvé le Canada de n'avoir pas tenu compte des protestations des États-Unis contre la législation canadienne interdisant toute pollution par le pétrole dans les eaux arctiques.

titut Archambault et avaient été repris le lendemain. Mercier eut une peine de 24 ans et Laffleur de 25, tous deux pour vols à main armée.

Pour sa part, Robert Imbault a à son actif deux autres évènements: l'une du pénitencier de Conwansville et l'autre de la prison de Rimouski.

Jacques Mesrine avait fait la manchette des journaux, il y a quelques années, avec Jeanne Schneider, pour l'enlèvement du millionnaire Georges Deslauriers de Saint-Hilaire. Ils ont été trouvés coupables d'enlèvement mais avaient été acquittés de l'accusation du meurtre d'une propriétaire d'un motel en Gaspésie.

Peu avant minuit, à l'heure de mettre sous presse notre deuxième édition, la Sûreté de Montréal déclarait que la situation était la même et que Mercier et ses camarades d'évasion couraient toujours.

L'ÉGLISE UNIE

Une des recommandations approuvées hier reconnaissait à chacun des deux principaux groupes ethniques du Canada le droit de se dissocier de l'autre.

Une autre recommandation soulignait que l'Eglise unie devait se tenir prête à réagir créativement à l'une ou l'autre de deux éventualités: que le Canada demeure uni ou que le Québec se sépare des autres provinces.

Le rapport souligne aussi que l'Eglise

Outre le ministre, la délégation chinoise comprend M. Yao Kunang, ambassadeur de la Chine au Canada, et M. Chu Chiu-Shang, troisième secrétaire de l'ambassade et interprète de l'ambassadeur.

Accompagné par le ministre de l'Agriculture, M. E.A. Olson, M. Pai a visité samedi la ferme expérimentale fédérale d'Ottawa, où il s'est intéressé plus spécialement aux cultures de maïs et à l'élevage des poulets. La Chine achète des volailles d'élevage au Canada depuis 1963.

Pour la visite officielle au pavillon de la Chine à Terre des Hommes, on ne l'avait pas fermé au public, de sorte que bien des gens en ont profité pour dire un mot à M. Pépin, à M. Drapeau et même à des membres de la délégation chinoise.

Le commissaire du pavillon, M. Chang To, a fait don à M. Pépin d'un tableau, lequel a répondu par un cadeau à M. Pai.

Il y a des groupes McGovern-for-president à Montréal, Vancouver, Calgary, Ottawa et Toronto. Ils veulent convaincre les Américains au Canada à voter par procuration et aider la candidature McGovern de toutes façons.

D'après M. Demakeas, l'élection de M. McGovern contribuerait beaucoup à améliorer les relations canado-américaines, car la politique de M. Nixon est très impopulaire au Canada, et les Américains nouvellement installés au Canada s'en aperçoivent.

Pour avoir le droit de voter, il faut être inscrit 30 jours avant le 7 novembre, jour de l'élection. Un Américain se trouvant au Canada et désirant rentrer aux États-Unis peut s'inscrire en demandant la formule à son lieu de vote ou à l'ambassade américaine.

Le vote des absents est important, dit M. Demakeas. En 1960, les démocrates avaient apparemment perdu l'État de la Pennsylvanie dans les votes réguliers, mais le vote des absents a fait pencher la balance en faveur du sénateur John F. Kennedy.

unie devrait étudier la possibilité de créer à l'intérieur du Québec des zones unilingues françaises semblables aux zones unilingues anglaises qui existent ailleurs au Canada, mais à condition que les gens du milieu en aient exprimé le désir et s'il ne se trouve pas dans ces régions des minorités anglophones appréciables.

Les recommandations dont l'étude a été remise à plus tard préconisaient que l'Eglise laisse plus d'initiatives à ses membres québécois.

Le concile a aussi adopté une résolution demandant une rencontre avec le premier ministre du Canada, M. Trudeau, pour permettre une discussion sur la politique canadienne au Moyen-Orient.

De cette politique, l'Eglise unie du Canada parlerait surtout de la commission de l'ONU des droits de l'homme en Israël et du prêt de \$100 millions accordé à Israël par la société canadienne de développement des exportations.

Le révérend A.C. Forrest, directeur de la revue United Church Observer, a fait remarquer que l'Eglise était peut-être trop préoccupée de ne pas vexer la communauté juive du Canada.

Les gestes des Israéliens comme les représailles entreprises contre des civils libanais à la suite de l'explosion d'une bombe à l'aéroport de Tel-Aviv ont été pris à partie par l'ONU, a-t-il fait remarquer.

Les savants doivent réviser leur attitude si l'on veut éviter un cataclysme (Strong)

Si les savants du monde ne révisent pas leur attitude traditionnelle, s'ils ne participent pas de façon plus étroite à la vie de la société qui les entoure, s'ils ne consentent pas à se soucier des graves difficultés qu'affronte l'humanité sur le plan de la qualité de l'environnement, il est à craindre que certains des pires pronostics des plus grands prophètes de malheur ne s'accomplissent effectivement.

C'est là en substance ce qu'a déclaré hier M. Maurice Strong, secrétaire général de la conférence des Nations unies sur l'environnement, aux journalistes qui l'interviewaient à l'issue d'une causerie donnée à une séance plénière du 24e congrès international des géologues, à Montréal.

"Je ne veux pas dire que je crois le cataclysme inévitable, a précisé M. Strong, mais je l'estime possible."

A propos des scientifiques, le célèbre conférencier qui avait présidé en

juin la Conférence de Stockholm sur l'environnement a déclaré qu'ils devaient laisser enfin tomber le manteau d'innocence politique qu'ils avaient mis sur leurs épaules, et accepter les responsabilités qui sont réellement les leurs.

"On peut facilement démontrer, a expliqué M. Strong, que le travail des hommes de science est à l'origine de la puissance et de la richesse. Les scientifiques sont requis de prêter attention, avec un sens mieux défini des responsabilités, à l'usage que ceux qui les emploient font de ce qu'eux, les savants, produisent."

Ce sont aujourd'hui l'Etat, le commerce et l'industrie qui soutiennent principalement la science, avait souligné M. Strong, quelques instants plus tôt, aux congressistes réunis. "Personne ne devrait donc s'étonner, avait-il ajouté, que les grandes orientations données à la science... servent les fins de ces puissants mécènes. Il ne faut pas s'étonner



Les collections parisiennes

Finies les petites folies!

PARIS (AFP) — Les collections parisiennes ont certainement mis un terme définitif aux "petites folies" que bien des couturiers avaient lancées les années précédentes. Faut-il penser que ces derniers ont appris à leur dépit, que les femmes ne sont pas aussi sottes qu'ils le croyaient et que la plupart n'aiment guère investir de trop grandes sommes pour que des "gagets" qui ne durent que quelques semaines...

Alors plus de folies pour les saisons à venir. Comme le faisait remarquer un couturier récemment, il est temps de sortir des boules à mites les vieilles jupes de tweed et des chandails.

Après la période des mélanges de toutes sortes, voici celle de l'assortiment. Le petit tailleur classique, l'une des dernières créations en vogue, lors des récentes présentations de mode, et la tunique de flanelle grise "très petite fil-

le sage" ou la jupe en tweed, voilà les principaux vêtements de base que la femme pratique et à la mode voudra se procurer.

La jupe aux genoux est à plus ou légèrement évasée, mais la mode avant-gardiste la veut droite avec une longue veste de lainage ou un veston cintré.

C'est chez Dior et Patou que l'on trouve le plus la flanelle grise. Chez Dior, les deux pièces de flanelle sont doublées de tissus aux couleurs flamboyantes et accompagnées d'un petit chapeau gris de même tissu. Quant à Chanel, on n'y a jamais vu autant de tailleurs de tweed. Pour être à la mode, mesdames, vous avez le choix, un choix agréable, qui vaut le coût d'une dépense plus élevée que pour une petite robe, mais qui vous servira du matin au soir. Il suffira de changer le chemisier et quelques accessoires.

L'embargo sur les photos des collections des grands couturiers français présentées au début du mois à Paris est levé aujourd'hui. Voici parmi les noms les plus connus trois modèles pour femmes sages: à gauche, un ensemble de Lanvin composé d'une robe en crêpe de laine rouge portée sous un manteau en ratine d'un bleu brillant, à manches papillon. La longue robe du soir, au centre, signée Ungaro, est en soie à motifs écossais, bleu et rouge. À noter, la jupe à trois ruches et le fichu qui forme le collet. À l'extrême droite, Jean Patou suggère pour l'heure du coquetel une robe en crêpe de laine rouge agrémentée de nombreux détails couture: les petits plis piqués, la martingale, les énormes poches, l'écharpe nouée sous le cou. (Téléphotos PA)

Gloria Steinem aime l'opposition

TORONTO (PC) — Selon la féministe Gloria Steinem qui s'adressait à l'Association annuelle de la Fédération des professeurs féminins, "il n'y a aucune réaction d'opposition dans les jours à venir ou même demain, eh bien, nous avons perdu notre temps ici", ce à quoi répliquèrent les professeurs de l'association par de chauds applaudissements et plusieurs rires.

Mme Steinem accompagnée de Mme Margaret Sloan comme autre conférencière, désiraient faire de cette réunion,

une assemblée consciente des droits et devoirs féminins. Cette convention annuelle avait lieu à Toronto ces jours derniers.

Plus de 1.000 femmes assistaient à cette rencontre représentant 34.000 membres. Mme Steinem est éditorialiste du magazine féministe "MS", et Mme Sloan est une activiste noire qui défend également les droits féminins. Toutes deux ont préféré donner le titre "MS" à leur magazine plutôt que de l'intituler "Miss" mademoiselle ou "Mrs." madame.

Pointe-Saint-Charles: semaine d'information

Si vous habitez la zone de Pointe-Saint-Charles à Montréal, vous pouvez obtenir cette semaine, toutes les informations que vous désirez concernant les multiples services offerts dans votre quartier.

Le sous-sol de l'église Saint-Charles, situé au 2115 rue Centre est ouvert cette semaine de 9h du matin à 21h, jusqu'à vendredi inclusivement.

On peut obtenir plus de renseignements en s'adressant aux Jeunes Travailleurs, 2111 rue Centre, Tél.: 935-4691, poste 67.

M. Macdonald au congrès de géologie

L'oléoduc de l'Arctique sera sous juridiction canadienne

Tout oléoduc construit pour transporter des richesses depuis l'Arctique canadien sera sous juridiction canadienne et la majorité des actions détenues dans les sociétés intéressées appartiendront à des Canadiens, a affirmé hier le ministre fédéral de l'énergie, des mines et des ressources, M. Donald Macdonald.

"Je l'ai dit à Washington et au monde entier", a précisé M. Macdonald après avoir pris la parole à l'inauguration du 24ème congrès international de géologie.

Les gazoducs et oléoducs devront ressortir à la loi canadienne, a ajouté le ministre. Le gouvernement canadien rejettera toute suggestion visant à placer ces voies d'approvisionnement dans une zone spéciale analogue au canal de Panama.

M. Macdonald s'attend que le ministre de l'énergie recevra, d'ici à la fin de l'année, une demande de construction de gazoduc à partir du delta du Mackenzie.

La semaine dernière, M. Robert Folinsbee, président du congrès de géologie, avait déclaré que les oléoducs de l'Arctique et de prolongement d'activités non rentables comme la production de charbon sous-marin au large du Cap-Breton figureraient parmi les questions discutées au congrès, auquel assistent 5.000 géologues venus de 107 pays.

Le gouvernement, a affirmé M. Macdonald, étudiera "avec un immense intérêt" les résultats du congrès.

Le 24ème congrès géologique international qui se poursuivra jusqu'au 30 août, groupe environ 6.500 délégués de 115 pays. Un tel congrès ne s'était pas tenu au Canada depuis 1913 et il faudra attendre l'an 2000 pour qu'un événement semblable s'y répète. Le premier congrès avait eu lieu à Paris durant l'exposition universelle de 1878.

Quatre années de planification ont précédé le 24ème congrès géologique international pour lequel on a retenu l'hôtel Bonaventure, le Château Champlain, le Reine-Elizabeth, le Sheraton Mont-Royal, l'université McGill, l'hôtel Windsor, la Place des Arts pour les assemblées plénières, et la salle d'expositions de la Place Bonaventure pour son "Géorama 72".

Une soixantaine de sociétés nationales et internationales participeront au congrès. Plusieurs pays, dont l'Allemagne, l'Autriche, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Iran, l'Italie, le Maroc, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Somalie, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et la Turquie, collaboreront à Géorama 72, de même que plusieurs universités canadiennes, des compagnies privées et des particuliers. L'Union soviétique a réservé cinq des 300 stands, le ministère canadien de l'environnement quatre. La NASA aura besoin de 900 pieds carrés pour montrer des photos de la planète Mars.

Grâce à l'obligation du musée national du Canada, les restes fossiles d'une baleine de la mer Champlain, trouvés sur l'emplacement de l'hôtel Reine Elizabeth,

seront présentés à Géorama 72. Les organisateurs présenteront en outre des documents sur la controverse de l'Eozoon Canadien, cette chose qui pourrait aussi bien être une pierre qu'un animal.

De nombreux participants iront, avant ou après le congrès, étudier sur place les centres d'intérêt géologique à travers le Canada et les régions arctiques.

Le commandant David Scott et le pilote du module de commande Tom Mattingly sont parmi les invités au congrès, de même que le directeur du programme Apollo, M. R.A. Petro-ne.

Le congrès a reçu l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux à tous les niveaux et le ministère des postes a émis une série de timbres commémoratifs.

Un programme d'activités mondiales et culturelles a été établi pour les épouses, au nombre de 2000 environ. Il y aura des voyages au Festival de Stratford, en Gaspésie, au Maritimes,

à Jasper, Banff, aux chutes Niagara et aux Mille-Îles, ainsi que de nombreux événements dans la région de Montréal et des Laurentides.

Les enfants des congressistes auront leur "mini-congrès" avec pour guides et moniteurs des étudiants de cégep parlant notamment anglais, français, allemand, espagnol, chinois et turc. Entre autres activités pour eux, il y aura "chasse au trésor géologique" autour du lac aux Castors, après étude des formations volcaniques sur le Mont-Royal.

Le président du congrès est M. R.E. Folinsbee, de l'Université de l'Alberta; le vice-président, M. Paul-Emile Auger, ancien sous-ministre des richesses naturelles du Québec; le secrétaire général, M. J.E. Armstrong, de la Commission géologique du Canada. Le comité d'organisation comprend environ 800 géoscientifiques canadiens.

Près de 800 études seront présentées, en même temps que seront tenus des symposiums complémentaires sur 17 sujets généraux de discussion.

"Diffamation et grossiers mensonges"

Les naturopathes intentent une poursuite de \$100,000

Les conseillers juridiques du Collège des naturopathes du Québec viennent d'intenter une action de \$100.000 au "Comité contre la fraude à la santé" en dommages-intérêts pour "diffamation et grossiers mensonges".

Rappelons que vendredi dernier, le Comité composé d'une quarantaine de citoyens montréalais dont des avocats, des médecins, des étudiants, protestait contre l'attribution d'un emplacement à Terre des hommes à des cliniques présumées illégales offrant des services médicaux. Il réclamait la fermeture de locaux en question jusqu'à ce qu'une enquête gouvernementale soit faite sur le présumé danger pour la santé publique de l'attribution de cet emplacement à ces cliniques naturopathes.

Pour satisfaire les anti-naturistes, faudra-t-il que le gouvernement supprime toute liberté de penser et fasse brûler les livres naturistes sur la place publique, rétorque le Collège des naturopathes du Québec dans un communiqué remis hier à la presse. Intimider les légittimes activités naturistes, dans un Québec moderne et contestataire, est scientifiquement irrecevable, socialement injustifiable et politiquement déraisonnable, disent MM. Raymond Barbeau, président du Collège et Jean-Marie Brunet, secrétaire-trésorier. La dictature médicale a fait son temps car la faillite de la médecine chimique devient chaque jour de plus en plus évidente. La monopole médical est absolument inacceptable et le Collège des naturopathes du Québec souhaite la

collaboration entre les différentes professions de la santé.

Le Collège des naturopathes demande de son côté au gouvernement d'instituer une vaste enquête publique sur les sept problèmes suivants: "les agissements du Collège des médecins et chirurgiens qui refuse toujours d'organiser une véritable médecine préventive au Québec; l'incompétence scandaleuse et avouée de la plupart des médecins qui ne reçoivent aucune formation scientifique en matière de nutrition; les graves effets de l'alimentation chimifiée et les nombreux abus des médicaments toxiques sur la santé de la population; les effets nocifs sur les malades de l'abominable alimentation dans les hôpitaux; les combines financières, la publicité mensongère et les méthodes abusives utilisées par le trust pharmaceutique pour dominer les professions médicales et pharmaceutiques et pour exploiter la population avec de nombreux médicaments dangereux; l'efficacité véritable des 35 millions d'actes médicaux posés l'an dernier par les médecins québécois qui souvent vivent de la maladie et s'enrichissent sur le dos des contribuables abusés; l'importance des travaux scientifiques publiés dans deux livres récents: "La cause du cancer" et "La cause inconnue des maladies" démontrant que la principale cause du cancer, du diabète et des maladies du cœur est la consommation du café, du thé, du chocolat et des boissons gazeuses caféinées.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CITE DE COTE SAINT-LUC

APPEL D'OFFRES POUR L'APPROVISIONNEMENT DE DEUX (2) TRACTEURS (NEUFS) POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

et

L'APPROVISIONNEMENT D'UNE UNITÉ COMPLETE DE SOUFFLEUSE A NEIGE (NEUVE)

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Mme J. O. Kovacs, Acheteur, au numéro 5490 de l'avenue Westminister, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, mardi, le 5 septembre 1972.

Les documents relatifs aux soumissions pour l'approvisionnement de deux (2) tracteurs (neufs) pour l'entretien des trottoirs, et pour une unité complète de souffleuse à neige (neuve), peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant égal à 10% de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 5 septembre, 1972, à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, 5490 avenue Westminister, Côte Saint-Luc, Québec.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

Le greffier,
A.E. KIMMEL

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DEUX-MONTAGNES

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes recevra jusqu'à 14 heures, le 6 septembre 1972, au bureau du Directeur Général, Campus Régional, à Deux-Montagnes des offres sous enveloppes scellées pour:

7134 — Machines de bureau

Chaque soumissionnaire devra fournir avec son offre faite sur le formulaire préparé à cette fin, un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Le chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes et tiré sur une banque ou une caisse populaire.

L'enveloppe scellée contenant la soumission portera les mots "Soumission re: 7134 — Machines de bureau", et sera adressée comme suit:

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes, Campus Régional, coin 11e et Guy, Cité des Deux-Montagnes

Les formules d'offres et les cahiers de charges pourront être obtenus au bureau de M. Jacques Braut, Régisseur des services de l'approvisionnement, porte B15, à l'adresse ci-haut mentionnée, à partir de mardi le 22 août 1972.

Les soumissions seront ouvertes à 14 heures le 6 septembre 1972. La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve de plus le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Cité des Deux-Montagnes
Le 18 août 1972

Roch Aubé
Directeur Général

Appel d'offres

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour le projet ci-après décrit, écrivez ou téléphonez au:

Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie & Commerce,
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Québec,
Tél.: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
6566	6000 papiers à correspondance	Québec
	Closure de la soumission: 19 septembre 1972	3.00 p.m.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
PAUL BRISSSETTE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 juillet 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Paramount Insurance Agency Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15ème jour de août 1972, sous le numéro 237603.

Ce 15ème jour de août, 1972

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMS-72-10300
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 septembre 1972

Région Maisonneuve

RETEMENT EN BETON BITUMINEUX ET TRAVAUX CONNEXES A LA CENTRALE DE BEAUVARNOIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 11 août 1972

AVIS

Avis est par les présentes donné que Joseph Gustave Marie Robitaille s'adressera au secrétaire de la province en vue de changer son nom en celui de Gaëtan Robitaille.

Montréal, 15 août 1972.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-72-10290
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 septembre 1972

Région Montmorency

CONSTRUCTION DE LIGNES A 69 kV SUR STRUCTURES PORTIQUES ENTRE LES POSTES BEAUCVILLE ET BEAUCVILLE-EST (COMTE DE BEAUC)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 11 août 1972

CITE DE LACHINE

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
SYSTEME D'ALARME - INCENDIE ET SYSTEME D'ECLAIRAGE
SOUSSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un système d'alarme-incendie et d'un système d'éclairage sur la rue St-Antoine, de la 25ème à la 32ème Avenue, dans la Cité.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances par intermédiaire d'urgence "Soumission pour éclairage de rue" seront reçues au bureau du soumissionnaire, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, jusqu'à lundi, le 11 septembre 1972, à cinq heures de l'après-midi.

Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 11 septembre 1972, à huit heures du soir.

On obtiendra les formules de soumission au bureau de l'Ingénieur de la Cité, Monsieur Bernard Lortie, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant le dépôt de dix-dollars (\$10.00).

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et cahier des charges en bon état, dans les six (6) jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

BERNARD COMEAU
Directeur des Finances par intérim
Cité de Lachine

Hôtel de Ville,
Lachine, le 17 août 1972

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

"In Forma Pauperis"

GRIFFEE DES DIVORCES
NO: 12-023049-72

DAME ANTONETTE BOUDIN-DOIRON, née, épouse, résidant au domicile au numéro civique 5303 rue Hutchison, en la Cité et district de Montréal, Province de Québec,

Requérante,

Intime,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime THILMON DOIRON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication d'une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, CE 18 AOUT 1972.

ROLANDE ALARIE, Régistrare-adjoint.

Me Gerald E. Sullivan, c.r., avocat
Suite 912 - Drummond Building
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 116, P.Q.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DE LA CAPITALE
APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), K1A 0M1 et portant sur l'enveloppe la mention "SOUSSION POUR LE PROJET NO 78122 - FOURNITURE ET LIVRAISON DE REFRIGERATEURS SUPPLEMENTAIRES, CHAUFFIERIE DE LA RUE CLIFF, OTTAWA (ONTARIO) seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'EST), LE MARDI, 3 OCTOBRE 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50 sous forme d'un chèque bancaire VIRE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto. On peut se procurer ces documents en français et en anglais.

Le dépôt sera remboursé des que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décaissement des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.J. Carrière,
Le chef des Services financiers et administratifs.

Rogers contredit dans les faits

Est-ce l'offensive appréhendée?

WASHINGTON, (d'après l'AFP et Reuter) — Le département d'Etat s'est efforcé hier d'atténuer l'impact des déclarations du secrétaire d'Etat William Rogers concernant un prochain règlement du conflit du Vietnam telles qu'elles ont été rapportées la veille par la chaîne de journaux Knight.

Je puis vous assurer que l'intention du secrétaire d'Etat n'était pas de faire une prédiction nette sur la date à laquelle un règlement du conflit pourrait être

obtenu, a dit le porte-parole, M. Robert McCloskey.

M. Rogers avait déclaré dans une interview accordée trois jours avant que M. Kissinger ne rende compte au président Nixon des entretiens qu'il avait eus à Paris et à Saigon, qu'il estimait possible de parvenir à un règlement négocié du conflit vietnamien avant ou après les élections présidentielles.

Le porte-parole s'est refusé à indiquer si les déclarations du secrétaire d'Etat

étaient modifiées d'une façon ou d'une autre par le compte-rendu que M. Kissinger a fait samedi dernier au président Nixon sur sa tournée. Il s'est borné à indiquer que M. Rogers maintenait les déclarations qu'il avait faites.

Au moment où M. William Rogers fait état des difficultés militaires qu'éprouvent les Nord-Vietnamiens et qu'il exprime son optimisme quant à un prochain aboutissement des négociations de paix, la situation militaire et politique au Sud-Vietnam paraît toutefois le contredire.

Les forces communistes ont déclenché depuis samedi sur plusieurs fronts de nouvelles attaques meurtrières, bombardant notamment de plus de deux mille obus d'artillerie toutes les positions gouvernementales à Quang Tri et s'emparant au sud de Danang de la ville de Que Son.

La pression a été si forte et si soudaine que les unités de la deuxième division gouvernementale ont été obligées d'effectuer un rapide repli tactique de la ville et de la base Ross qui la défendait, abandonnant en même temps, selon des sources américaines, dix-huit pièces d'artillerie.

Hier après-midi, les forces communistes venant de l'ouest de la province, ont de nouveau attaqué toutes les positions gouvernementales dans la ville en ruine de Quang Tri.

L'aviation tactique est intervenue avec 90 sorties pour protéger le repli sud-vietnamien et pour détruire les canons de 105 mm et de 155 abandonnés. De leur côté les bombardiers géants B-52 ont pilonné presque sans arrêt les positions nord-vietnamiennes tandis que les combats se poursuivent hier autour de Que Son.

Près de Saigon, les réguliers du Front national de libération ont harcelé par petites unités, les axes de communication et des bases et positions gouvernementales. Ces attaques pourraient être les signes précurseurs d'une nouvelle phase offensive coordonnée, les unités de plusieurs divisions vietcong, continuant à s'infiltrer à l'est, à l'ouest, au nord et au sud de la capitale.

Sur le plan politique ou diplomatique, celui des négociations de paix, on ignore toujours, à Saigon, la teneur et le résultat des entretiens que M. Henry Kissinger a eus avec le président Nguyen Van Thieu la semaine dernière. Rien n'a transpiré mais les Vietnamiens restent convaincus que des propositions ont été présentées par le conseiller spécial du président Nixon et qu'elles sont difficilement acceptables par le régime de Saigon. Les observateurs soulignent que l'accueil du président Thieu n'a pas été chaleureux et certains hommes politiques saïgonnais affirment que le chef de l'Etat sud-vietnamien n'est pas satisfait.

Pour en savoir davantage, il faut sans doute attendre les prochaines déclarations du président Nixon à la convention républicaine. En attendant, la vietnamisation continue et le commandement américain à Saigon a annoncé hier matin le retrait de 3.200 hommes la semaine dernière, ce qui ramène l'effectif du corps expéditionnaire au Sud-Vietnam à 39.200 hommes. Mais en même temps, l'aviation américaine poursuit ses bombardements massifs sur le Nord-Vietnam jusqu'aux portes de sa capitale et du port de Haiphong.

Les officiers du haut commandement gouvernemental à Saigon ont déclaré que la perte de Que Son et du camp Ross — un des plus graves revers subis par les Sud-Vietnamiens en cinq mois — était appréhendée depuis quelques semaines.

Nous avons vu la 71ème division nord-vietnamienne descendre dans la vallée, mais en raison de l'engagement de nos troupes au Nord près de Quang Tri, il n'était pas possible de nous donner des renforts, a dit un officier gouvernemental.



Quatre hommes armés ont fait sauter hier un magasin de peinture à Belfast, déclenchant un incendie que les pompiers ont mis plus d'une heure à éteindre. Les quatre hommes sont entrés dans la cour du magasin, et, après avoir entouré le personnel, ont déposé une petite charge explosive reliée à une bombe incendiaire. Ils ont donné au personnel deux minutes pour prendre la fuite. (Téléphoto AP)

7 jours de deuil officiel en Libye

TRIPOLI (d'après l'AFP) — Le commandant Abdel Salam Jaloud, premier ministre libyen, a été blessé dans l'accident de voiture où le capitaine Mohamed Moarif a trouvé la mort, annonce un communiqué du ministère de l'information cité par l'agence libyenne d'information.

Le commandant Jaloud, qui n'a été que légèrement atteint, est en traitement à l'hôpital militaire.

Quant au capitaine Moarif, il était membre du conseil de la révolution libyenne; il était âgé de 29 ans.

La radio de Tripoli a interrompu ses programmes pour annoncer la nouvelle, précisant seulement que le capitaine avait disparu en accomplissant ses fonctions.

Depuis hier, la Libye observe un deuil officiel de sept jours. Un deuil général de deux jours sera également observé dans toute la Libye où les administrations, le secteur public et privé, les magasins et les cafés cesseront toute activité.

L'agence libyenne d'information précise que l'accident est survenu hier à 0h 30 GMT.

Le capitaine Moarif n'était pas membre du gouvernement libyen.

Attaché en Turquie

OTTAWA (PC) — Le lieutenant-colonel Ronald Michaud, de Montréal, a été nommé attaché militaire de l'ambassade canadienne en Turquie.

Le ministère de la défense précise que cet officier du 22e Régiment a passé l'an dernier au Collège militaire de Kingston.

Il sera promu au grade de colonel.

Mission Schumann à Bonn et à Londres

PARIS (AFP) — M. Maurice Schumann se rendra le 23 août à Bonn et le 24 aux Chequers, pour préciser au chancelier Willy Brandt et au premier ministre britannique, M. Edward Heath, les vues de la France sur la conférence européenne des Dix qui doit se tenir à la salle des conférences internationales de l'avenue Kléber, en principe les 19, 20 et éventuellement 21 octobre prochain à Paris.

Que M. Georges Pompidou ait estimé nécessaire de charger son ministre des affaires étrangères d'apporter des précisions sur sa manière d'envisager la conférence au sommet semble indiquer, selon les observateurs, soit qu'ils méritent d'être rappelés, une fois de plus, car elles sont déterminantes, soit que des éléments permettant de clarifier ou de compléter des principes déjà connus seront exposés par M. Maurice Schumann.

Ces mêmes observateurs en déduisent,

que la décision que les dix ministres des affaires étrangères devraient en principe prendre à Rome, les 11 et 12 septembre prochain, de convoquer la conférence au sommet à la date prévue, pourra être remise en cause dans la mesure où la mission confiée à M. Maurice Schumann n'aboutirait pas à une entente parfaite sur les objectifs de cette conférence.

Les rendez-vous de M. Schumann à Bonn et à Londres paraissent d'autant plus surprenants à ces mêmes observateurs, que M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole du gouvernement, avait déclaré au lendemain des entretiens que M. Georges Pompidou avait eus, le mois dernier à Lucques, avec les dirigeants italiens, que le terrain est tout à fait clair, les ministres des affaires étrangères vont pouvoir établir (à Rome les 11 et 12 septembre), sans risque de malentendus, leur ordre du jour.

Attentat au plastic contre le premier ministre Khmer

PHNOM PENH (AFP) — Un attentat au plastic a été dirigé hier matin à Phnom Penh contre M. Son Ngoc Thanh, premier ministre et ministre des affaires étrangères khmères.

Une puissante charge de plastic, dissimulée dans une voiture en stationnement, a fait explosion sur le parcours qu'emprunte habituellement le premier ministre pour se rendre au ministère des affaires étrangères.

M. Son Ngoc Thanh est sorti indemne de l'attentat tandis que quatre soldats de son escorte personnelle ont été blessés. L'attentat contre le premier ministre est survenu au moment où l'on parle à Phnom Penh, dans les milieux politiques, du récent limogeage de M. Son Ngoc Thanh.

D'autre part, on apprend que les forces khméro-sud-vietnamiennes appuyées par des bundes, ont fait la jonction avec la garnison cambodgienne qui occupait le lycée de Kompong Trabek, sur la nationale Un, Phnom Penh-Saigon, assiégée depuis plus de deux semaines par les forces communistes.

Un bataillon de rangers sud-vietnamiens a atteint la garnison tôt hier matin, suivi quelques heures plus tard par une unité de parachutistes khmères.

Alors que les soldats fouillaient avec prudence des bosquets, tout en lâchant de courtes rafales de leurs M-16, un officier khmer a fait état hier de la présence de deux tanks T-54 à cinq cents mètres de là. Il a également évoqué la pénurie de munitions dans les rangs gouvernementaux et, surtout, l'absence des pièces anti-chars, ce qui explique, selon lui, la lenteur de la progression des forces khmères sur cette

portion de la route numéro un.

A Lovea, village totalement déserté par la population civile, les soldats khmers attendent. Alors que d'autres troupes sont déjà à Kompong Trabek, ceux-ci redoutent, maintenant une attaque sur leur flanc, des troupes communistes, invisibles et présentes dans la région.

Relance de l'idée d'un sommet arabe

LE CAIRE (Reuter) — M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, a proposé aux chefs d'Etat arabes de tenir une conférence au sommet pour discuter de la situation au Proche-Orient. M. Riad, qui effectue actuellement une tournée dans le monde arabe, a envoyé aux rois et présidents des pays arabes un rapport détaillé sur la situation dans la région et sur "les dangers découlant de l'attitude américano-israélienne à l'égard de la crise du Proche-Orient, dangers qui nécessitent une action arabe conjointe".

M. Riad a proposé que les ministres arabes des affaires étrangères, qui doivent se réunir au Caire le 9 septembre, élaborent un plan d'action arabe. Il a également proposé que le Conseil de défense arabe, qui groupe les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, se réunissent aussi pour définir les obligations des pays arabes à l'égard du plan en question et étudier les moyens de recueillir des fonds destinés à l'achat d'armes en vue de la libération des territoires occupés par les Israéliens.

Un délégué nippon à Taiwan

TOKYO (AFP) — Le Japon se prépare à envoyer un délégué spécial à Taiwan avant la prochaine rencontre qui doit avoir lieu entre le président Nixon et le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, à Hawaï, le 31 août, pour expliquer aux dirigeants formosans la politique japo-

naise de normalisation des rapports avec la Chine populaire.

M. Susumu Nikaido, secrétaire du chef de cabinet du premier ministre, qui a fait cette révélation, a précisé que le Japon n'envairait aucune autre mission du même genre dans aucun autre pays.

Les inconnues du suicide d'Oufkir

PARIS (d'après l'AFP) — Plus que la tentative d'assassinat du roi Hassan II, les circonstances exactes de la mort du général Oufkir, le féal felon, continuent de susciter maints commentaires et maintes interrogations, même après la conférence de presse du roi.

Oufkir s'est-il suicidé, comme le veut la thèse officielle, ou a-t-il été abattu comme la rumeur en circule avec une persistance accrue?

L'annonce de la mort du général éclata comme un coup de tonnerre jeudi 17 août à 10 heures. L'agence officielle marocaine annonçait que le général Oufkir s'est suicidé ce matin à zéro heure trente en se tirant une balle dans la tête, sans précision de lieu.

Mais un peu moins d'une heure plus tard, le bruit rapporté par l'AFP courait déjà dans les milieux diplomatiques étrangers de Paris que le général n'avait pas mis fin à ses jours mais aurait été abattu. Et des lors, des versions plus ou moins contradictoires devaient se succéder.

La première précisait que le général s'était tiré une balle dans la tête dans son bureau de major-général, qu'il y était seul et que son corps fut découvert par un officier de son état-major. Peu après, d'autres rumeurs laissaient entendre que c'était dans sa villa du Souissi qu'il s'était donné la mort, auprès de sa famille.

Mais dès le vendredi matin, 18 août, une partie de la vérité éclatait. Le général était mort au palais de Skhirat où il s'était rendu vers 2 heures du matin, jeudi (alors que officiellement, il était mort à 00h30).

Mais à partir de là, les opinions di-

vergent une fois de plus. Comment est-il mort? Selon le Dr Benhima, ministre de l'intérieur, il se serait senti découvert et dans un suicide de trahison se serait tiré trois balles dans le corps. L'une dans le cou, la seconde dans le thorax et la troisième qui aurait été fatale "je ne sais où", a dit le ministre.

Ce suicide se serait déroulé dans un petit salon des appartements du roi, en présence du général Moulay Hafid Alachi, ministre de la maison royale et du colonel Dimi, aide de camp du roi, qui auraient tenté, l'un et l'autre, de désarmer le général, dès le premier coup de feu. Peu après, le corps était placé dans une ambulance et ramené dans sa villa où la toilette du mort était immédiatement effectuée.

Mais une autre version circule: selon celle-ci ce serait le colonel Dimi qui aurait apostrophé le général en le traitant de traître et que ces coups de feu auraient alors claqué. Un hebdomadaire parisien pour sa part affirme avoir la preuve formelle que Oufkir a été abattu de quatre balles. L'une était entrée par la nuque, ressortie par un oeil et avait brisé un verre des lunettes. Une autre avait atteint Oufkir à la poitrine, une autre à un bras, une quatrième aux reins.

De toute façon et selon de nombreuses sources, l'uniforme du général Oufkir comportait en effet quatre et non trois impacts de balle. De plus, ces proches n'admettent pas la thèse du suicide et ont conservé l'uniforme comme pièce à conviction. Pour eux, même après une violente altercation, même après avoir essuyé des insultes graves, le général ne se serait pas laissé aller au désespoir au point de se supprimer.

Fait étrange, aucune autopsie n'a été ordonnée et le corps immédiatement transporté à la sauve à Taouz n'a plus été vu par personne. Son père, dans ce petit village, émettait lui aussi des doutes sur la thèse du suicide. Avez-vous vu un homme se tuer de trois balles de pistolet et un soldat habile au maniement des armes, qui plus est, devait-il déclarer.

Ainsi, entre la thèse officielle du suicide et la rumeur de la liquidation physique du général, la lumière est loin d'être faite. D'autre part, des nuances marquées subsistent sur le comportement d'Oufkir. Est-il vraiment l'instigateur du complot contre le roi afin de pouvoir assurer une régence sans partage. A-t-il été au contraire, et lui aussi, victime d'une conspiration qu'il n'a su ni déceler ni prévenir et que de désespérer il s'est suicidé? Ces deux thèses ont leurs partisans, note un envoyé spécial de l'A.F.P. Les tenants de la première thèse, celle du suicide, écrit-il, se divisent en deux camps. Le premier: Oufkir s'est suicidé par loyalisme parce que responsable de l'armée, il n'a pas déjoué le complot et a donc failli à son devoir. Le second: Oufkir s'est suicidé parce qu'il avait organisé le complot et que celui-ci ayant échoué, il n'y avait pas pour lui d'autre issue.

Les tenants de la seconde thèse, celle de l'assassinat, se divisent également en deux camps. Le premier: Oufkir va au palais ne sachant pas qu'il est découvert et espérant pouvoir encore se faire passer pour un loyal serviteur du souverain. Le second: Il se fait découvert, désire avoir une explication et ne voit pas d'autre solution que se livrer à son roi.

La Renault 12. Championne de sa catégorie par K.O. technique.



Avant de choisir une compacte on étudie ses performances passées et les résultats obtenus. Les prouesses techniques de la Renault 12 parlent pour cette championne.

Une technique éprouvée ne sacrifiant rien au confort. La Renault 12 bénéficie de tous les avantages de la technique Renault pour des déplacements plus sûrs, plus confortables, plus agréables.

Tenue de route et facilité de conduite. La Renault 12 ne craint pas les difficultés. Traction avant, suspension à grande flexibilité, essieu arrière autocorrecteur et une direction à crémaillère douce et précise procurent une adhérence totale à la route et une stabilité parfaite.

Puissance et sécurité. Avec son moteur de 1600cc à grand rendement, la Renault 12 offre les performances que vous recherchez. Un système de freinage sûr et équilibré vous permet des arrêts efficaces. Des pneus à carcasse radiale donnent une meilleure adhérence. Ainsi le plaisir de la conduite s'accompagne d'une confiance totale. Transmission automatique disponible en option.

Confort et habitabilité. Les sièges très enveloppants de la Renault 12 sont accordés à la souplesse de la suspension. Et le plancher plat donne plus d'espace pour les jambes. Faites l'essai d'une Renault 12 et constatez qu'elle porte en elle toutes les caractéristiques d'une grande championne. Et la Renault 12 existe aussi en version familiale.

La Renault 12 et la 12 familiale bénéficient de la protection antirouille Tectyl®. L'uppercut décisif et le K.O. technique dans la même ronde.

La Renault 12 ne craint pas ses rivaux. Mais à vous de juger. Après tout, c'est vous l'arbitre!

RENAULT

La raison du confort est toujours la meilleure.

Automobiles Renault Canada Ltée, B.P. 6400, Montréal 101, Québec.

ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE
RECONNUE D'INTÉRÊT PUBLIC

LYCÉE MONT-ROYAL
(Institut Alie)

Président : **Fernant Alie**

Directeur général : **Robert Prévost**

Directeur des services pédagogiques : **Michel Chouinard**

Cours menant au C.E.G.E.P.
Secondaire I - II - III - IV - V

Cours commercial

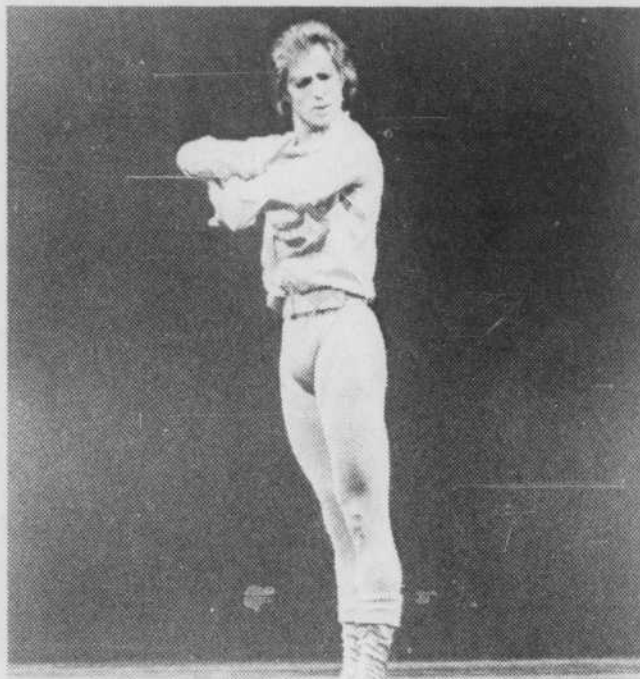
Secrétariat légal
Secrétariat des services
Sténo-dactylo

— Enseignement personnalisé
— Insistance sur le recyclage.

845-9145

4364, rue Saint-Denis, Montréal 131.
(Métro Mont-Royal)

arts spectacles



Le danseur Rudolf Nureyev se produira avec le Ballet National du Canada, du 5 au 10 septembre à la salle Wilfrid-Pelletier. Au programme, "Le lac des cygnes" (5, 6 et 7 sept.) et "La belle au bois dormant" (8, 9 et 10 sept.). La première chorégraphie est signée Erik Bruhn, et Nureyev est l'auteur de la production de "La belle au bois dormant".

cinéma

ALOUETTE: "Fanny Hill" 2.45 - 6.00 - 9.15 et "Poupee d'amour" 1.20 - 4.35 - 7.50.

ARLEQUIN: "Les renardes" 3.00 - 6.30 - 9.40 et "A coup de fusil" 1.15 - 4.30 - 7.55.

ATWATER: (Cinéma II) "Duck you sucker" 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00.

ATWATER: (Cinéma III) "The burglars" 7.15 - 9.20.

AVENUE: "A Clockwork Orange" 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30.

BERRI: "Les singes du camping" 2.30 - 6.20 - 10.00 et "Un aller simple" 12.30 - 4.10 - 8.00.

BUIOL: "Justine" 12.25 - 3.32 - 6.19 - 9.26 et "Leila la bête érotique" 2.04 - 5.11 - 8.18.

BONAVENTURE: "Love Swedish style" 2.25 - 5.25 - 8.25 - 11.25.

CANADIEN: "Enquête sur la vie des évènements" 12.30 - 3.35 - 6.45 - 9.50 et "La mort, comme toujours deux fois" 2.10 - 5.15 - 8.20.

CAPITOL: "Junior Bonter" 12.30 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.25.

CHAMPLAIN: "Le roi des destins" 2.20 - 6.30 - 10.15 et "Vingt mille lieues sous les mers" 12.00 - 4.00 - 8.00.

CHATEAU: "Buck et son complice" 2.25 - 5.30 - 9.15 et "Easy rider" 12.45 - 4.10 - 7.35.

CHEVALIER: "Nevrose" 12.45 - 4.21 - 8.01 et "La vraie nature de Bernadette" 2.25 - 6.03 - 9.41.

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Butterflies are free" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma III) "Get to know your rabbit" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

CINEMA DE PARIS: "Tiens toi bien après les oreilles à papa" 2.25 - 5.15 - 8.45 - 11.25 et "Fantomas contre Scotland Yard" 1.00 - 4.30 - 8.00.

CINEMA Y: "Suburban wives" 7.30 - 9.30.

COMEDIE CANADIENNE: "A soir on fait peur au monde" avec R. Charlebois - 8.00 - 10.00.

CREMAZIE: "Un violon sur le toit" 2.00 - 8.00.

DAUPHIN: (Renoir) "Il était une fois dans l'ouest" 8.00 - 10.00.

ELYSÉE: (Salle Renaissance) "La décade prodigieuse" 7.30 - 9.30.

FESTIVAL: "La vie rêvée" 7.30 - 9.30.

FLEUR DE LYS: (Salle de Paris) "Impeccable" 12.15 - 3.30 - 6.50 - 10.15.

IMPERATRICE: "Les hôtesses de l'air" 12.15 - 3.30 - 6.50 - 10.15.

JEAN-TALON: "Sissi impératrice" 6.10 - 9.45 et "Fanculle à l'école" 8.05 - 11.25.

KENT: "No drums, no bugles" 1.00 - 3.35 - 6.20 - 9.00 - 11.30.

LOREWS: "The Godfather" 10.15 - 1.30 - 4.50 - 8.30.

LUCERNE: "Play it again Sam" et "Darling" 3.30 - 6.00.

MAISONNEUVE: (Salle de Paris) "Rendez-vous" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.

MERCER: "Après lui le déluge" 2.45 - 6.20 - 9.55 et "La cane aux oeufs d'or" 1.00 - 4.35 - 8.10.

MIDMINUT: "Dany la ravageuse" 12.30 - 3.00 - 5.45 - 8.25 et "Vivien la remède" 1.55 - 4.55 - 7.55 - 10.55.

MONKLAND: "Summer 42" 2.55 - 6.20 - 9.55 et "Omega map" 1.15 - 4.40 - 8.15.

OUTREMENT: "L'écume du vent" 7.00 - 9.30 et "Fellini Satyricon" 1.00 - 3.30 - 6.00 - 8.30.

PALACE: "Now you see him, now you don't" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25.

PAPINEAU: "Le casse" 1.00 - 5.00 - 9.00.

théâtres

LA FENIERE: "Deux imbéciles heureux" de M. André 21h.

LA POUSSIERE: "Lovers" de Brian Friel 10.45.

THEATRE DES MARGUERITES: "Vacances pour Jessica" de C. Green 21h.

THEATRE DE MARJOLENE: "Doux temps de l'été" de L.G. Carrier et E. de Grandmont 21h.

THEATRE DES PRAIRIES: "Rendez-vous d'amour" de L.G. Carrier et E. de Grandmont 21h.

THEATRE DE QUAT'SOUS: "Georges et les étoiles de l'est" tous les soirs à 20h30.

THEATRE DE SUN VALLEY: "Le don d'Adèle" 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Relâche.

SALLE MAISONNEUVE: Relâche.

SALLE PORT-ROYAL: Relâche.

télévision

CBFT 2	12.45	Le 10 vous informe
10.40 Ouverture et horaire	12.50	Fin des émissions
10.45 En mouvement		
11.00 Pepe le cow-boy		
11.30 Rinaldo, Richiardi		
12.00 Plein feu - l'aventure		
12.30 Le gourmet tartare		
1.00 Cinéma:		
"L'autre femme" (drame policier franco-italo-espagnol 1966)		
2.30 Réseau soléil		
3.30 Quoi ça fait?		
4.00 Ulysse et Ocar		
4.30 Le roi Léo		
5.00 Daniel Boone		
6.00 Nuits aux Quatre-Vents		
6.30 Téléjournal		
6.55 Nouvelles du sport		
7.00 Format 30		
7.30 Les évasions célèbres:		
"L'évasion de Benvenuto Cellini"		
8.30 Tout l'monde joue... avec les Jérolas		
9.00 Moi et l'autre		
9.30 Le monde de Marcel Dubé		
"Virginie"		
10.00 Prenez le volant		
10.30 Téléjournal		
10.50 Nouvelles du sport		
11.00 Droit de regard		
12.00 Cine-Club:		
"Le logement"		
"Histoire de Tokyo" (drame psychologique japonais 1953, sous-titré)		
1.15 Téléjournal		
CFTM 10	7.25	Horaire Bienvenue
7.50 Les p'tits bonhommes		
8.00 Bonjour-Montréal		
9.00 Les "tannants" de chez-nous		
10.00 Pour vous Mesdames		
11.00 L'araignée		
11.30 La fleche brisée		
11.55 Le 10 vous informe		
12.00 Y'a du soleil		
1.00 Cine-nardi:		
"La révolte des mercenaires" (italo-espagnol 1960)		
3.00 Cine-mardi:		
"Section d'assaut sur le Sittang" (Britannique 1959)		
4.30 Le cirque du capitaine		
5.30 Studio "10"		
6.00 Madame et ses amis		
7.00 Le 10 vous informe		
7.30 Amusement votre		
8.30 Symphonie		
9.00 L'homme de fer		
10.00 Coup de flet		
10.30 Les Nouvelles TVA		
11.00 La Couleur du Temps		
11.15 En pantoufles:		
"Escorte pour l'Orégon" (western américain 1960)		

Palmarès du film canadien

Plus de douze longs métrages québécois

Le 15 octobre 1972, la remise des prix du Palmarès du Film Canadien aura lieu à Toronto, après une semaine de projections publiques pendant lesquelles le jury international et les spectateurs pourront voir l'ensemble de la production cinématographique de l'année.

La participation québécoise à cette manifestation a pris cette année une importance accrue. L'Association des Producteurs de Films du Québec et les responsables du Palmarès du Film Canadien se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont décidé d'ouvrir un bureau à Montréal consacré plus particulièrement à la participation des producteurs et cinéastes québécois.

A ce jour, plus de douze longs métrages québécois ont été

inscrits à cette manifestation. En comparaison, l'an dernier, seulement deux longs métrages étaient en compétition.

L'exposition Leroux-Guillaume est prolongée

L'exposition de dessins, feutres, aquarelles et gravures de Janine Leroux-Guillaume, à la Galerie de l'Etable du Musée des Beaux-Arts, sera prolongée jusqu'au dix septembre. Née à Saint-Hermas, dans le comté des Deux-Montagnes, Janine Leroux-Guillaume a étudié à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'Ecole des Arts graphiques de Montréal, puis à l'atelier Lacourrière, à Paris, ses maîtres furent Aline Charlebois et Albert Dumouchel.

Venise: la "Nostra" a ouvert ses portes

VENISE (AFP) — Le 33ème festival de Venise a été inauguré hier soir avec Cabaret (USA) de Bob Fosse, avec Liza Minnelli. De nombreuses personnalités du monde du spectacle, notamment Gina Lollobrigida, Maria Schell, Jean-Claude Brialy, les metteurs en scène Bata Gorgic (Yougoslavie), René Clair, Georges Clouzot et Marcel Carné (France) assistaient à cette inauguration.

M. Robert Favre-Lebre, président du festival de Cannes, assistait également à cette soirée aux côtés du vice-commissaire de la "Mostra", M. Gian Luigi Rondi. Le festival s'achèvera le 3 septembre.

Voici qu'ailleurs la liste des films sélectionnés: "Venise-jeunes", réservé aux jeunes auteurs étudiants qui font des recherches pour rénover le cinéma.

"Venise-critiques", réservé aux films sélectionnés dans divers pays par des critiques renommés et dans une perspective seulement de critique. "Cinéma italien et presse étrangère", pour des films de recherche et d'avant-garde. "Documents de notre temps", pour les films intéressants aux problèmes actuels. "Information pour la critique", Journées auxquelles participent de nombreux films venant du cinéma iranien, afri-

cain, indien ou d'Allemagne de l'Est. Il y aura aussi une journée ethnographique sous le patronage de l'UNESCO.

Trois rétrospectives sont prévues: "Tout Chaplin", "Documentaires" et "Mae West". Le 3 septembre, un "hommage" sera décerné à trois maîtres du cinéma: Charlie Chaplin, Billy Wilder et Anatoli Golovinski qui fut l'opérateur des films de Pudo kin.

Ce soir et demain (7.30, 9.30) **Ballade du Soldat** un très grand film soviétique v.o. avec s.-t. anglais

24-25-26 août (7.30, 9.30) **Alexandre Nevsky** de Sergei Eisenstein v.o. avec s.-t. anglais

verdi 5380 St-Laurent 277-3233

LE FESTIVAL DES FILMS À 99¢

CE SOIR MARDI 22 AOÛT de Pier Paolo Pasolini 7:00 L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (version française) Enrique Irazoqui, Mario Socrate

9:30 FELLINI SATYRICON (v.o.) Martin Potter, Niram Keller

DEMAIN MERCREDI 23 AOÛT 7:00 MASCULIN-FEMININ de Jean-Luc Godard

9:30 LE DESERT ROUGE de M. Antonioni

OUTREMENT

1248 Bernard 277-4145

Takeuchi Keigo et ses danseuses impériales japonaises

Mettant aussi en vedette: Les Tudera Sisters

Nick Martin et son orchestre

Danse continuelle

Réervations: 861-3511

La Salle Bonaventure

du Reine Elizabeth

CE SOIR À JEUDI!

à 8:00 et 10:00 **ROBERT CHARLEBOIS** d'écran

à 10:00 et 12:00 **HENDRIX PLAYS BERKELEY**

Comédie Canadienne 84 ouest Ste-Catherine 277-3233

RENDEZ-VOUS AU PLAZA

Adaptation française de RAYMOND CASTAUS

AVEC FRANÇOISE HOFFMAN

Mise en scène: GUY HOFFMAN

Un duo étonnant: Françoise Faucher et Guy Hoffman!

à 8:00 et 10:00 **ROBERT CHARLEBOIS** d'écran

à 10:00 et 12:00 **HENDRIX PLAYS BERKELEY**

Comédie Canadienne 84 ouest Ste-Catherine 277-3233

RENDEZ-VOUS AU PLAZA

Adaptation française de RAYMOND CASTAUS

AVEC FRANÇOISE HOFFMAN

Mise en scène: GUY HOFFMAN

Un duo étonnant: Françoise Faucher et Guy Hoffman!

à 8:00 et 10:00 **ROBERT CHARLEBOIS** d'écran

à 10:00 et 12:00 **HENDRIX PLAYS BERKELEY**

Comédie Canadienne 84 ouest Ste-Catherine 277-3233

RENDEZ-VOUS AU PLAZA

Adaptation française de RAYMOND CASTAUS

AVEC FRANÇOISE HOFFMAN

Mise en scène: GUY HOFFMAN

Oh! Calcutta! 18 ANS Adultes

Le célèbre spectacle de Broadway est maintenant un FILM!

AIR CLIMATISÉ

100-305-510-715-920-111-819-1441

Les Laissez-Passer et les cartes de l'Age d'Or ne sont pas acceptés.

VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

ELYSÉE 35 MILTON 842-6053

SALE EISENSTEIN

POUR TOUS

5 MOIS

ANNE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET

LA VIEILLE FILLE

EXTRAIT DE LA FILME

JEAN-PIERRE BLANC

GEORGES ET LES ETOILES DE L'EST: DE NORMAND DAIGNEAULT

Les Productions Paul Buissonneau

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

100 EST, AVENUE DES PINS-845 7277

TOUS LES SOIRS À 20h. 30

relâche les lundis

... à voir absolument (LA PRESSE)

\$3.00 adulte (SALLE CLIMATISÉE) \$2.00 étudiant

MISE EN SCENE: JEAN-PIERRE MENARD

RÉCITAL D'ORGUE

UN ETÉ EN MUSIQUE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL

MERCREDI 23 AOÛT 8:30 P.M.

Venez entendre les plus belles pages du répertoire jouées sur le magnifique orgue von Beckerath par

LARRY CORTNER

1er PRIX FESTIVAL D'ORGUE, St-Albans, Angleterre (1971)

Oeuvres de Bach, Debussy, Franck, Gounod.

Billets en vente les soirs des récitals à 7:30, à la porte

Attention: 40 billets au jubé de l'orgue à \$4.00 chacun

\$2.00 — Étudiants \$1.00 RENSEIGNEMENTS: 845-6747

ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Ensemble ils forment la plus puissante machine de combat que l'ouest ait jamais connue!

SOLEIL ROUGE

CHARLES BRONSON URSULA ANDRESS ALAIN DELON

COULEUR

LE PARISIEN 480 WEST STE-CATHERINE 12-40-545 505-715-920-111-819-1441

LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 235-505 235-505 235-505 235-505

CINÉ PARC DOLLARD TRANS CANADIENNE D. SORTIE 35 12-40-545 505-715-920-111-819-1441

GREENFIELD PARK PL. GREENFIELD PARK 235-505 235-505 235-505 235-505

CARTES "ÂGE D'OR" ACCEPTÉES EN SEMAINE

La vie rêvée

Un film de MIREILLE DANDREAU

2e SEM

Une histoire de femmes... sur l'homme inaccessible!

SEM 7:30, 9:30 DIM 1:30, 3:30 5:30, 7:30, 9:30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

Moins de 100¢

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA... EN COULEUR

FANTOMAS 2e film contre SCOTLAND YARD

FLEUR DE LYS 288-3303 **CINEMA DE PARIS** 861-2996

Un duo étonnant: Françoise Faucher et Guy Hoffman!

RENDEZ-VOUS AU PLAZA

Adaptation française de RAYMOND CASTAUS

AVEC FRANÇOISE HOFFMAN

Mise en scène: GUY HOFFMAN

Billets en vente chez Ed. Archambault, 500 est. Ste. Catherine

Réervations au Théâtre: 1-756 0559 (Relâche dimanche et lundi)

Enfin le deuxième d'une série de trois films

POUR TOUS

Moins de 14 ans \$100

Après MIRAGE DE LA VIE LOVE STORY ROMEO ET JULIETTE, des films qui vous ont fait comprendre et apprécier la beauté d'une grande romance- VOICI...

IMPERATRICE Sissi

AVEC ROMY SCHNEIDER

COULEURS

COMPLÉMENT DE PROGRAMME **FIANCAILLES A L'ITALIENNE**

JEAN-TALON - 725-7000 **MAISONNEUVE**

JEAN-TALON A L'EST DE PEXIE 3019 E. SHERBROOKE - 525-2174

Cinéma ODEON SALLES CLIMATISÉES

festival SERGIO LEONE

Renoir **"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"** 14 ANS

CE SOIR **le DAUPHIN**

LEONE FAIT LA REVOLUTION DANS SON DERNIER FILM.

"DUCK, YOU SUCKER"

2e MOIS 12:00 - 3:00 6:00 - 9:00

ATWATER 1 ALENIS NINON PLAZA 935-4246

LA SYMPHONIE 18 ANS

FILM DE KEN RUSSELL

le DAUPHIN PATHETIQUE

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

CE SOIR 7:30-9:30

LUNDI À VENDREDI 2 p.m. - 8 p.m.

SAMEDI DIMANCHE 1:30 p.m. - 5 p.m. - 8:30 p.m.

MATINÉES 12:00

LUNDI À SAMEDI 12:00

SAMEDI À 3:00 p.m. 12:00

SOIRÉES DIMANCHE ET FÊTES 12:00

Moins de deux ans 1.50 en tout temps

Cartes AGE D'OR lundis au samedi en matinée seulement 1.50. "FIDDLER ON THE ROOF"

LAISSEZ-PASSER NON VALABLE POUR CÉLÉBRATION

un Violon sur le Toit

CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

CCA présente SA SAISON INTERNATIONALE 1972-73

S. Hurok présente **le Ballet National du Canada** avec **Rudolf Nureyev** artiste invité

5-6-7 sept. Loc des Cygnes

8-9-10 sept. La Belle au Bois dormant

Salle Wilfrid Pelletier 8:30 p.m. Billets \$10 - \$8 - \$6 - \$4.50 - \$3.50

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et commandes postales avec enveloppe retour affranchie - chèque - ChargeX; également Place des Arts et agences 932-2234.

VOUS ÉCONOMISEZ 15% si vous souscrivez à un minimum de 6 concerts et/ou spectacles de votre choix. S'il y a plus d'une date pour un spectacle, l'abonnement s'applique à la première seulement. Vous payez plein prix si vous achetez moins de six concerts et/ou spectacles.

CONCERTS CLASSIQUES

Salle Wilfrid Pelletier 8:30 p.m. - les pianistes: **Artur RUBINSTEIN**: dim. 15 oct., \$10 - \$8 - \$6 - \$4.50 - \$3.50 - **Nicolai PETROV** lundi 27 nov. \$6 - \$5 - \$4 - \$3 - \$2.50 - **Marek JABLONSKI** lundi 15 jan. \$6 - \$5 - \$4 - \$3 - \$2.50 - le violoniste: **Victor TRETYAKOV** lundi 19 mars \$6 - \$5 - \$4 - \$3 - \$2.50.

DANSE

Salle Wilfrid Pelletier 8:30 p.m. **RUDOLF NUREYEV** avec **LE BALLET NATIONAL DU CANADA** - du 5 au 10 sept. - **LES DERVICHES TOURNERS DE TURQUIE** dim. 22 oct. \$7 - \$6 - \$5 - \$4 - \$3 - **DANSEURS ET MUSICIENS DE BALI** jeu. ven. 11, 12 janv. \$7 - \$6 - \$5 - \$4 - \$3 - **L'ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL** jeu. ven., sam. 22, 23, 24 fév. \$7 - \$6 - \$5 - \$4 - \$3.

Salle Maisonneuve: 8:30 p.m. **RAJKO** (Les Tziganes de Hongrie) merc. à dim. 15-19 nov. \$7 - \$6 - \$5 - \$4 - \$3 - **BALLETS FELIX BLASKA** jeu. ven. sam. 29, 30, 31 mars \$8 - \$7 - \$6 - \$5 - \$4 - **COMPAGNIE DE DANSE D'AMSTERDAM** jeu. à dim. 26-29 avril \$8 - \$7 - \$6 - \$5 - \$4.

Théâtre Port Royal 8:30 p.m. **LES MIMES DE POLOGNE** lun. à sam. 12-17 mars \$7 - \$6 - \$5.

LE GRAND CIRQUE DE MOSCOU

Aréna Maurice Richard 22 mars ou 7 avril (sauf les lundis) 8 p.m. matinées sam. dim. 2:30 p.m. \$6 - \$5 - \$4 - \$3 demi-tarif pour enfants ven. soirs et samedis matinées.

EN VENTE CCA 1822, ouest Sherbrooke (sous-sol) et commandes postales avec enveloppe retour affranchie - chèque - CHARGEX.

échos

MUNICH (AFP) — Charlie Chaplin qui n'avait pas mis les pieds en Allemagne depuis 31 ans, se rendra à Munich à l'occasion des Jeux.

Ce sera en quelque sorte une "ruée vers l'or... olympique". L'organisation coiffant l'industrie du cinéma de la RFA a annoncé d'autre part qu'Elisabeth Taylor et son mari Richard Burton ont annoncé leur visite, de même que le metteur en scène polonais Roman Polanski ainsi que les acteurs américains Kirk Douglas, Peter Sellers et Michel Caine. Enfin, le champion du monde

des conducteurs automobile, Jacky Stewart, figurera parmi les vedettes présentes à Munich.

HOLLYWOOD (PA) — Ce la ressemble bien à une équipe de tournage traditionnelle de Hollywood, mais quand le réalisateur donne ses ordres, il le fait en français.

Il s'agit d'un film tourné dans un motel du Ventura Boulevard, intitulé "Les hommes de l'extérieur" The Outside Men, produit pour United Ar-

tists par Jacques Bar et mis en scène par Jacques Deray.

La vedette de ce film est Jean-Louis Trintignant, que l'on connaît bien aux États-Unis parce que son nom est proprement imprononçable pour les Américains. Trintignant a notamment tourné "Un homme et une femme", "Z", "Une nuit chez Maud" et bien d'autres.

Par une journée torride, Trintignant joue le rôle d'un tueur à gage importé, aux côtés de Roy Scheider, le copain de Gene Hackman dans "The French Connection".

C'est la première fois que Trintignant fait l'expérience du tournage à Hollywood.

Au Musée: la vie ouvrière du Québec en 90 photos

Le ministre de la main d'œuvre et de l'immigration, M. Bryce Mackasey, ouvrira officiellement une exposition de photographies de Pierre Gaudard sur le thème de l'ouvrier au Musée des Beaux-Arts de Montréal le 22 août à 21 heures. Des représentants des centrales ouvrières de Montréal seront également présents.

Au cours d'une odyssee de deux ans, aidé par le Conseil des Arts du Canada et l'Office

national du film, Gaudard a pu croquer sur le vif des scènes véridiques de l'ouvrier à l'usine, chez lui, en réunion syndicale ou sur la ligne de piquetage. Ses photos offrent un panorama vivant et pénétrant de la vie ouvrière au Québec.

L'exposition a été réalisée par l'Office national du film. Elle comprend 90 photos en noir et blanc de grand format (16 pouces sur 20 à 40 pouces sur 60).

Un comité dont le danger est la grande spécialité

NATIONS UNIES (AFP)

Il existe au palais des nations, à Genève, un comité dont le grand public n'entend jamais parler, qui se réunit dans une sorte de semi-clandestinité, et dont un des objectifs est d'éviter que les villes ne soient détruites par imprudence ou, qu'à tout le moins, une maladresse ne prive d'eau un pays pendant des jours entiers.

Il s'agit du groupe d'experts en "marchandises dangereuses", lesquelles constituent plus de 50 pour cent des marchandises transportées dans le monde, produits pétroliers, chimiques, nucléaires, pesticides etc., et qui sont à l'origine de véritables catastrophes nationales.

Peu après la deuxième guerre mondiale, un Liberty Ship chargé de 10.000 tonnes d'engrais au nitrate d'ammonium explosait dans le port de Brest, et ravageait la ville déjà une première fois pratiquement anéantie par les bombar-

dements. Brest a ainsi été la seule ville de France en faveur de laquelle la loi sur les dommages de guerre a joué deux fois.

Quelque temps plus tard la ville américaine d'Atlantic City était partiellement détruite par un accident similaire.

Tout récemment, la chute accidentelle dans la Rhin d'un fût d'Endovan, qui sert à la fabrication d'insecticides, a empoisonné le fleuve et la Hollande connaît trois journées sans eau.

Enfin, la marée noire provoquée par le pétrolier Torrey Canyon sur les rivages de l'Angleterre et de la Bretagne a fait la fortune des mots pollution et environnement.

Ce comité a pour but de recommander aux nations d'utiliser des types d'emballages uniformes pour un même produit dangereux, quel que soit le mode de transport utilisé. Il s'agit non pas de freiner le commerce pour des raisons de sécurité, mais de le développer sans risques.

Le comité, qui dépend du Conseil économique et social, et dont les recommandations sont diffusées par conséquent par l'ONU, s'est attelé au travail de bédicteur qui consiste à classer toutes sortes de marchandises possibles selon le risque de danger que leur transport présente, et de prévoir pour chaque catégorie un type d'emballage soigneusement étudié et testé en laboratoire.

S'agit-il de fûts, de barils, de bidons, de caisses, de sacs ou d'emballage combiné? En acier, en aluminium, en planches ou en contreplaqué, en carton, en matière plastique, en tissu, en papier imperméabilisé ou non? Tout a été prévu, étudié, expérimenté.

Tous ces emballages doivent pouvoir tomber d'un hauteur de cinq pieds sans dommage. Certains sont soumis à des températures extrêmes, d'autres à des pressions considérables ou encore au contact de l'eau, véritable cauchemar des transporteurs.

Certes, des règles régissent le transport des marchandises depuis assez longtemps: en 1890 était signée la première convention sur le transport par routes, en 1950 paraissait un règlement pour le transport par routes et, en 1939, par les voies navigables. Mais il existe des différences parfois considérables entre les normes pratiquées en Europe, et aux États-Unis, où la minutie va jusqu'à prescrire le type, le diamètre et la longueur des clous des caisses.

Le comité lui, harmonise et ne cesse d'harmoniser. Son travail indispensable et obscur a peut-être permis déjà d'éviter ont à lutter non seulement contre les lois naturelles mais, ce qui est plus grave, contre la maladresse des hommes...



Aline Fortin

Le 7 août 1972, à l'âge de 29 ans, est décédée tragiquement ALINE FORTIN, fille de feu et de Mme Ernest Fortin. Aline était étudiante à l'Université Laval. Elle laisse dans le deuil sa mère, ses sœurs Marie et Monique, ses frères Benoît, Claude, Julien et Marcel, une nombreuse parenté, son fiancé Me Giuseppe Turi, et des centaines et des centaines d'amies et amis concernés. Les funérailles ont eut lieu dans le village où elle était née, le Lac-la-Croix, au Lac St-Jean. Ce vendredi le 11 août 1972, tout le village de Sainte-Croix, sa mère, ses sœurs, ses frères, son fiancé, sa parenté, ses amies et amis, tous étaient là pour rendre un dernier témoignage d'affection et de respect à Aline, cette merveilleuse petite créature du Lac St-Jean, qui tout le monde aimait pour son extraordinaire vitalité, sa générosité illimitée et la profondeur de ses sentiments. Tel "un oiseau de toutes les couleurs", elle n'a songé, sa vie durant, qu'un "bonheur des autres". Son nom et son exemple resteront à jamais gravés dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connue et aimée. Que son âme repose enfin en paix.



Mme Arthur Tremblay

Madame Arthur Tremblay, née Jacqueline Leduc, est décédée le 18 août 1972 à la suite d'un accident survenu près de son domicile (10800 ave St-Charles, Ahuntsic). Elle laisse dans le deuil son époux, M. Arthur Tremblay, retraité de la CECM, ses enfants Gaëtan, Marielle, Christian et Chantal, ses brues Danielle Raymond et Cécile La Frèrièr, son gendre Maitre Pierre-Luc Blain, quatre petites-filles, deux sœurs et un frère. Les funérailles auront lieu mardi le 22 août courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est Henri-Bourassa pour se rendre à l'église Ste Madeleine-Sophie Barot où le service sera célébré à 2:00 p.m.

Que les chanteurs s'inscrivent...

Le prochain Concours International de Montréal aura lieu du 2 au 16 juin 1973 et sera accessible aux chanteurs nés entre le 2 juin 1938 et le 2 juin 1953.

Les gagnants se partageront la somme de \$22.000, comme suit: un premier prix de \$10.000; un deuxième de \$5.000; un troisième de \$2.500; un quatrième de \$1.500; un cinquième de \$1.000; et quatre prix de \$500.

La date limite d'inscription est fixée au 1er mars 1973. On est prié de s'adresser à l'Institut International de Musique du Canada, 106 avenue Dulwich, St. Lambert, P.Q. Canada. Adresse télégraphique: "Intermusic".

Les concurrents devront être à Montréal le 30 mai pour le tirage au sort dont dépend l'ordre de participation aux différentes étapes du concours.

PRADES (AFP) — "Abat-tour 5", le film tourné par l'américain George Roy Hill, a reçu le Grand Prix 1972 du festival cinématographique international de la ville de Prades, dans les Pyrénées-Orientales. Ce film avait précédemment remporté le Prix du Jury au festival de Cannes. George Roy Hill, qui est professeur d'études cinématographiques à l'Université de Yale, s'était déjà affirmé comme l'un des plus importants metteurs en scène américains d'aujourd'hui avec son film "Butch Cassidy et le Kid".

Oubliez VOTRE DENTIER

Aucun risque d'être gêné par votre dentier si vous utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus longtemps, facilite la mastication. Avec FASTEETH, ni goût ni sensation désagréables. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES LE DEVOIR



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00 ÉTATS-UNIS \$4.00
À CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE
S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins 10 jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom: _____

Adresse actuelle: _____

Adresse de vacances: _____

Période du _____ au _____ inclusivement

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le pourcentage.
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain.
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots.
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun.
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, Jour 331-0251, soir 667-0774, J.N.O.

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS. Ventes et fabrications. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'automne. 212 Beaubien est, Tel. 276-9067, 2-10-72

AUTOS A VENDRE

CITROEN D Super, 1971, très bon état, phares directionnels, 24.000 milles. Tel.: 389-0598, 24-8-72

AUTOS A VENDRE

A vendre cause départ, TOYOTA, Corolla, 1971, couleur crème, excellent état, 4 pneus neufs, radio AM-FM. Tel.: 323-2492 soir entre 6-8 p.m. 25-8-72

RENAULT 16, automatique, 1970, parfait état, \$1.900. Tel.: 849-8498, 23-8-72

AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES

Cherche personne pour garder jeune enfant et faire quelques travaux d'entretien. \$30, semaine. Tel. 737-8879, 23-8-72

Aide ménagère demandée, pour petite famille de langue anglaise. Maison moderne. Références. Nourrie, logée, bon salaire. Ecrire Case 315, Le Devoir, 24-8-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
Nouvel Immeuble

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées - sun-deck

3 1/2 \$170 (2 salles de bains)
4 1/2 \$220

738-8693
273-4451 J.N.O.

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER

OUTREMONT

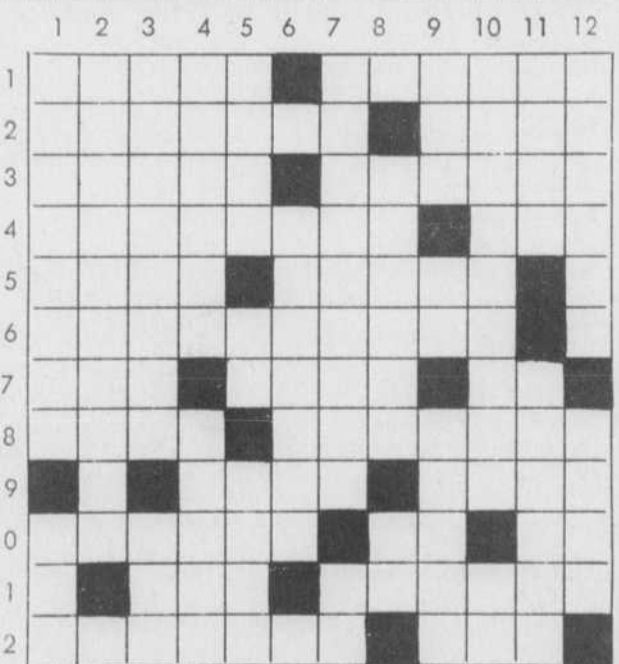
Édifice commercial

Entièrement rénové - chauffé - climatisé - et éclairé. Environ 1,500 pieds carrés.

S'adresser au:

Gérant
Caisse populaire d'Outremont
274-5639 24-8-72

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1-Poisson. — Aimer avec passion.
- 2-Barrir. — Pluriel de ben.
- 3-Elle appartient au peuple Israélite. — Savoir-faire, adresse.
- 4-Tirer du sommeil. — Unité monétaire roumaine.
- 5-Partie souterraine d'une maison. — Reproduit exactement.
- 6>Action de tiercer.
- 7-Orient. — A la fin d'une prière. — Technétium.
- 8-Vrai. — Complète.
- 9-Qui a été consacré. — Tenter avec audace.
- 10-Mort. — Radian. — Métal précieux.
- 11-Arme de jet portative. — Sert à transmettre, à transformer le mouvement.
- 12>Action de sonder. — Obtenir.

Verticalement

- 1-Répondre en opposant une preuve contraire. — Revers.
- 2-Méchanceté.
- 3-Courte durée. — Adolescent admirateur des vedettes de la chanson ou de l'écran.

- 4-Appareil de levage. — Pesant
- 5-Comm. du Morbihan. — Cela
- 6-Action de lier.
- 7-Avec ardeur. — Béryllium.
- 8-Est. — D'un vert gai.
- 9-Longue ceinture en soie des Japonais. — Terre-Neuve.
- 10-Qui contient de l'iodine.
- 11-Petites règles. — Parcours de yeux.
- 12-Arbre greffé. — Personne de race blanche, née dans les plus anciennes colonies européennes.
- 13-Sorte de mouette. — Se trompe.

Solution d'hier

YOGOURT DOMESTIQUE
TOUTES HAUTEUR
TAIRE PATRONE
ETELIGNOIR
REFERENDUM
BRZOOLODE
LITATNPREAG
NORLAPEAU
ENTONNERSTES
SYNTAXIQUES
CICIGELURSES
ACHEVEREE

AUTOS A VENDRE

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ECHANGE
Toute équipée \$2495.
VOLVO 1970, \$1-wagon
Très propre \$2795.
VOLVO 1968, 142S
En bonne condition \$1595.
VOLVO 1967, 144S
Automatique, radio \$1295.

up-town
400 boul. DECARIE,
(Nord boul. Metropolitain)
748-8807 26-8-72

ANTIQUITES A VENDRE

Armoires, buffets et autres meubles du XIXe siècle. Tel.: 678-4100 après 5h. p.m. 1-9-72

ARTICLES A VENDRE

PETIT PIANO antique, prix à discuter. Tel. 692-0774 25-8-72

ARTISANATS

MAITRE-EBENISTE français vous fera meubles, bibliothèques sur mesure, décapage, réparation. J'ai de vieux meubles canadiens entièrement rénovés à vendre. Travail très soigné. Tel.: 467-2223, 23-9-72

BUREAU A LOUER

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL

Édifice commercial nouvellement rénové.
Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.

211 du St-Sacrement
Tel.: 844-3361
poste 238 J.N.O.

CHALET DEMANDES

AIMERAI LOUER OU ACHETER au Mont-Tremblant, hiver-été luxueux, 3 chambres à coucher, cuisine, salon avec foyer, bord de lac. Saison commençant début septembre à fin avril. Tel. Mlle Charbonneau 382-3080 entre 11:30 à 13 heures. 26-8-72

CHALET A LOUER

STE-AGATHE, luxueux, styles Bavares et Tyrol. Flanc montagne, 5 1/2 pièces, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, pres pentes, saison de ski. 1-819-326-5836 1-9-72

COURS PRIVÉS

ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise. Pratiquez l'art d'écrire avec le romancier Yves Thériault. Horaires faciles, jour ou soir, 486-6679, J.N.O.

DUPLIX A LOUER

SNOWDON: 6-5 pièces chauffées avec garage double, \$151.00. Lires 1er octobre. Téléphoner pour rendez-vous entre 5 et 10 P.M. à 489-8764, 23-8-72

FEMMES DEMANDEES

TRADUCTRICE-SECRÉTAIRE

Compagnie internationale de produits pharmaceutiques de prescription demande traductrice-secrétaire compétente pour son bureau de Montréal. Traduction principalement de l'anglais au français.

- Appointments selon la compétence et l'expérience
- Bons avantages sociaux
- Conditions de travail agréables

Faire parvenir curriculum vitae ou s'adresser à:

M. Jean-E. Major
Gérant du service d'Information Médicale
La Compagnie Eli Lilly (Canada) Limitée
3600, av. Barclay, suite 200
Montréal, Québec Tel.: 738-1762 24-8-72

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

l'information sportive

LE ROUMAIN ILIE NASTASE a justifié sa réputation de favori, dimanche à Toronto, en battant le Rhodésien Andrew Pattison 6-4 et 6-3, en finale de l'Omni de tennis du Canada riche de \$72,600 en bourses. Nastase se méritait ainsi la première bourse de \$11,000. Pattison devant se contenter de \$5,500. La veille, la jeune Australienne Evonne Goolagong a remporté le titre féminin et \$4,400, lorsqu'elle a eu raison, 6-3 et 6-1, de la Britannique Virginia Wade (\$2,200). Evonne a aussi uni ses efforts à ceux de sa concitoyenne Margaret Court, hier, pour gagner le double féminin, 3-6, 6-3 et 7-5. Nastase avait atteint la finale la veille en battant difficilement le jeune Français Patrick Proisy 6-4 et 7-6, tandis que Pattison avait eu raison du Chilien Jaime Fillol 2-6, 6-2 et 7-5.

LE CANADA a remporté une belle victoire de 3-2, dimanche à St-Jean (T.N.), contre les États-Unis, dans le match initial d'un tournoi triangulaire nord-américain, préliminaire à la Coupe du Monde de soccer 1973. L'équipe canadienne, qui devra affronter la formation américaine chez elle sous peu en plus de disputer deux matches contre le Mexique, a obtenu des buts de Les Parsons, Joe Schiraldi et Glen Johnson et menait 3-0 à l'intermission.

BOB WOOLF, l'entraîneur de plusieurs joueurs de la L.H.N. a affirmé que si Derek Sander-

son et Gerry Cheevers, ex-Bruins de Boston, sont encore considérés propriétaires de l'équipe de la L.H.N. selon le verdict d'un juge jeudi, ils devraient devoir prendre part à la série Canada-Russie. Leur contrat n'expire que le 1er octobre prochain en réalité même s'ils sont maintenant engagés avec des équipes de l'AMH Woolf a déclaré que rien ne peut les empêcher de jouer pour le Canada après cette décision du juge.

C'EST UN TOTAL de 507 athlètes que la Russie enverra à Munich, à l'occasion des prochains Jeux Olympiques. L'URSS sera représentée dans toutes les disciplines à l'exception du hockey sur gazon. Cuba, par contre, aura une délégation de 50 membres, athlètes et officiels, laquelle s'est envolée pour la capitale bavaroise.

LE FONDS JEAN-BELIVEAU a déjà remis une somme de \$37,700 à des œuvres ou associations diverses comme: le hockey mineur, par l'entremise du Patino-O-Thon commandité par les clubs Inter-Services de Montréal; la Société des enfants infirmes du Québec, par l'entremise de dons faits par les Anciens du Québec de la ligue Nationale de hockey; l'Association de paralysie cérébrale du lac Saint-Jean; l'hôpital Jean-Michel de Longueuil, ainsi que plusieurs autres groupements.

Cantin mangera-t-il Paduano?

C'est jeudi soir au Forum que les amateurs de boxe verront le match revanche tant attendu entre Reynald Cantin, "Le tigre canadien-français", et Donato Paduano, "l'ange du ring". Le promoteur Régis Lévesque s'attend à une foule de plus de 10,000 spectateurs pour cette grande finale de 12 rondes où les deux hommes s'en promettent à cœur joie.

Pour Paduano, c'est une question de vie ou de mort. S'il perd une fois contre Cantin, Donato pourra dire adieu à ses rêves de rencontrer le champion mondial des mi-moyens juniors, Koichi Wajima. C'est pourquoi, l'Italien a pris son entraînement très au sérieux en allant à Toronto où il a mis les gants contre Clyde Gray, le champion mi-moyen du Canada, et Marshall Butcher.

Cantin, de son côté, n'a rien négligé lui non plus. Il est allé à New York s'entraîner au gymnase d'Emile Griffith contre lequel il a boxé tout près de 75 rondes.

Il n'est pas sans savoir qu'une victoire décisive contre Paduano lui ouvrirait les portes pour d'intéressants combats à New York où il pourrait rencontrer Ken Buchanan entre autres.

Une victoire pour le Tigre

Personnellement, nous croyons que Cantin l'emportera sur Paduano par mise hors de combat technique ou K.O. Pourquoi? Parce qu'il attaquera sans cesse Donato et ses coups au corps affaibliront "l'ange". De plus, il est très résistant et a plus de puissance que Paduano. La seule chance qu'aurait ce dernier de vaincre Cantin, serait de pouvoir boxer à distance et d'utiliser son fameux "jab" de gauche. Il ne faut pas oublier que Donato est aussi un solide encaisseur.

(Pierre Latreille)



UN PADUANO ENVIEUX — Donato Paduano, qui s'est fait battre par décision partagée le 15 juin dernier par Reynald Cantin, jette un regard d'envie sur la ceinture du champion mi-moyen junior du Canada. Donato aura l'occasion de venger son honneur, jeudi au Forum dans un combat-revanche de 12 rondes contre Cantin. (Photo: Willie Dagenais)

Carrières et Professions



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CARRIÈRES OFFERTES AUX PSYCHIATRES

Division des services médicaux
Service canadien des pénitenciers
Ministère du Solliciteur général

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

La réorganisation actuelle de la Division des services médicaux a entraîné une amélioration des installations psychiatriques et un accroissement du personnel professionnel requis. On recherche actuellement des psychiatres-cliniciens qui devront, en plus de s'acquitter de leurs responsabilités cliniques normales, agir, à titre de conseillers, auprès des directeurs d'institutions, pour tout ce qui a trait à la santé mentale des détenus, et participer, en compagnie de psychiatres supérieurs, au perfectionnement du programme de traitement des malades mentaux et des groupes spéciaux de délinquants. Ces changements progressifs devront s'effectuer en accord avec les autorités enseignantes. Les postes à pourvoir représentent une chance unique de participer à l'élaboration continue d'une nouvelle méthode d'approche des services psychiatriques au sein du Service canadien des pénitenciers. Les chances d'être promu plus tard à des niveaux supérieurs sont très bonnes. Il existe des postes vacants au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan; on aidera au déménagement.

Les traitements, qui font encore l'objet de négociations, peuvent s'élever jusqu'à \$30,400 et les nombreux avantages sont attrayants. Pour tous les postes, les titres de compétence minimums sont les suivants: autorisation d'exercer la médecine dans une province du Canada ou accreditation au Canada à titre de psychiatre par un organe autorisateur légal, ou ensemble équivalent de titres de compétence. Dans certains cas, les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance de l'anglais et du français. Les nominations se feront dès qu'il se présentera des candidats compétents. Aussi, faites parvenir sans délai un curriculum vitae circonstancié à l'adresse suivante:

CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Les candidatures doivent parvenir au plus tard le 29 septembre, 1972. Référence à rappeler dans la correspondance: concours no 72-168-04-A.

RESPONSABLES FINANCIERS

Notre entreprise offre des emplois intéressants aux jeunes hommes énergiques désireux de poursuivre leur carrière en finance. Les candidats idéaux posséderont des qualifications académiques et professionnelles reconnues tant en comptabilité qu'en administration commerciale.

Comptable fiscaliste

Les candidats devront posséder des connaissances étendues en comptabilité et une expérience pratique en fiscalité, plus précisément dans la préparation des déclarations d'impôt sur le revenu, de taxes de vente et dans l'interprétation et les applications des taxes de vente fédérales et provinciales.

Vérificateur interne

Nous cherchons un comptable agréé récemment diplômé pour occuper un poste permanent dans notre service de vérification interne. Cette position offre des responsabilités de vérification des opérations financières et de la marche de l'entreprise. Excellentes possibilités d'avancement.

Comptable industriel

Le candidat devra faire de l'analyse générale et de l'analyse des prix de revient, en conjonction avec un système informatique de prix de revient par commande. Un bachelier en commerce préparant son diplôme "RIA" correspondrait à ce que nous cherchons.

Pour savoir si ces offres d'emploi correspondent à ce que vous cherchez, envoyez votre curriculum vitae à:

Sélection du personnel senior

United
Aircraft
DU CANADA LIMITEE

B.P. 10, Longueuil, Qué.

CONCOURS

Commission Scolaire Régionale Provencher
497, Mgr Brunault
Nicolet

CONCOURS DE RESPONSABLE DE SECTEUR AU SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Définition de tâche:

- Sous la responsabilité du directeur de l'éducation des adultes:
- Responsable de la réalisation complète des plans de formation,
- Responsable de la préparation des réquisitions,
- Responsable de la rédaction de rapports,
- Responsable de l'inventaire des ressources humaines et physiques,
- Responsable de l'accomplissement de toute autre tâche demandée par son supérieur.

Exigences:

- 15 ans de scolarité (brevet d'enseignement),
- 3 ans d'expérience dans l'enseignement (de préférence aux adultes).

Traitement:

- En attendant la publication de la politique administrative et salariale des professionnels, le salaire d'enseignant, suivant scolarité et expérience.
- Travail du jour et du soir dans les secteurs de St-Léonard-d'Aston et de St-Pierre-les-Becquets, dans le comté de Nicolet.

Indiquer sur l'enveloppe: "Candidature au poste de responsable à l'Éducation Permanente".

Toute demande doit parvenir, au plus tard, le 31 août à 4h.30 p.m., à:

Commission Scolaire Régionale Provencher,
a/s Directeur du Personnel,
497, Mgr Brunault,
Nicolet,
Cté Nicolet.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL

CONCOURS NO.: 72-73-14(2)

RESPONSABLE DE SECTEUR (Mont-Laurier) ÉDUCATION PERMANENTE

Lieu de travail:

École polyvalente Saint-Joseph, Mont-Laurier.

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur des Services de l'Éducation permanente, il dirige et anime le personnel enseignant affecté aux cours aux adultes, quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, au matériel didactique, et à l'évaluation de l'enseignement.

Il organise les cours et voit à leur bon fonctionnement.

Qualifications:

Minimum 15 ans de scolarité.

Brevet d'enseignement.

Salaire:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction:

Le 5 septembre 1972.

Faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae, sous pli recommandé, AVANT LE 28 AOÛT 1972, à:

M. Paul-André Cloutier,
Dir. des Services au Personnel,
C.S.R. Henri-Bourassa,
C.P. 1410,
Mont-Laurier,
Comté de Labelle, Québec.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA Direction des services au personnel

CONCOURS NO.: 72-73-17

COORDONNATEUR À LA VIE ÉTUDIANTE

Lieu de travail:

Siège Social, Mont-Laurier.

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, le coordonnateur de l'animation des activités étudiantes organise et coordonne les programmes d'activités étudiantes à caractère socio-culturel, pastoral, sportif. Il participe à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ces services.

Qualifications:

Autorisation personnelle permanente d'exercer dans les écoles, l'une ou l'autre des fonctions reliées à l'animation des activités étudiantes.

Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) années de scolarité avec spécialisation dans l'animation des activités étudiantes.

Cinq (5) années d'expérience pertinente.

Salaire:

Selon la politique salariale et administrative du Ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction:

Le 5 septembre 1972.

Faire votre curriculum vitae détaillé, AVANT LE 28 août 1972 à:

M. Paul-André Cloutier
Dir. des Serv. au personnel
C.S.R.H.B.
C.P. 1410
Mont-Laurier
"Labelle", P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU CUIVRE requiert les services d'un CONSEILLER D'ORIENTATION

TÂCHE

Sous la responsabilité du directeur des services aux étudiants, à l'école Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord principalement, et dans quelques écoles du Témiscamingue, il assumera la tâche de counseling en orientation.

QUALIFICATIONS

Il doit être membre de la Corporation des conseillers d'Orientation professionnelle du Québec.

Traitement

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les candidats doivent envoyer leur demande, ainsi que leur curriculum vitae avant le 31 août 1972 à:

Jean-Luc Gosselin,
Directeur du Personnel,
C.S.R. du Cuivre,
Case postale 908,
Rouyn, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU CUIVRE requiert les services d'un PSYCHOLOGUE

TÂCHE

Sous la responsabilité du directeur des services aux étudiants, dans cinq écoles de Rouyn et de Noranda (environ 5000 étudiants), il assumera la tâche de psychologue scolaire.

Qualifications

Il doit être membre de la Corporation des psychologues du Québec.

Traitement

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Le candidat doit envoyer leur demande, ainsi que leur curriculum vitae avant le 31 août 1972 à:

Jean-Luc Gosselin,
Directeur du Personnel,
C.S.R. du Cuivre,
Case postale 908,
Rouyn, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, (P.Q.)

SERVICE DU PERSONNEL Division des Effectifs PSYCHOLOGUE À L'ENFANCE INADAPTÉE

Qualifications:

- Maîtrise en psychologie;
- Être membre de la corporation des psychologues de la province de Québec ou apte à le devenir à court terme.

Traitement:

de \$9,200 à \$13,800, selon l'expérience.

Expédier demande et curriculum vitae au plus tard le 25 août 1972, à:

Lucien Carrier
Coordonnateur de l'Emploi
Commission scolaire régionale de l'Estrie
Service du Personnel
740, ouest rue Galt, Sherbrooke, P.Q.

COLLÈGE PRIVÉ

demande

- PROFESSEUR DE PHYSIQUE
niveau collégial (permis d'enseignement)
- INSTITUTEUR
niveau élémentaire (permis d'enseignement)

Tél.: 933-7735

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay

Offre d'emploi

concours 8-72-15

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay requiert les services de

CONSEILLERS EN ORIENTATION membre de la C.C.O.P.Q.

Exigences:

Licence et/ou Maîtrise universitaire;

Salaire:

Selon l'expérience et l'échelle des traitements aux professionnels de la consultation.

Faire parvenir votre curriculum vitae et studiorum avant le 25 août 1972 à:

Comm. Scol. Rég. du Saguenay
a/s, directeur du personnel
36 est, rue J.-Cartier
Chicoutimi

franchises hôtelières

IMPORTANTE FIRME HÔTELIÈRE
RECHERCHE UN REPRÉSENTANT
POUR LA VENTE DE FRANCHISES

FONCTION:
SOUS LA DIRECTION DE LA SECTION
DÉVELOPPEMENT, PROMOUVOIR ET
ÉTABLIR UN RÉSEAU DE FRANCHISES.

QUALITÉS REQUISES:
EXPERIENCE DANS CE DOMAINE OU DANS
DES ACTIVITÉS SIMILAIRES. DIPLOME
UNIVERSITAIRE, DE PRÉFÉRENCE EN
ADMINISTRATION. ÂGE: DE 25 À 35
ANS. BILINGUE. SENS DES
RESPONSABILITÉS.

TRAITEMENT:
SELON LA COMPÉTENCE DU CANDIDAT
LA COMPAGNIE A SON SIÈGE SOCIAL À
QUÉBEC.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM
VITAE À:

LE DEVOIR
CASE 1838
MONTREAL, P.Q.



l'actualité

Le Canada a établi une puissante tête de pont commerciale à Pékin

par Pierre Comparet de l'AFP

PEKIN (AFP) — (De l'un des correspondants de L'AFP Pierre Comparet) — Le Canada a jeté hier une puissante tête de pont commerciale en Chine en ouvrant à Pékin la plus grande exposition entièrement canadienne jamais organisée à l'étranger par ce pays. Sept cents tonnes de matériel sont exposées au Palais des expositions de Pékin.

L'Exposition commerciale canadienne à laquelle participent 206 compagnies et associations commerciales a été inaugurée dans la matinée en présence du ministre des affaires étrangères chinois, M. Chi Peng Fei, du secrétaire d'Etat aux affaires extérieures canadien, M. Mitchell Sharp, de plusieurs autres ministres chinois, du corps diplomatique, ainsi que des quelque cinq cents hommes d'affaires participant à l'exposition et des patineurs du Canada, Ice Skating Performance Group.

Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures canadien a qualifié d'événement historique l'ouverture de cette exposition. M. Sharp s'est félicité de la rapidité surprenante avec laquelle se sont développées les relations sino-canadiennes depuis l'établissement des relations diplomatiques, il y a moins de deux ans.

L'Exposition commerciale canadienne

à Pékin représente une démonstration impressionnante de la puissance de production et d'exportation du Canada.

Les sept cents tonnes de matériel et de produits exposés appartiennent à des secteurs dans lesquels la Chine est plus particulièrement intéressée pour son développement économique.

Les catégories de produits ont été choisies de manière à correspondre aux besoins exprimés par les organismes chinois et ce sont finalement les Chinois plus que les Canadiens qui ont fixé le contenu de l'Exposition.

Celle-ci comprend huit sections principales: machines et équipements agricoles, aviation, électricité et électronique, transports lourds, produits chimiques, industrie forestière, pharmacie et produits vétérinaires, industrie minière. L'Exposition offre un très large éventail des possibilités industrielles canadiennes dans ces différents secteurs.

En dehors des machines agricoles qui tiennent une place importante, l'Exposition présente des véhicules de transports lourds, notamment un véhicule à coussin d'air et du matériel ferroviaire, ainsi que de l'outillage et de l'équipement pour l'exploitation forestière.

La section "aviation" comprend des maquettes d'avions spéciaux, celles notamment du Canadair-215, avion-citerne pour combattre les incendies de forêt, et du "twin otter", petit appareil à décollage rapide pour une utilisation intérieure.

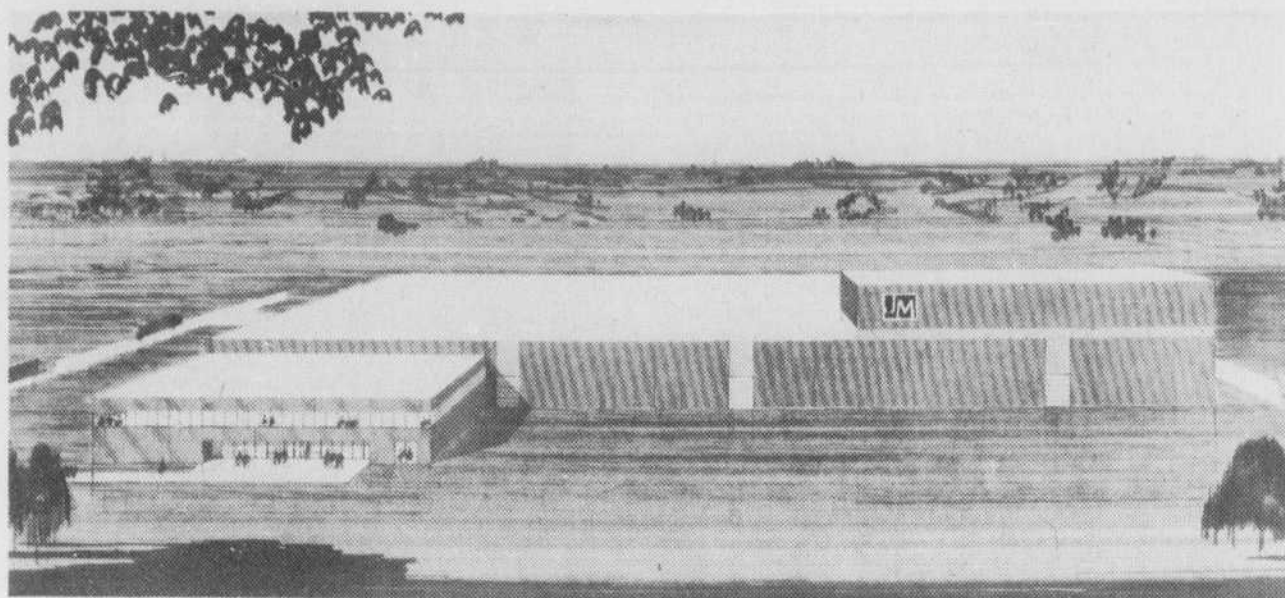
La section chimique est surtout consacrée aux textiles synthétiques et aux engrais. La section industrielle minière comprend des techniques, du matériel et des échantillons.

La Préparation de l'Exposition a demandé plusieurs mois. Le matériel devant être exposé était arrivé en Chine en mai dernier, à bord de trois bateaux partis de Montréal, Vancouver et Saint-John. Depuis, de nombreuses missions canadiennes étaient venues à Pékin pour superviser les préparatifs.

Il y a six semaines, une équipe permanente de techniciens s'était installée à Pékin. Le personnel chinois recruté pour la préparation et le déroulement de l'Exposition comprend 500 personnes: 200 ouvriers et 300 interprètes qui s'occupent également de la tenue des stands.

L'Exposition canadienne commerciale de Pékin sera ouverte jusqu'au 2 septembre. L'ensemble est enjolivé par de nombreux panneaux photographiques et par une décoration à dominante bleue.

économique



Canadian Johns-Manville construit une usine de \$7 millions à Brossard

par Denis Giroux

La Canadian Johns-Manville Co. Ltd., a entrepris hier officiellement la construction de sa nouvelle usine de \$7 millions à Brossard, en banlieue de Montréal.

Le vice-président et directeur général de la Canadian Johns-Manville, M. G. P. Loubert, a en effet procédé hier en compagnie de M. Guy Saint-Pierre, ministre québécois de l'industrie et du commerce, le député fédéral Ian Watson (Libéral) et le député provincial Paul Berthiaume (Napierville-Laprairie) à la cérémonie de la première pelleée de terre sur l'emplacement de l'usine.

L'usine de Laprairie emploiera une centaine de personnes lorsqu'elle sera terminée, c'est-à-dire vers la fin de 1973. L'usine produira une gamme complète de matériaux isolants en fibre de verre destinés à la construction domiciliaire, commerciale et industrielle.

Au dire des personnes présentes hier, la technologie employée par Johns-Manville à sa propre usine sera une d'avant-garde: elle permettra de convertir des billes de verre d'une formule spéciale en lattes et en planches composées de

fibres de verre extrêmement fines qui devraient assurer un meilleur isolement et une résistance aux chocs accrue.

Filiale de l'entreprise américaine Johns-Manville Corp., la Canadian Johns-Manville Co. Ltd. a bénéficié de subventions du ministère fédéral de l'expansion économique et régionale (MEER) ainsi que de l'aide de la Société de développement industriel du Québec (SDI) pour la construction l'usine de Brossard.

La direction de Johns-Manville qui devient la première à s'établir dans le parc industriel de Brossard, prévoit d'autre part installer à sa nouvelle usine d'équipement supplémentaire pour la fabrication de tuyaux en chlorure de polyvinyle (PVC) de divers diamètres. Ce type de tuyaux jouirait d'un marché particulièrement intéressant au Québec puisqu'il est surtout utilisé dans l'irrigation ainsi que dans les systèmes de canalisation d'eau et les systèmes d'égouts.

M. Loubert a déclaré que c'était essentiellement l'expansion du marché québécois qui avait poussé la compagnie

à construire une usine de fabrication dans la province. Au niveau de la production et de la fabrication, Cdn. Johns-Manville a investi \$90 millions au Québec. A l'échelle canadienne, Canadian Johns-Manville a investi \$38 millions dans des usines de fabrication.

Canadian Johns-Manville compte 2.000 employés et usine de transformation au Canada. La compagnie-mère, la Johns-Manville Corp. de Denver au Colorado, emploie en comparaison 23.700 personnes et réalise des ventes de près de \$700 millions.

La direction de Cdn. Johns-Manville a d'autre part révélé hier lors de la réception qui a suivi la cérémonie de la première pelleée de terre que la compagnie poursuivait des études géologiques qui lui permettraient d'estimer les possibilités d'exploitation de gisements d'uranium au Québec. Ailleurs au Canada, la compagnie a conclu une entente avec l'Adanso Mining Exploration Ltd. pour la prospection de certains gisements en Colombie-Britannique.

À la Chambre de commerce de Montréal

Un service d'éducation permanente sur mesure... pour l'entreprise

par Michel Lefèvre

La Chambre de Commerce de Montréal, dans le but de mieux assumer son rôle dans le domaine de l'éducation économique, vient de mettre sur pied un "service d'éducation permanente sur mesure" destiné tout particulièrement à l'entreprise.

Ce nouveau service, dont le lancement officiel a eu lieu hier à la Maison du Commerce, vient s'ajouter et compléter en quelque sorte le programme de stages de perfectionnement que la Chambre offre depuis maintenant cinq ans.

Tout chef d'entreprise, qu'il soit membre ou non de la Chambre, peut bénéficier de ce nouveau programme de formation pour l'entreprise dont le concept est fort simple.

C'est ainsi que sur une simple requête, la Chambre de commerce de Montréal se chargera de concevoir, planifier et dispenser sur les lieux mêmes de l'entreprise des cours spéciaux pour la formation ou le recyclage de son personnel.

Selon M. Pierre Boucher, responsable du service d'animation, ces "cours maison", organisés pour répondre à des besoins spécifiques de l'entreprise, permettront d'une part d'améliorer le rendement du personnel francophone dans l'entreprise et d'autre part, par voie de conséquence, d'augmenter le rendement productif de l'entreprise.

Par ailleurs, cette année encore, la Chambre de Commerce de Montréal offrira une douzaine de cours ou plus précisément "des stages de perfectionnement" touchant des domaines aussi variés que le marketing, l'informatique, les techniques de vente, le financement de l'entreprise, la gestion du personnel et les communications.

Comparativement à l'année passée, cinq nouveaux cours, dont l'un sur la ges-

tion des dossiers, sont venus s'ajouter au programme. Ces derniers cours sont tout particulièrement axés sur l'organisation, la planification, les modes de financement, la stratégie financière et la politique de l'entreprise.

La place des cours magistraux sera relativement très restreinte dans la majorité des stages. Plusieurs méthodes actives de formation seront mises à contribution: discussions en atelier, tables rondes, répertoire de documentation commentée, analyse d'éléments concrets du milieu, cas pratiques, séquences filmées sur l'évolution des technologies... etc.

Au cours des multiples rencontres qui auront lieu, les stagiaires auront l'occasion de mettre en commun leurs expériences et de bénéficier par la même occasion de consultations avec les treize spécialistes qui sont chargés de l'enseignement.

A la fin du stage, une attestation de participation sera remise aux candidats qui auront assisté à au moins 80% des cours.

Au sujet de ces attestations décernées par la Chambre au terme des stages, M. Pierre Boucher a tenu à faire remarquer qu'elles n'étaient pas reconnues officiellement par le ministère de l'éducation mais qu'elles étaient par contre au-

roolées d'un réel prestige auprès des dirigeants d'entreprises.

En somme le but fondamental poursuivi par la Chambre de commerce de Montréal en élaborant un tel programme de stages de perfectionnement et en mettant sur pied un tout nouveau service de formation pour l'entreprise est de favoriser au maximum la promotion du canadien français dans l'entreprise.

"Il est anormal, a précisé M. Pierre Shooner, directeur général de la Chambre de commerce montréalaise, que les quatre-vingtièmes des postes clés dans l'entreprise au Québec soient présentement détenus par une minorité ne formant qu'environ un-cinquième de la population québécoise."

C'est ainsi, conclut M. Shooner, qu'une Chambre de commerce française oeuvrant dans une telle situation doit à tout prix être en mesure d'offrir des instruments aptes à permettre ou du moins à favoriser l'accession des canadiens français à des postes-clés dans l'entreprise.

A d'autres personnes intéressées peuvent s'adresser au service d'animation de la Chambre de Commerce de Montréal en téléphonant au numéro 866-2861 pour obtenir de plus amples informations.)

Après sa réélection

Nixon introduirait une taxe sur la valeur ajoutée

WASHINGTON, (AFP) — Le sénateur William Proxmire (Démocrate-Wisconsin) s'est déclaré persuadé que l'administration Nixon introduira la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux Etats-Unis dès la réélection du président Nixon.

Le président de la commission économique mixte du congrès base sa conviction sur les éléments suivants, dans un communiqué publié hier:

1) La trésorerie américaine a mis la dernière main à un projet d'introduction de la TVA aux Etats-Unis

qui sera prêt pour être présenté au congrès dès que la réélection de M. Nixon aura été acquise.

2) Une augmentation des taxes fédérales est indispensable pour financer les dépenses militaires et spatiales proposées par l'administration, que le sénateur chiffre à plus de 80 milliards de dollars dont 50 milliards pour le nouveau programme de sous-marins nucléaires Trident, 20 milliards pour le bombardier stratégique B-1 et 6,5 milliards pour la navette spatiale.

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE



AGIT EN VOTRE NOM

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

RENAUD BERGERON, un de nos représentants, sera au Motel Fontainebleau, 5500 est, rue Sherbrooke, Montréal 426, Qué., le 24 août 1972 de 9:00 a.m. à 5:00 p.m. au Salon Laurier. Tél.: 256-9011.

Si vous désirez solliciter un emprunt à terme pour financer des nouvelles affaires ou des entreprises déjà existantes, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à

878-9571

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

800 Carré Victoria, suite 1008, Montréal

les indices

MONTREAL

	65	13	7	8	85
	Industr.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb.
Changement	+0.29	+0.54	+0.84	+0.63	+0.40
Clôture	233.70	163.37	276.87	101.59	224.72
Sem. der.	230.97	162.15	277.80	222.65	98.75
Mois dern.	215.99	158.75	259.89	209.59	90.19
1972 haut	233.41	167.20	276.03	224.33	100.96
1972 bas	187.56	156.26	227.56	186.08	81.22

TORONTO

	Industr.	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.63	-3.04	+0.32	+1.20
Clôture	215.72	211.76	92.94	261.64
Sem. der.	213.02	214.19	93.55	255.70
Mois dern.	203.18	212.59	92.17	236.70
1972 haut	215.09	229.26	98.68	260.45
1972 bas	181.66	140.58	79.15	209.19

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industr.	967.79	974.19	958.16	967.19	+1.36
Trans.	232.36	234.10	230.35	232.47	+0.38
Serv. publ.	110.53	111.74	109.60	110.81	+0.57
Ensemble	317.22	319.61	314.25	317.28	+0.65

Les marchés boursiers

Les pétroles grimpent de 1.20

La cote grimpait hier dans tous les compartiments, à la Bourse de Montréal, qui a connu une séance faiblement animée.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1.01 million d'actions, contre 1.79 million vendredi.

Dans les industrielles, Alcan était la valeur la plus active, avec un gain de 3-8 à \$23 5-8 sur un volume de 21.785 actions.

Dans les minières, c'est North American Rare Metals qui venait en tête, à la Bourse canadienne, avec un gain de 1-2 à 34 1-2 cents, sur un volume de 52.700 actions.

Royal Trust a progressé de 1-4 à \$40 3-4. La société a été informée de la décision de la Banque fédérale des Etats-Unis de surseoir jusqu'au 1er septembre à l'approbation donnée le 16 juin à la demande d'accorder à la société le statut de holding bancaire par l'acquisition de l'International Bank of Miami, en Floride.

La Banque fédérale a expliqué qu'elle agissait à la demande du commissaire bancaire de la Floride et de l'Association

des banquiers de la Floride, qui ont demandé un sursis dans le but de réexaminer et, éventuellement, de casser la décision originale.

Toronto

La Bourse de Toronto a continué à faire de légers gains, lundi, à la suite d'échanges modérés. C'était la troisième séance consécutive de gains.

Les valeurs industrielles et pétrolières ont mené l'avance, tandis que les aurifères ont connu une baisse légère.

Les gains dépassaient largement les pertes.

Comportement des valeurs
Lundi. Ven.
Gains 273 248
Pertes 255 199
Inchangées 281 247
Total 809 694

Le rythme des échanges a été léger, 1.98 million de valeurs changeant de mains, soit 2.52 millions de moins que vendredi. La valeur des transactions atteignait \$23.32 millions, comparativement à \$30.13 millions à la séance précédente.

New York

La tendance a été irrégulière à Wall Street hier. En l'absence de nouvelles économiques encourageantes ou défavorables les investisseurs ont marqué une pause.

Les affaires ont été assez calmes et les mouvements généralement de faible ampleur. Les blue chips ont été touchés par quelques dégagements en cours de séance mais se sont bien repris par la suite.

Les matériaux de construction ont été fermes tandis que General Motors et la Standard de Californie ont gagné plus de \$1 parmi les automobiles et les pétroles, soutenus.

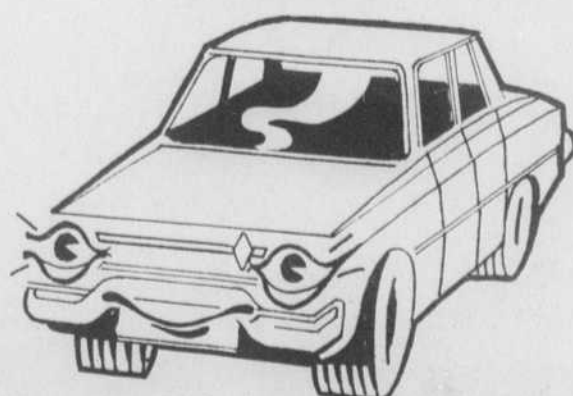
Les alimentaires et les ordinateurs ont progressé modérément et les chemins de fer et les papiers se sont améliorés par endroits. En revanche, les

grands magasins, notamment Sears et J.C. Penney, ont été faibles et l'on a noté les baisses de Motorola, Philip Morris, et Westinghouse parmi les télévisions, les tabacs et les électroniques qui se sont repliés.

McDonnell Douglas a cédé plus de \$2 aux aéropatiales et les pharmaceutiques et les cinémas se sont effrités. Les pneumatiques, les sidérurgiques et les chimiques ont clôturé sur une note irrégulière de même que les transports aériens et les mécaniques.

L'indice des 30 industrielles de Dow Jones a pris 1.36 point à 957.19. De nombreux analystes attendent qu'il crèverait le plafond des 1.000 points avant la fin de l'été. Rappelez-vous que c'est en février 1966 qu'il avait atteint son niveau record de 995.15.

Profitez des aubaines d'été RENAULT



Des modèles 1972 neufs à partir de

\$2148.

Des prix exceptionnels! Des voitures exceptionnelles! Quatre portes, freins à disque, pneus radiaux et le super confort Renault.

Faites votre choix dans la gamme complète Renault. Tous les modèles sont disponibles pour livraison immédiate.

J. P. GAUTHIER AUTO INC.

3995 Bannantyne
Verdun
Tél.: 769-4545

